

# Noir silence

## Qui arrêtera la Françafrique ?

### Avant-propos

#### Agressions.

1. Horreurs planifiées au Congo-Brazzaville.  
Une victoire gaspillée - Nettoyer les quartiers Sud - Nettoyer le Sud - Sassou II sous de mauvais signes - 1999, année d'agonie - Une guerre française - En France, le monde du silence - Tous pour Sassou.
2. Sous et dessous du camarade Sassou.  
De la révolution à la néocolonie - Funeste DC10 - Une nation pas vraiment souveraine - Gâcheurs de démocratie, dictateur non repent - Elf donne la mesure - Coupages - Triangles et parallèles - Bolloré et compagnies.
3. L'assaut de la Guinée-Bissau.  
À nous l'Afrique latine ! - Une annexe du Sénégal ? - Tout ruiner pour Niño - Démentis - Baroud d'"honneur" - Paris n'a pas sauvé la face.
4. Loterie terroriste en Sierra Leone  
Stratégie de l'horreur - Taylorisme - Parrain Blaise - L'argent du colonel - Pulsions françafricaines - Chevaliers blancs ? Pas vraiment...
5. Rechutes dans les Grands Lacs.  
Machine infernale, mécaniciens en guerre - Reconstitution de ligue dissoute - Le fan-club du *Hutu power* - L'Élysée à la remorque - Stratégies de reconquête - Et le nerf de la guerre ? - Réarmement immoral - Un goût de revanche - Dessesins - Certitudes et première brèche.
6. Kabila, nous voilà !  
Mauvais calculs - L'échec de la guerre-éclair - Chacun suit sa logique - Champagne à Paris - La démocratie n'est pas au programme - Les amis de Kabila sont nos amis - Inconsciences franco-américaines.
7. Les Comores à l'encan  
SCI Comores - L'ombre d'Ollivier - Denard-Abdallah, à armes inégales - Série BD - Sire Taki - Un pouvoir à la ramasse - À qui profitent les déchirures ? - Mayotte emmaillotée.

#### Oppressions.

8. Tchad, pétrole et dictature.  
L'exécuteur - Déby, le mal choisi - Le mirage de l'or noir - Faux-monnayeurs - Terreur "républicaine" - Le chef peu présentable d'un pays indispensable - Stratégies.
9. "Démocratie apaisée" de Yaoundé à Lomé  
Encore un bail pour Biya - Eyadéma notre amour.
10. Scrutins de pacotille à Libreville et Djibouti.  
« Il faut sauver le soldat Bongo » - Djibouti, l'inaboutie.
11. Conakry et Bangui sous influences.  
Si la Guinée m'était Conté - Centre à fric.
12. Encombrants amis.  
Mauritanie, la loi du clan - Ubu en Guinée équatoriale - Exterminateurs à Khartoum - Algérie, la mafia des généraux.
13. Sénégal et Côte d'Ivoire, modèles en péril.  
Oligarchie sénégalaise - Retour en Côte d'Ivoire.

#### Adaptations.

14. Services incontrôlés.  
Redondances - Rivalités - Barbouzes de conserve - Entreprises - Pétro-renseignement - Schémas - La garde des Présidents - Action - La DRM à l'offensive - Obscure DPSD - La DST se mêle d'Afrique, la police aussi - Tenir les politiques - Un possible contrôle ?
15. Le cas Barril  
Paul et François II - Attirant Rwanda - Le printemps du génocide - Autour d'un avion abattu - Le "suicidé" du 7 avril - Munitions.
16. Vrais-faux mercenaires et armées privées.  
Denard en précurseur - Célébration - Autorisation - Extrémisation - Jeunes pousses - La pépinière élyséenne - Modernes concurrents - Défis.
17. Légions étrangères.  
Supplétifs tchadiens - Troupes angolaises - Payeur libyen.
18. Le poids de l'État-major.  
Une présence contrainte - Les intérêts de la France - Le piège ethnique - Qui décide ? - Interafrique ? - L'État-major contre la Cour.
19. Elf sous l'écran Total.  
Caisses noires - Sirven ne manque pas d'armes - Étienne Leandri, protéiforme et multiforme - Aimer Elf et Pasqua - Se payer la classe politique, et tutti quanti - Total n'est pas vierge - Marée noire, chassons le cauchemar.
20. La résistible ascension du tandem Bolloré-Roussin.  
La dimension Roussin - Aim, « *comme un pêcheur* » - Un trop gros appétit ?
21. Chirac dans les bottes de Foccart.  
Un héritier négligent - Les jeunes ne se bousculent pas - Le taureau pris par les cornes... d'abondance ? - Richesses amies - Les libéraux aussi.
22. La Nation et les initiés.

Une certaine République - Elf dans le réseau -« *L'indivision* » à la corse - Heureux Feliciaggi - Fréquentations - Policiers spéciaux - Jean-Charles, l'ami de trente ans - Entrée de Services - L'argent n'a pas d'odeur - Fâcheux souvenirs - Haut de scène - Amitiés - Le casque néocolonial de la GLNF - Les Rosicruciens et leur Temple au soleil.

23. Les réseaux pluriels de la gauche.

Resucées mitterrandiennes - De Chevènement à Rocard - Jospin profil bas.

**Résistances.**

24. Figures africaines de la résistance.

Z - Pius fait mal au cœur de Biya - Aimé, Djillali et les autres - Yorongar l'inépuisable - Aref ne sait pas se taire - Alpha contre Bêta - Mongo de la première heure - Immortelle Yolande.

25. Rejets populaires à Niamey, Bissau, Ouaga

Le Niger au bout du bulletin de vote - Bissau l'irréductible -« *Trop, c'est trop* » pour les Burkinabè.

26. Campagnes civiques.

Pour la Cour - Eyadéma en Pinochet - Les tortionnaires ne sont plus tranquilles - Stop mercenaires - Feu sur les armes légères - France-Rwanda, mission impossible ? -« *Elf ne doit pas faire la loi en Afrique* » - Haro sur les paradis fiscaux - Coalition contre la dette.

27. Le discrédit.

Critiques tous azimuts - Le lubrifiant de la rente - Opération "insecticide" - Tares constitutives.

« Grandeur », dites-vous ?

## Du même auteur

“Claude Marchant”, *Nord-Sud. De l'aide au contrat*, Syros, 1991 (collectif).  
*Libres leçons de Braudel*, Syros, 1994.  
*L'aide publique au développement*, Syros, 1994 (avec Anne-Sophie Boisgallais).  
*Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda*, La Découverte, 1994.  
*Réconcilier l'économie et le social. Vers une économie plurielle*, OCDE, 1996 (collectif).  
*La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Stock, 1998.  
*France-Afrique, le crime continue*, Tahin Party, 2000.

Coordination des ouvrages publiés par Agir ici et Survie :

*Dossiers noirs de la politique africaine de la France*, L'Harmattan (13 dossiers de 1995 à 1999).

*L'Afrique à Biarritz*, Karthala, 1995.

*Trafics, barbouzes et compagnies*, L'Harmattan, 1999.

Contributions aux rapports annuels de l'Observatoire permanent de la Coopération française, *Rapport 1995* (Desclée de Brouwer), *Rapport 1997* et *Rapport 1999* (Karthala).

À Mohamed Aref, Mongo Béti, Alpha Condé, Djillali Hadjadj, Yolande Mukagasana, Pius Njawé, Ngarlely Yorongar, Norbert Zongo, et leurs semblables. À Yaguine Koïta et Fodé Tounkara.

<b>Insérer Carte 1 (Afrique)</b>
----------------------------------

## Avant-propos

Paru au printemps 1998, le livre *La Françafrique, le plus long scandale de la République* a dérangé au-delà des apparences. Certes, il a eu droit au silence de cette partie majoritaire des médias qui, par compromission ou omission, laisse se prolonger le scandale. Mais le bouche à oreille a fonctionné. En France, l'ouvrage a interpellé plus de dix mille citoyens ; il a conforté la minorité de responsables, politiques ou autres, décidée à combattre ce scandale ; il a déclenché l'ire de Charles Pasqua et donc subi, au printemps 1999, l'épreuve d'un procès.

Sur treize passages dénonçant les pratiques françafricaines de l'ancien ministre, celui-ci n'a osé en attaquer qu'un seul : celui qui visait ses réseaux et son rôle dans l'alliance avec le régime soudanais, à propos de la capture du terroriste Carlos. L'existence des « réseaux personnels » à travers lesquels Charles Pasqua conduit « sa propre politique africaine et arabe » a été confirmée par le jugement. Trois lignes seulement, concernant le soutien au régime massacreur de Khartoum, ne pourront figurer dans les éditions ultérieures. Elles ont été sanctionnées non sur le fond, mais sur la forme, pour défaut de « prudence dans l'expression » : le tribunal a estimé qu'en l'occurrence, l'auteur imputait trop précisément au seul Charles Pasqua une politique qui relevait, plus largement, d'un choix collectif du pouvoir exécutif français.

Mais les attendus du jugement confirment l'alliance franco-soudanaise. Ils laissent dans l'ouvrage la longue démonstration qui en est faite, où transparait l'influence des réseaux Pasqua. Trop précisément désigné, l'ancien ministre a obtenu 1 franc de dommages et intérêts. Il en réclamait 5 millions... Tous les autres personnages du village françafricain épinglés dans le livre (plus d'une centaine) ont préféré s'abstenir de contester en justice ce qui leur était reproché.

Mais là n'est pas le plus important. Ce qui m'a touché et nous a touchés - car le livre est, indissociablement, l'expression du combat mené en France par les membres de l'association Survie -, c'est l'impact en Afrique d'un ouvrage destiné au départ à des lecteurs français. Combien d'Africains nous ont dit : « Ce livre décrit la prison dans laquelle nous vivons depuis des décennies, ce que nous savions profondément mais ne pouvions expliciter faute d'accès à une documentation suffisante. Ce livre, c'est celui que je voulais écrire ». Eh bien, c'est le tien, ami ! N'allons pas faire de la relation de notre histoire commune, douloureuse et injuste, une affaire de propriété - d'autant que les « droits d'auteur » alimentent intégralement la poursuite du travail de révélation. Chasser les miasmes néocoloniaux ne peut-être qu'une entreprise collective. *La Françafrique* s'est nourrie des récits, des indignations de tant d'Africains rencontrés, interdits d'expression par les dictateurs que Paris leur impose. Il n'est donc pas très étonnant qu'en Afrique, nombre de femmes et d'hommes soient allés avec ce livre au chevet de leur mémoire, ou s'en servent de prétexte à des cercles de discussion.

Fallait-il après cela entreprendre une suite, un *remake* ? Je n'y aspirais pas. Mais le redoublement en 1998-1999 des pratiques les plus honteuses de la Françafrique, camouflées par un discours de « non-ingérence » (au Congo-Brazzaville, en Guinée-Bissau, au Sierra Leone, au Tchad, à Djibouti, en Guinée, au Gabon, etc.), ne pouvait être laissé dans l'ombre. Rien que l'engagement français à Brazzaville - auprès d'un dictateur qui, tel Milosevic ou les généraux indonésiens, pousse ses soudards et miliciens aux crimes contre l'humanité -, nécessitait un vif éclairage. Il fallait débusquer un mélange insupportable de non-information et de désinformation. *La Françafrique*, ce n'est pas, comme d'aucuns veulent le faire croire, de l'histoire ancienne : ses agressions continuent, son oppression se renouvelle.

Pour cela, les réseaux et lobbies mutent, comme les virus grippaux. Elf, par exemple, va se cacher sous l'écran Total. Bolloré prend partiellement le relais. Les réseaux se recomposent. On assiste à l'essor des vrais-faux mercenaires. Etc. En finir avec la confiscation des indépendances africaines suppose d'observer au plus

près ces mutations. Cela aussi motivait un autre livre.

Cette nouvelle plongée autour de la partie immergée de l'iceberg franco-africain, et dans quelques-unes de ses cavités, s'apparente encore aux expéditions pionnières vers les *terra incognita*. Il faudra bien un jour en dresser une sorte d'atlas. La tâche est considérable, et manque de candidats. La plupart des chercheurs patentés jugent cette réalité-là trop peu scientifique ; ils estiment prudemment que, de son investigation, il y a plus de coups à espérer que de promotions. Avis aux atypiques, intrépides et citoyens !

Négliger d'explorer les zones d'ombre françafricaines, c'est laisser le champ libre au double langage décrypté par l'africaniste Gérard Prunier devant la mission parlementaire d'information sur le Rwanda : de 1990 à 1994, les pressions de la France en faveur d'une démocratisation du régime Habyarimana « *existaient peut-être sous la forme de notes, mais une sous-conversation exprimait exactement le contraire* ». Faute d'une élucidation du fonctionnement caché, plus réel que l'apparence, le diagnostic de Patrick de Saint-Exupéry sur le rôle de la France au Rwanda ne cessera de se réactualiser : « une politique obscure s'appuyant sur des schémas dépassés a pu être menée en toute impunité et sans le moindre contrôle ». Et l'on redira navrés, comme le rapport de la mission d'information : « la France a accepté elle-même de se laisser piéger ». Un "auto-piège" qui l'a conduite à financer, armer, instruire, légitimer et protéger les auteurs d'un génocide.

Survie n'est constituée ni de chercheurs, ni de journalistes, même si elle est en contact avec nombre d'entre eux. L'exploration ici relatée n'est pas l'œuvre de spécialistes, ni de professionnels - dont nous espérons davantage d'études et d'enquêtes. Il nous a semblé qu'il fallait répondre sans attendre à un besoin d'information non seulement « légitime », comme l'exige la jurisprudence sur la diffamation, mais indispensable et urgent. Un énorme travail de documentation a été nécessaire, presque entièrement bénévole. En attestent plus de 1 500 notes : autant que possible, nous indiquons nos sources - sauf quand cela pourrait leur nuire. Il est inévitable, malgré plusieurs vérifications, que se glissent quelques erreurs ici et là. Nous serons heureux qu'on nous les signale et, redisons-le, que d'autres auteurs améliorent l'éclairage de ces sujets sensibles.

Enfin, il était difficile d'inviter Français et Africains à refuser un système inique sans montrer quelques voies empruntées aujourd'hui par la résistance. Victorieusement parfois. Des Africains et des Français mènent, ou ont mené récemment, des combats exemplaires contre l'oppression et le mensonge déployés par une Françafrrique tentaculaire. Ils nous donnent du cœur au ventre. Ce n'est pas superflu, tant la "politique du ventre" exhibe de son côté ses charmes émoullissants. Allons, la Françafrrique dans tous ses États n'a pas eu raison des convictions citoyennes<sup>2</sup> ! Illustrer ce qu'elles font, mieux décrire ce qu'elles combattent, concourra peut-être à rapprocher ces convictions.

Paris, le 2 mars 2000.

---

<sup>1</sup>. Une étape sur le chemin de la vérité, in *Le Figaro* du 16/12/1998.

<sup>2</sup>. Ont participé d'une façon ou d'une autre à l'entreprise collective que constitue ce livre : l'équipe parisienne de Survie, Sharon Courtoux qui l'anime et tisse d'innombrables contacts, Michel Bruneau, Thomas Jouneau, Nadège Mathevet, Samira Daoud, qui a assuré un précieux travail de documentation ; Pierre Caminade, Oumar Diagne, Érik Dubreuil, Stéphane Francès, Marcel Kabanda, Armelle Labadie, Jean Lemperière, Olivier Lesne, François Lille, Jean Merckaert, Fernand Ndalla, Helena Sitta, Almamy Wane, etc. Depuis *La Françafrrique*, Laurent Beccaria apporte le plus décisif chez un éditeur : la confiance.

## Agressions

**Insérer Carte 2 au début du chapitre 1**

## 1. Horreurs planifiées au Congo-Brazzaville.

« Les problèmes du Congo relèvent de la seule responsabilité des Congolais ».

Serge Telle,  
conseiller Afrique de Lionel Jospin,  
courrier du 29 juin 1998.

Il est dix heures du matin ce vendredi 18 décembre 1998 à Brazzaville. Plus de 200 000 habitants vivent dans les quartiers sud, Bacongo et Makélékélé. Peut-être 300 000 avec les réfugiés. Ils sont anxieux. Dans une ville où la guerre des milices cherche à accentuer les clivages ethniques, ils se retrouvent très majoritairement entre Laris issus de la région sud-est du pays - le Pool, adossé au fleuve Congo. Ils sont ballottés depuis plusieurs jours entre des rumeurs contradictoires. Les uns annoncent l'entrée en force des miliciens du Pool, les Ninjas de l'ancien Premier ministre exilé Bernard Kolelas. Les autres signalent chez les milices gouvernementales Cobras et leurs alliés étrangers les préparatifs d'une expédition punitive. Or, ce matin-là, les coups de feu se multiplient alentour.

### Une victoire gaspillée

Quatorze mois plus tôt, en octobre 1997, la victoire du général Sassou Nguesso n'a que brièvement interrompu la guerre civile déclenchée le 5 juin de la même année. Ce dictateur rejeté par le vote des Congolais, un temps replié en son fief tribal d'Oyo, a resurgi en "Sassou II"<sup>3</sup>, porté par une alliance hétéroclite. Derrière quelques milliers de soldats et miliciens Cobras, originaires comme lui du nord du pays<sup>4</sup>, ce sont les forces étrangères qui ont emporté la décision : des contingents anglais et tchadien, des résidus de l'armée de Mobutu, des militaires et miliciens rwandais coauteurs du génocide, des mercenaires d'une dizaine de pays. Avec une intense bienveillance française<sup>5</sup>.

Par la voix de son Président, la France officielle feint de croire que ce général-policier formé aux méthodes est-allemandes, qui satura de complots et d'assassinats trois décennies d'histoire de son pays, va se muer en homme de paix et en promoteur de la démocratie. Le 30 juin 1998, Jacques Chirac déclare à Luanda :

« Je me suis réjoui de l'intervention de l'Angola au Congo-Brazzaville, pour la raison simple que ce pays était en train de s'effondrer dans la guerre civile, de s'auto-détruire, et qu'il était souhaitable que l'ordre revienne. Il y avait quelqu'un qui était capable de le faire revenir, c'était Denis Sassou Nguesso. Il lui fallait un soutien extérieur pour un certain nombre de raisons, l'Angola le lui a apporté<sup>6</sup>, la paix est revenue, les conditions de développement reprennent. Cette ville de Brazza qui était devenue martyre commence à se relever et Denis Sassou Nguesso s'est engagé à mettre en œuvre le processus de démocratisation dans un délai maximum de 2 ans ».

Le général a effectivement pris cet engagement. Mais, comme l'écrit un missionnaire spiritain : « L'imposture de base, c'est le discours d'intronisation de celui qu'on a aussitôt appelé Sassou II. À l'abri de ce discours parfaitement satisfaisant et constamment repris, les vainqueurs de 1997 ont pu, point par point, faire exactement le contraire de ce qui y était affirmé ». Ils ont renoué avec leurs conceptions staliniennes, ils se sont partagé comme un butin les rentes pétrolière et

<sup>3</sup>. Il faudrait parler en réalité de Sassou III, car c'est la troisième fois que Denis Sassou Nguesso accède au sommet de l'État. On oublie trop souvent l'intérim très court mais très sombre qu'il a assuré en 1977 après l'assassinat du président Ngouabi. Je me plierai cependant, pour être compris, au chiffre II communément adopté.

<sup>4</sup>. À quelques exceptions près, car se greffent en pareil cas des alliances anciennes ou opportunistes. De même, les clivages de l'histoire ont fait que certains originaires du Nord comptent parmi les opposants les plus résolus à Sassou II.

<sup>5</sup>. Cf. François-Xavier Verschave, *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Stock, 1998, p. 309-316, et le chapitre 2 du présent ouvrage.

<sup>6</sup>. Parmi ces raisons, la plus explicite est la complaisance de Lissouba envers les ennemis du régime angolais : la rébellion Unita, dirigée par Jonas Savimbi (cf. chapitre 17), et les partisans de l'indépendance de Cabinda, une enclave angolaise riche en pétrole, située au sud-ouest du Congo-Brazzaville.

forestière. Plutôt que de rémunérer ses milices Cobras, Sassou II les a autorisées à généraliser le pillage. Surtout, il a laissé ses troupes répandre la terreur parmi les originaires du Sud. Homme du Nord, il ne conçoit pas de traiter ces populations, majoritaires au Congo, autrement que comme une menace permanente<sup>7</sup>. Cette agressivité a réamorcé la guerre civile, sans que l'on imagine encore l'horreur qui va s'abattre sur Brazzaville.

Il nous faut la regarder, même si c'est pénible. Nos "décideurs" et nos médias, quasi unanimes, ont tout fait pour que nous ne voyions et ne comprenions rien. Ainsi resterions-nous passifs, incapables de contester les enjeux sous-jacents : les licences d'exploitation sauvage de ce pays, sa mise en coupe réglée par des réseaux français. Comme au temps des colonies.

### **Nettoyer les quartiers Sud**

Ce 18 décembre 1998, les coups de feu sont de plus en plus proches et répétitifs. Un rescapé raconte<sup>8</sup>:

« 30 minutes après, le grand marché Total est pris de panique ; il se vide. Déjà, des gamins en civil avec l'air de maquisards, apparaissent. Les populations sont circonspectes à leur égard. Mélange de méfiance et d'assurance. Ils sont malgré tout applaudis par d'autres enfants très nombreux dans la rue. [...]

11 heures 30 minutes, les fameux Ninjas ont envahi sans problème tout Baongo. 12 heures 30, ils demandent à la population nombreuse dans les rues de libérer le terrain en regagnant les maisons. Ils tirent de plus en plus ; ce qui apeure la population qui se doute bien de quelque chose. Les tirs s'intensifient vers treize heures. Des coups de canon retentissent. Mais déjà, à partir des maisons où les populations se sont terrées, on peut entendre des éclats de rire venant de la rue et le bruit de véhicules. À 16 heures, on demande à la population de libérer le quartier. Les militaires menacent carrément les hommes, sur qui ils pointent les armes. [...] Dans l'église Notre Dame du Rosaire où se retrouve une foule immense, les militaires de la force publique avec parmi eux quelques personnes de type européen, font irruption et menacent d'abattre quelques personnes. Ces personnes de type européen le leur interdisent : "*Ne faites pas ça ici*". [...]

Les populations qui quittent Baongo et Makélékélé (les deux arrondissements du Sud de Brazzaville) sont triées et séparées au niveau des barrages de contrôle au niveau du camp militaire de la milice et du centre culturel français. [...] Les militaires pointent au hasard un jeune et l'abattent sur le champ. [...]

Des populations de Mantsimou [*un des quartiers sud de Brazzaville*], [...] se plaignent des pillages par les soldats angolais : ils pillent, violent et brûlent les maisons. [...]

C'est à partir du Dimanche 20 Décembre que commencent les exécutions sommaires ».

Dès lors, c'est l'horreur - que résume un rapport conjoint de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH)<sup>9</sup>:

« Les éléments des forces gouvernementales [...] se sont mis à abattre tout homme valide, en âge et susceptible de manier une arme de guerre. [...] Un ratissage systématique avait été officiellement ordonné et annoncé par les autorités gouvernementales. [...] L'opération s'est révélée être un massacre à grande échelle, délibéré et méthodique des civils non armés de ces quartiers soupçonnés de sympathie à l'égard des Ninjas. [...]

Aux points de contrôle (désignés au Congo par le terme "bouchon"), [...] beaucoup d'adolescentes et de femmes adultes, qui n'avaient pas d'argent pour calmer les Cobras surexcités, ont été soustraites du groupe pour être violées. Des jeunes filles ont été violées devant leurs pères et mères, des femmes devant leurs époux à l'immeuble de l'UAPT et dans le voisinage de la Mairie de Baongo, ainsi

<sup>7</sup>. Le 3 mars 1999, Denis Sassou Nguesso a rassemblé ses partisans dans le quartier brazzavillois de Mikalou. Selon la retranscription de son discours « à l'attention des fils et filles du Nord », il leur aurait déclaré : « La guerre que vous avez gagnée vous a seulement écartés du danger, mais ce danger continue à menacer. [...] S'il m'arrivait de mourir à 11 heures, sachez qu'avant 15 heures, on ne parlera plus du Nord tout entier. [...] Tous nos villages seront brûlés, tous les nordistes de Brazzaville comme ceux de Pointe-Noire mourront dans les trois heures qui suivront ma mort ».

<sup>8</sup>. Le récit de ce témoin est recoupé par de nombreuses sources.

<sup>9</sup>. FIDH/OCDH, *Congo-Brazzaville. L'arbitraire de l'État, la terreur des milices*, 17/06/1999.



qu'à l'intérieur de leurs domiciles ».

C'est à bord de véhicules récemment livrés par la France que les troupes et milices du camp présidentiel ont déferlé sur Bacongo et Makélékélé. Elles se sont déchaînées sur cette zone urbaine, aussi peuplée que Bordeaux. Elles l'ont partiellement évacuée, "fait le tri" à la sortie, puis ravagé tout ce qui restait - habitations et êtres humains. Avec un double objectif : un pillage exhaustif, et l'élimination de tous les Ninjas virtuels ou potentiels, les hommes et les adolescents. Maison par maison. Plus les viols, mutilations et massacres que stimule ce genre d'expédition homicide : « *J'ai vu des gens qui s'enfuyaient avec un matelas mousse auxquels les militaires ont mis le feu pour les transformer en torches vivantes* », témoigne Annie Siassia, une Française échappée de cet enfer<sup>10</sup>. Parmi les habitants du quartier M'Pissa, beaucoup sont poussés dans le fleuve Congo, qui emporte leurs corps<sup>11</sup>.

Le bilan des massacres de décembre 1998 à Brazzaville est controversé. Très informée sur le Congo-Brazza<sup>12</sup>, la Cimade parle de 25 000 morts. L'opposition, qui a avancé des chiffres plus élevés, signale qu'une pelle mécanique a été utilisée sans arrêt pendant près de sept semaines pour enfouir les cadavres et que, jusqu'au 31 janvier 1999, les quartiers de Bacongo et Makélékélé ont été interdits à la Croix rouge internationale<sup>13</sup>. Arrivés en France, des réfugiés déclarent avoir vu des camions chargés de cadavres circuler par la rue Trois-Francis, à Brazzaville, pour aller les jeter dans un bras du fleuve Congo. « *Ces camions passaient devant l'ambassade de France [...]. Des membres de la famille réfugiés à Kinshasa nous disent aussi que le fleuve charrie des corps...* »<sup>14</sup>. Un haut diplomate qui se trouvait à Brazzaville confirme que « *les Cobras ont tué tous ceux qui n'avaient pas encore quitté les quartiers : femmes, enfants et vieillards compris. Puis ils ont pillé, brûlé les maisons ainsi que les corps des victimes* ».

Ce diplomate ajoute : « *Si des forces gouvernementales tuent toute personne venant d'un certain peuple, le terme de génocide doit être appliqué. Au Congo-Brazzaville, c'est le cas* »<sup>15</sup>. La FIACAT (Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture) évoque les « premiers actes d'un génocide »<sup>16</sup>. La violence déployée contre les Lari<sup>17</sup> « prend l'allure d'un "ethnocide" », témoigne le missionnaire Eugène Jubault à *Ouest-France*. « *Il y a une volonté manifeste de supprimer les Lari* », ajoute son confrère Pierre Loubier<sup>18</sup>.

Dans son message du Nouvel an 1999, le président Sassou Nguesso proclame : « *Mon engagement pour la réconciliation nationale est irréductible, mon combat pour la paix et la liberté est inaltérable* »<sup>19</sup>.

Grâce aux Services et aux militaires français très actifs au Congo, l'Élysée et Matignon sont vite informés des massacres - tout proches, d'ailleurs, de la résidence de l'ambassadeur de France. Ils expédient à Brazzaville un Hercules C 130 chargé de soldats et de barbouzes... pour renforcer la protection de l'ambassade et rapatrier, en cas d'urgence, les quelques dizaines de résidents français sur place<sup>20</sup>. Avec l'aide des alliés angolais, ils n'ont quand même pas oublié de protéger Pointe-Noire, la place forte du pétrole. Paris a continué d'observer, de loin, le vaste nettoyage ethnique, en tentant de le minimiser pour éviter que l'opinion ne s'émeuve et ne

<sup>10</sup>. Interviewée dans *Libération* du 12/01/1999.

<sup>11</sup>. Cf. Comité Europe pour la paix et la démocratie au Congo, *L'embrasement du Pool*, 06/01/1999 - un document particulièrement fiable.

<sup>12</sup>. Depuis que le Zaïre est redevenu Congo, il n'est pas simple de le distinguer clairement et sans périphrase de son voisin homonyme. Le caractère "démocratique" de la République de Kinshasa n'étant pas vraiment assuré, on parlera de Congo-Kinshasa ou Congo-K - plutôt que de "République démocratique du Congo", ou RDC. Et, au nord-ouest, de Congo-Brazza ou Congo-B.

<sup>13</sup>. Communiqué du CERDEC, 02/03/1999.

<sup>14</sup>. Témoignage de Patrice Mangin, mari d'une Congolaise, in *Réforme* du 14/10/1999.

<sup>15</sup>. Cité par Henrik Lindell, *Silence, on tue !*, in *Témoignage chrétien* du 14/01/1999.

<sup>16</sup>. Communiqué du 08/01/1999.

<sup>17</sup>. Entre orthographes africaine et française, savante et ordinaire, je ne pourrai ici tenir une position constante sur le pluriel des noms d'ethnies (avec ou sans s).

<sup>18</sup>. *Le Congo en proie à la "folie homicide"*, 05/01/1999. Écrit avec un an de recul, le récit d'un témoin pondéré et fiable fait état d'« un plan d'élimination maximum des Lari ». « En réalité, dans la conception du pouvoir, il n'y a pas de civils dans cette guerre » : « tout Lari est Ninja par définition ».

<sup>19</sup>. Cité par Pana, 01/01/1999.

<sup>20</sup>. D'après *Un chiracophile en mission à Brazzaville*, in *Le Canard enchaîné* du 27/01/1999.

pousse à faire quelque chose<sup>21</sup>. L'administration américaine a fait de même pendant le génocide rwandais, en 1994 : elle s'est ingéniée à esquiver le mot « *génocide* » pour n'être pas contrainte d'intervenir. Pourtant, aux barrières tenues par les Cobras, on demandait les cartes d'identité : ce n'était pas la mention Tutsi qui, cette fois, décidait de la liquidation des hommes, mais leur patronyme, typique de leur origine régionale ou ethnique.

Le fait déclencheur de ce qui relève au moins du crime contre l'humanité est controversé. La thèse du gouvernement congolais<sup>22</sup> est celle d'une réplique à une invasion des quartiers sud par les miliciens Ninjas. Ils y étaient effectivement infiltrés, quelques éléments s'y sont sans doute découverts à partir du 15 décembre 1998 - commettant d'ailleurs eux aussi des exécutions arbitraires à l'encontre de partisans du régime<sup>23</sup>. Mais la réaction du pouvoir est totalement disproportionnée : selon le diplomate cité plus haut, les Ninjas étaient déjà à l'abri dans les forêts voisines lorsque les massacres ont commencé.

En réalité, l'affaire ressemble fort à l'un de ces "coups tordus" dont Sassou Nguesso, ex-responsable des services de Sécurité, est archi-familier<sup>24</sup>. Curieusement, il est resté éloigné du Congo durant toute la journée du 18 décembre : rentrant du Sommet africain de Ouagadougou, il a fait à Yaoundé une "escale technique" prolongée. Le mari d'Annie Siassia, Albert, parle de faux Ninjas grimés patrouillant dans les quartiers sud<sup>25</sup>. Une provocation classique (un "plastron"). Un autre témoin, déjà cité, explique :

« Fait remarquable pour qui a vécu l'existence des milices à Brazzaville : les miliciens s'identifiaient par leur façon de rythmer les tirs. C'est cela qui a trahi les fameux Ninjas qui n'étaient que des agents de la force publique déguisés. Car le rythme de leurs tirs est bien celui des Cobras (milice de M. Sassou Nguesso). Nos enquêtes nous ont révélé qu'au niveau de la présidence de la République, on signalait le Jeudi 17 décembre une forte présence des hommes : certains en tenue militaire, d'autres en civil et nu-pieds. [...]

Autre constat : Ce Vendredi même, dans Bacongo, à l'heure où les populations sont déplacées en masse, il y a très peu et même pas de cadavres, à l'issue des combats supposés ; ceux que l'on voit sont ceux de paisibles citoyens froidement abattus par les militaires devant les parents ou autres connaissances. [...]

La répétition de [la même] séquence [de tirs de canon et de kalachnikovs] après des silences d'une quinzaine de minutes, nous ont fait penser que c'était un simulacre de combat<sup>26</sup> ».

Le même témoin signale que « des individus français de race blanche » ont « pris part au massacre des populations au côté des forces publiques ». « Ils étaient avec d'autres militaires en camion sortant directement de l'enceinte de l'ambassade de France à Brazzaville ». Annie et Albert Siassia, habitants des quartiers sud, confirment la présence de mercenaires blancs dans les "opérations de nettoyage", aux côtés des soldats angolais et tchadiens et des miliciens Cobras. La présence de mercenaires français au Congo-Brazza est par ailleurs avérée, comme on le verra plus loin. Quant au couple Siassia, de nationalité française, il a eu le plus grand mal à obtenir refuge à l'ambassade de France : dans un premier temps, les militaires de garde ont reçu l'ordre de le refouler.

<sup>21</sup>. L'hebdomadaire protestant *Réforme* sera bien seul à titrer en "Une" : *Prévenir un nouveau génocide* (21/01/1999).

<sup>22</sup>. Avalisée par le ministre français de la Coopération Charles Josselin : « *Nous savions depuis plusieurs mois que les anciennes milices de M. Kolelas s'y livraient à un certain nombre d'actions, à ce point que les Angolais étaient venus en appui des troupes régulières congolaises pour essayer d'y mettre bon ordre* ». Déclaration du 19/12/1998 à l'AFP.

<sup>23</sup>. Cf. FIDH/OCDH, *Congo-Brazzaville. L'arbitraire de l'État, la terreur des milices*, 17/06/1999.

<sup>24</sup>. Tout comme certains de ses "barons". Le coup serait intervenu dans une situation économique et politique très tendue :

- Les recettes du pétrole sont gagées pour plusieurs années, et le prix du baril était alors au plus bas. Faute d'argent pour payer soldats et miliciens, il était tentant de les envoyer piller.

- Au sein du groupe au pouvoir perdurent de vieilles inimitiés, datant de l'ex-parti unique. Elles sont attisées par le problème de l'intégration des milices dans l'armée (une partie des Cobras ont été écartés) et par la lutte pour les places. Comme en Somalie, on ne peut raisonner seulement en terme de clan : il faut descendre aux sous-clans, aux factions. Il y a plusieurs "variétés" de Cobras.

<sup>25</sup>. Lors d'une conférence de presse organisée par Noël Mamère à l'Assemblée nationale, le 18/01/1999.

<sup>26</sup>. Témoignage d'un rescapé. Manuscrit.

## Nettoyer le Sud

La terrible répression s'étend à tout le sud du pays. Selon le même scénario : pillage, viols, assassinat systématique des mâles. En pays lari comme chez les partisans de l'ex-président Lissouba, dans les régions de la vallée du Niari (le Nibolek). Un détail a frappé un observateur : on vole même les planches à manioc, sans guère de valeur marchande. C'est le signe que l'on veut attenter à la vie même de toute une population. Les Mig angolais bombardent les localités du Sud. Fuyant l'agression, des centaines de milliers de personnes se cachent, affamées, dans la forêt.

Le Père Lucien Favre, missionnaire spiritain suisse, a livré fin janvier 1999 à plusieurs journaux un tableau explicite de la situation le long du chemin de fer Congo-Océan :

Lorsque « l'armée angolaise et les Cobras sont entrés dans Dolisie le 27 décembre, ils ont [...] tué tous les jeunes hommes qui étaient restés, sans distinction<sup>27</sup> ».

« À Nkayi, les Cobras ont tué de sang-froid des centaines de jeunes soupçonnés d'être favorables aux milices du président déchu. Ils ont tiré dans le tas<sup>28</sup> ».

« Entre Nkayi et Madingou, [...] les villages sont systématiquement détruits et la population exterminée<sup>29</sup> ».

« Le 25 janvier à Dolisie, [...] quand nous avons entendu tonner les canons angolais, [...] nous sommes partis. En trois heures, la ville [90 000 habitants] s'est vidée. [...] C'était une marée humaine à perte de vue. [...] Déjà plus de 200 000 personnes sont réfugiées dans les forêts. Elles vont mourir car c'est la saison des pluies tropicales. Elles n'ont ni toit, ni nourriture, ni médicaments<sup>30</sup> ».

À Dolisie, les Cobras « étaient épaulés par plusieurs centaines d'Angolais et par des Hutus rwandais<sup>31</sup> ».

Ainsi, en cet hiver 1998-99, le public français a eu quelques rares échos d'une tragédie comparable à celle du Kosovo ou de Timor. S'agissant d'un pays stratégique pour la Françafrique, ce public n'a eu droit ni aux antécédents, ni à la suite. Les voici donc, brièvement. Je reviendrai au chapitre suivant sur ce qui lie si chèrement Brazzaville (et Sassou II) à Paris.

## Sassou II sous de mauvais signes

Dès son accès à Matignon, en juin 1997, Lionel Jospin a mesuré le poids et la cohésion en Afrique du triangle des trois E : Elf, l'Élysée et l'État-major. Renonçant à l'affronter, il a choisi de s'y laisser enclorre<sup>32</sup>. À Brazzaville, les trois E ont choisi leur camp : celui de "l'ordre" qu'est censé restaurer, par la guerre civile, l'ex-dictateur Denis Sassou Nguesso<sup>33</sup>. Cet homme providentiel est un vieil ami de Jacques Chirac, d'Elf et d'Alfred Sirven, de Roland Dumas, du général Jeannou Lacaze, des frères Feliciaggi (la Corsafrique casinotière et pasquaïenne), de Pierre Aïm et Michel Roussin (la cellule africaine du groupe Bolloré). Tous personnages que leur suractivité tropicale conduira à squatter ce livre.

Le 15 octobre 1997, la victoire de Sassou est placée sous un mauvais signe. Sur les ondes de sa station privée Radio Liberté, le général victorieux laisse son chef d'état-major accorder une récompense aux guerriers : piller les quartiers sud de

<sup>27</sup>. Cité par *Libération* du 03/02/1999.

<sup>28</sup>. Cité par *Le Monde* du 02/02/1999.

<sup>29</sup>. Cité par *L'autre Afrique* du 03/02/1999.

<sup>30</sup>. Cité par *Ouest-France* du 16/02/1999.

<sup>31</sup>. Cité par *Le Monde* du 02/02/1999.

<sup>32</sup>. Expert en géométrie politique, Claude Angeli, directeur de la rédaction du *Canard enchaîné*, est formel : « la politique africaine, au Congo, en RDC [ex-Zaïre], au Gabon, quel que soit le cas de figure, se fait à l'Élysée, même en période de cohabitation ». (Audition devant la mission d'information parlementaire « sur le rôle des compagnies pétrolières dans la politique internationale et son impact social et environnemental », in *Pétrole et éthique : une conciliation possible ?*, rapport de la mission, p. 77). Les trois députés de cette mission, la présidente Marie-Hélène Aubert (Verts), les rapporteurs Pierre Brana (PS) et Roland Blum (UDF) ont accompli, dans un domaine totalement neuf pour le Parlement, un travail d'une qualité exceptionnelle.

L'Élysée est en quelque sorte le siège social des 3 E. Le Parlement est encore plus marginalisé que Matignon.

Une précision : l'expression "triangle des trois E" commençant à être fréquemment utilisée sans mention de son origine, je ne puis faire autrement que rappeler, pour ne pas être accusé de plagiat, qu'elle est d'abord apparue dans la lettre de Survie *Billets d'Afrique* (12/1998).

<sup>33</sup>. Sur les modalités de cette alliance et son "succès", cf. *La Françafrique*, p. 309-316.

Brazzaville pendant deux jours. Le pillage durera plus d'une semaine. Puis Sassou choisit de disqualifier les responsables politiques du camp vaincu, qui représentent plus des trois-quarts de l'électorat, en les accusant de « *génocide* ».

Sassou-Nguesso n'a pas changé. Il n'a nullement l'intention de partager le pouvoir, ni le gâteau pétrolier<sup>34</sup>. La mosaïque militaire sur laquelle il s'appuie, composée en majorité de miliciens et de soudards, n'est pas faite pour favoriser une pacification. Le contingent angolais, par exemple, est composé pour une bonne part d'orphelins de guerre, dressés à perdre toute pitié. Des jeunes filles et des femmes sont violées impunément par eux ou les Cobras, séropositifs pour la plupart. Parfois elles sont exécutées. Chez les acteurs de la mouvance présidentielle, relève un missionnaire catholique, on trouve la logique « nettement génocidaire de la "punition" à infliger aux gens du Sud "décidément trop têtus", avec comme maîtres mots "tuer et détruire" autant que possible ». À peine fêtée la victoire d'octobre 1997, « les ex-miliciens Ninjas de Bernard Kolelas dispersés dans les villages étaient, systématiquement, recherchés et éliminés, sur la base d'une liste - devenue "la liste" - cause principale de la rébellion de ceux qui s'y savaient inscrits ».

Les amorces de guerre civile ne cessent de resurgir dans le sud du pays. Tout au long de 1998, des villes et des villages sont bombardés, des habitations incendiées, de nombreux civils tués. « *Denis Sassou Nguesso est un mauvais redoublant. Il n'a rien retenu de ses échecs passés* », constate amèrement l'un de ses conseillers français<sup>35</sup>.

Au nom de toutes les Églises congolaises, le très prudent archevêque de Brazzaville Mgr Barthélémy Batantou dénonce le 3 février 1998 la poursuite des « *exécutions sommaires* »<sup>36</sup>. Le 12 mars, le Parlement européen demande la suspension de toute aide non-humanitaire au Congo, qui n'est « plus un État de droit ». Dès avril, la FIDH publie un rapport alarmant de son affiliée congolaise, l'OCDH, et alerte la Commission des droits de l'homme des Nations unies : « Exécutions sommaires, arrestations et détentions arbitraires, sont actuellement monnaie courante [...]. Les auteurs des violations des droits de l'homme sont des individus armés, agissant en uniforme et en civil, manifestement assurés d'une totale impunité ».

La France est mouillée jusqu'au cou. Jacques Chirac soutient sans état d'âme son ami Sassou. Elf finance le nouveau régime, même si c'est avec des élastiques<sup>37</sup>. Des avions de transport français concourent à son approvisionnement en armes. La DGSE forme la Garde présidentielle et réorganise l'armée. Le "conseiller en sécurité" Patrick Ollivier, « qui tourne depuis la Rhodésie<sup>38</sup> » dans les œuvres cachées de la Françafrique, est annoncé auprès du ministre de l'Intérieur Pierre Oba<sup>39</sup>.

Installés à l'académie militaire Marien Ngouabi, des hommes de Bob Denard, commandés par le "capitaine Jean-Pierre" (Jean-Marie Dessales, pilier de la Garde présidentielle comorienne), continuent d'instruire les Cobras. Ils prolongent le contrat conclu durant la guerre civile de 1997 sur financement du président gabonais Omar Bongo - un des plus anciens sponsors de Denard. Le "climat social" se détériorant dans la caserne, les mercenaires iront jusqu'à déclencher une journée de grève sans préavis, en janvier 1998. Ils exigent la démission de leur chef. Denard sera contraint de le remplacer par Emmanuel Pochet. Celui-ci, dauphin putatif du vieux « corsaire de la République<sup>40</sup> », est un familier du Front national. Des

<sup>34</sup>. Ce passage s'inspire partiellement du chapitre II.2 du *Dossier noir* n° 12 d'Agir ici et Survie, *La sécurité au Sommet, l'insécurité à la base*, L'Harmattan, 1998. Plusieurs passages du présent ouvrage développent et actualisent ce dossier, élaboré à l'occasion du Sommet franco-africain du Louvre en novembre 1998.

<sup>35</sup>. Cité par Stéphane Dupont, *Congo : le reprise des combats ajourne la reconstruction de Brazzaville*, in *Les Échos* du 22/12/1998.

<sup>36</sup>. Cité par *Afrique-Express (AE)* du 12/02/1998.

<sup>37</sup>. Le paiement des redevances est toujours problématique, puisque les gouvernements congolais successifs ne cessent de les hypothéquer pour leurs emprunts gagés. De surcroît, les relations personnelles n'étaient pas bonnes entre Sassou Nguesso et le PDG d'Elf, Philippe Jaffré.

<sup>38</sup>. Selon un observateur averti, cité par Didier François, *Amères équipées pour les soldats du "Vieux"*, in *Libération* du 04/02/1999. Territoire britannique, la Rhodésie du Sud fut transformée par les colons en un régime d'apartheid (1965-1978), avant de s'émanciper sous le nom de Zimbabwe.

<sup>39</sup>. Cf. *Des officiers de la DGSE pour Sassou II*, in *La Lettre du Continent (LdC)*, 12/03/1998.

<sup>40</sup>. Comme s'autoproclame Denard dans son autobiographie, *Corsaire de la République*, Fixot, 1998.

mercenaires rivaux le décrivent comme un « *admirateur* » du révisionniste Faurisson<sup>41</sup>. On ne s'éloignerait guère du crime contre l'humanité.

Michel Lecornec, émergeant depuis une décennie au budget de la Coopération, est annoncé comme conseiller spécial de Sassou II après que son ministre, Charles Josselin, ait rompu son contrat de 500 000 francs par an<sup>42</sup>. Le général Jeannou Lacaze débarque, bardé de références : ex-chef d'état-major de Mitterrand et, en parallèle, de Mobutu, conseiller militaire d'Eyadéma et autres potentats, il n'a cessé de fréquenter son collègue Augustin Bizimungu, ex-chef d'état-major des Forces armées rwandaises qui encadrèrent et exécutèrent le génocide de 1994. Il vient jouer les stratèges auprès du chef d'état-major congolais, le colonel Motandeu-Monghot, qui a bien du mal à commander une coalition hétéroclite : aux côtés des soldats et miliciens locaux, combattent des cohortes angolaise, tchadienne et rwandaise, ainsi que des mercenaires européens et africains, français et marocains notamment. Tous ont, en principe, un objectif commun : l'opération de pacification "Colombe II". Traduction par le chef Cobra Jean-Marie Tassoua, alias « général Giap » : « *Nous n'allons pas nous laisser embêter par des morpions !*<sup>43</sup> ».

Au printemps 1998, le district de Mouyondzi, à l'est de la région de la Bouenza, est totalement isolé par des centaines de Cobras, soutenus par des soldats angolais et des mercenaires blancs, principalement français. Une colonne de "pacificateurs" est commandée par le colonel Prosper Konta, qui dirigea dix ans plus tôt le massacre d'Ikonongo, village d'un rival de Sassou I, Pierre Anga. Elle vient semer la terreur dans Mouyondzi : assassinats, viols, mise à sac, incendie d'une quarantaine de maisons. Une partie de la population, déjà, doit s'enfuir dans les forêts et les grottes avoisinantes. Les hommes réagissent, s'organisent et chassent les miliciens. Ils livrent bataille le 6 avril à une colonne appelée en renfort, tuant une soixantaine de Cobras. Ce qui suscite blocus et représailles.

Les accrochages n'ont cessé depuis lors de se poursuivre. Les rebelles tentent de bloquer l'activité économique et militaire du régime en interrompant le trafic ferroviaire sur la ligne Congo-Océan. Ce qui multiplie les expéditions punitives d'un pouvoir fragilisé, tandis que ses milices cherchent à contrôler la fructueuse filière du cannabis, partiellement tenue jusqu'alors par les Ninjas<sup>44</sup>. À partir d'octobre 1998, « au lieu d'assurer la sécurité des populations civiles du Pool, les forces gouvernementales, composées essentiellement d'ex-miliciens Cobras et appuyées par des soldats angolais, se sont livrées au pillage et à la destruction des maisons des particuliers, ainsi qu'à de nombreuses exécutions arbitraires de tout jeune garçon ou homme valide soupçonné d'appartenir aux milices Ninja<sup>45</sup> », constate l'Observatoire congolais des droits de l'Homme. En conclusion de son rapport intérimaire du 4 novembre 1998, l'OCDH estime que l'impunité « conduit inexorablement le Congo-Brazzaville vers le chaos et la barbarie ».

Le 14 novembre, une délégation œcuménique de médiation est décimée à Mindouli : le pouvoir s'empresse d'accuser les Ninjas du meurtre de 13 personnes, dont 5 pasteurs et un prêtre. Tout indique au contraire qu'il s'agissait d'un guet-apens ourdi par les militaires et Cobras gouvernementaux<sup>46</sup>. Adeptes résolu de "l'accusation en miroir", qui attribue aux adversaires les mauvais coups que l'on a commis ou va commettre<sup>47</sup>, le régime incarcère peu après trois membres du Conseil constitutionnel pour « complicité de génocide ». Leur seul crime : avoir prolongé le mandat du pouvoir précédent (porteur tout de même du suffrage d'une grande majorité de l'électorat) alors que la guerre civile empêchait l'organisation de

<sup>41</sup>. D'après D. François, art. cité.

<sup>42</sup>. Selon *Des officiers de la DGSE pour Sassou II*, in *LdC* du 12/03/1998.

<sup>43</sup>. Cité par Caroline Dumay, *La percée du Giap congolais : de la banque à la kalachnikov*, in *Le Figaro* du 20/10/1997. Le "général" confirme le soutien décisif apporté par le Gabon de Bongo - et donc par la France. À propos d'Elf, il parle de « *neutralité active* » (sic).

<sup>44</sup>. Cf. Comité Europe pour la Paix et la démocratie au Congo, *L'embrasement du Pool*, 06/01/1999.

<sup>45</sup>. FIDH/OCDH, *Congo-Brazzaville. L'arbitraire de l'État, la terreur des milices*, 17/06/1999.

<sup>46</sup>. Cf. Henri Yamba, *Le génocide programmé du Sud-Congo (Brazzaville) (1997-1999). La vérité sur l'assassinat des religieux à Mindouli. Récit chronologique des événements*, 8 p. dactylographiées, 03/1999. RFI et, à sa suite, les quotidiens français (tels *Libération* du 16/11 et *Le Figaro* du 17/11/1998) ont repris la version gouvernementale. Sans rectifier plus tard.

<sup>47</sup>. Le *Hutu power* rwandais est allé très loin dans cette pratique. Cf. Human Rights Watch/FIDH, *Aucun témoin ne doit survivre*, Karthala, 1999, p. 82-83.

l'élection présidentielle... Le général Sassou Nguesso oublie de préciser qu'il s'était minutieusement préparé au déclenchement de cette guerre civile, en juin 1997<sup>48</sup>.

### 1999, année d'agonie

Les massacres de décembre 1998 sont ainsi l'aboutissement d'une logique meurtrière, excitée depuis plusieurs mois<sup>49</sup>. La France était d'autant plus au courant qu'elle avouait officiellement son implication. Elle est « *le seul pays occidental à manifester sa présence critique au Congo aux côtés de M. Sassou Nguesso, au lieu d'une absence moralisatrice*<sup>50</sup> », se flattait en novembre le ministre de la Coopération Charles Josselin. Les crimes contre l'humanité de l'hiver ne la dissuadent pas de continuer, seule, d'accompagner un régime récidiviste.

L'année 1999 est d'abord marquée par le sort épouvantable des 300 000, puis 500 000 civils fugitifs<sup>51</sup>, mourant de faim dans les forêts. « *Ils ressemblent aux réfugiés somaliens de 1993* », atteste Henrik Lindell, l'un des seuls journalistes occidentaux à avoir été, vraiment, enquêter sur place. « *Beaucoup de personnes, surtout les enfants et les personnes âgées, meurent de diarrhées, de paludisme et de morsures de serpents*, relate un témoin<sup>52</sup>. *La faim tue plus sûrement que les balles* ». Le père d'un enfant mort de malnutrition<sup>53</sup> est désespéré : « *Je ne sais pas si je pleure mon fils ou les morts qui sont autour de moi. Il y a partout des cadavres qui ne sont même plus enterrés* ».

Lorsque les fugitifs n'ont plus d'autre issue que de rentrer chez eux, ils risquent l'exécution pour les hommes, le viol pour les femmes : « À grande échelle, les femmes, les jeunes femmes, les filles sont violées, déshonorées, bafouées dans leur dignité de femmes. À grande échelle, les enfants, les vieux, les malades, les couches les plus fragiles sont décimées. La mort, tout court, sème la désolation parmi les populations [...] dans les forêts », osaient (enfin) crier les évêques congolais le 21 septembre 1999<sup>54</sup>, relayés par les trois présidents (catholique, protestant et orthodoxe) du Conseil des Églises chrétiennes de France<sup>55</sup>.

Le témoignage du docteur François Guillemot, de Médecins sans Frontières, illustre la litanie des drames personnels ainsi vécus. Il accueille à l'hôpital de Makélékélé, en juin 1999, des réfugiés de retour à Brazzaville :

« Simultanément, deux enfants atteints d'un kwashiorkor très évolué sont déposés, sans un mot, par leurs mères épuisées. Le tableau clinique est désastreux : éclatement de la peau par l'œdème comme autant de brûlures, hypothermie, diarrhée achevant la déshydratation... et surtout le regard des enfants, épuisé, inerte... La mère les a amenés comme pour signifier qu'ils avaient tenu tout ce temps, jusqu'au bout, jusqu'à cet hôpital, en attendant le miracle... Le miracle n'aura malheureusement lieu que pour l'un des enfants. L'autre avait-il tenu, au-delà de tout espoir médical, pour aider sa mère à vivre ? [...]

Cette petite fille de 9 ans, accompagnée de son grand-père. Ses parents ont été tués devant elle, ses sœurs ont été emmenées... [...] Elle arrache sa sonde [...]. Elle se laissera mourir sans que nous ayons pu trouver les mots de vie. [...]

Une jeune femme descend [*d'un camion ramenant des réfugiés*], maigre, épuisée, accompagnée de petites filles d'une douzaine d'années. Elles ont été violées à plusieurs reprises, dans un poste de contrôle, après que le mari, qui tentait de s'interposer, ait été battu puis enlevé. [...] Dans la voiture, on écoute RFI. Ça parle

<sup>48</sup>. Cf. chapitre 2.

<sup>49</sup>. Sur cet engrenage criminel, on peut lire le remarquable récit chronologique des événements rédigé par Henri Yamba, *Le génocide programmé du Sud-Congo (1997-1999)* - déjà cité. Dans la masse d'informations plus ou moins précises et contrôlables diffusées par les partis et mouvements congolais, ce récit (qui court jusqu'en février 1999) se distingue par sa rigueur.

<sup>50</sup>. Propos tenu par le ministre lors de sa visite au Congo-B, du 9 au 11 novembre 1998.

<sup>51</sup>. Le second chiffre est avancé par les évêques du Congo-B, dans un communiqué du 21/09/1999.

<sup>52</sup>. Témoignage d'une femme, transmis par le mari français de sa nièce, Patrice Mangin, in *Réforme* du 14/10/1999.

<sup>53</sup>. Un neveu de l'épouse de Patrice Mangin. Ibidem.

<sup>54</sup>. Même si, par une fausse fenêtre qu'expliquent leurs divisions internes et le risque de persécution, ils paraissent mettre à égalité « les violences inouïes exercées sur les gens, tant par les rebelles que par la force publique ». Les uns et les autres commettent de nombreuses exactions, mais l'échelle n'est pas la même - du moins jusqu'à la fin de l'été 1999 (où l'on a commencé d'observer une escalade criminelle chez les rebelles Ninjas et Cocoyes). Les Églises protestantes, qui craignent moins une parole politique, sont plus explicites quant aux responsabilités respectives. Et l'objectif du communiqué de l'épiscopat congolais était avant tout d'appeler à des négociations que refusait alors Sassou II, au nom de son "bon droit".

<sup>55</sup>. Communiqué de soutien du 30/09/1999.

de la France et de ses 35 heures. Je me sens étrangement décalé...<sup>56</sup>».

Selon un rapport humanitaire d'août 1999, sur les 20 000 personnes revenues les semaines précédentes à Brazzaville, 300 femmes au moins auraient été violées. Mais les organismes de secours estiment que le chiffre réel est bien plus élevé<sup>57</sup>. Une source humanitaire très crédible, qui tient à rester anonyme, indique que lors des retours du printemps 1999, les femmes étaient systématiquement violées. Les témoignages abondent sur les tueries de jeunes gens. Ce tragique retour des fugitifs de l'intérieur s'opéraient à l'appel du Haut-commissariat aux réfugiés (HCR)...

De son côté, le pouvoir use de promesses trompeuses pour inciter au retour ceux qui avaient franchi le fleuve vers Kinshasa. Selon le témoignage de l'unique rescapé, recoupé de différentes sources, plus de cent jeunes hommes<sup>58</sup> revenus au pays ont été arrêtés puis assassinés le vendredi 15 mai vers 3 heures du matin à proximité de la Présidence. Seul critère de cette boucherie : un nom de famille du Pool. Le même scénario se serait reproduit durant l'été avec 157 jeunes gens. Rentrés sur la foi d'une promesse d'amnistie, ils auraient été regroupés dans un camp militaire, puis exécutés collectivement dans le Pool<sup>59</sup>.

Pendant ce temps, selon l'opposition, « les légionnaires français [...] procèdent à des fouilles systématiques sur les populations civiles » dans les quartiers sud de Brazzaville<sup>60</sup>. Comme aux barrières de Kigali, au temps d'Habyarimana.

Alliés du pouvoir, les résidus locaux des troupes et milices du *Hutu power* rwandais participent au déchaînement des violences contre les populations du sud de la capitale et du pays. Des récits d'atrocités nous sont parvenus - comme lors de l'attaque des réfugiés de Loudima, le 23 juin 1999. Faute de recoupements suffisants, je ne les évoquerai pas ici. Le journalisme indépendant conforme aux standards déontologiques internationaux a quasiment déserté le Congo-Brazza<sup>61</sup>. Un coefficient de doute (de 1 % à 50 %, ou davantage) affecte par conséquent les récits d'exactions transmis par les habitants, via de multiples canaux informels, parfois au péril de leur vie. Il est vrai que le risque de manipulation est important. En testant la crédibilité relative de ces nombreux canaux, nous avons acquis la certitude qu'une grande majorité des faits ainsi relatés correspondaient à la réalité (les chiffres nettement moins). Mais cette conviction globale ne permet pas de certifier d'office chacun des récits. Cela permet d'entretenir la défiance. Justifiée pour quelques témoignages, elle est systématisée. Il en était de même pour les atrocités serbes au Kosovo avant que puissent y faire leur travail les enquêteurs du Tribunal pénal international et les journalistes. Ce n'est pas un hasard si les journalistes étrangers ont été si rares au Congo-B : la Françafrique en action déteste leurs flashes<sup>62</sup>.

Avec ses alliés étrangers, Sassou II entreprend la "reconquête" des principales villes du Sud. Nkayi et Dolisie ont été les premières cibles, comme l'a raconté le Père Lucien Favre. Le "nettoyage ethnique" de ces deux villes - massacres et mise en fuite des habitants terrorisés - a fait passer leur population globale de 120 000 à 3 500 personnes, selon une mission de l'ONU passée en avril. Sont pareillement réoccupées les villes de Mindouli, Ngoma Tsé-Tsé, Mouyondzi. Des reconquêtes parfois provisoires. Durant l'été 1999, le rouleau compresseur s'en prend aux localités de la région Lékoumou. Le régime mobilise des moyens de plus en plus lourds : hélicoptères de guerre, aviation, chars, véhicules blindés - dont des Panhard de fabrication française. Si besoin est, il n'hésite pas à passer par le Gabon du très

<sup>56</sup>. *Congo-Brazzaville : le témoignage d'un médecin*, in *Messages* de MSF, 07/1999.

<sup>57</sup>. Dépêche d'IRIN, 19/08/1999. Le coordinateur humanitaire de l'ONU, Bill Paton, parlera début 2000 de « plusieurs dizaines de milliers » de viols commis en 1999.

<sup>58</sup>. Selon les sources, le chiffre varie de 102 à plusieurs centaines.

<sup>59</sup>. Communiqué du 10/08/1999 des Forces congolaises de libération, confirmé dans une déclaration du 29/09/1999 de Bernard Kolelas, président de l'ERDDUN.

<sup>60</sup>. Communiqué de la représentation de l'ERDDUN, 10/06/1999. Il peut s'agir de vrais-faux mercenaires français, au statut "spécial" ou imprécis. Cf. chapitres 14 et 16.

<sup>61</sup>. L'indépendance de l'AFP et RFI est très relative en Afrique francophone. Monique Mas, journaliste à RFI, écrit ainsi que « la couverture de la guerre au Rwanda à partir d'une radio de service public français s'est avérée aussi délicate pour le journaliste hexagonal qu'elle peut l'être pour ses confrères d'une radio gouvernementale africaine » (*Paris-Kigali 1990-1994. Lunettes coloniales, politique du sabre et onction humanitaire*, L'Harmattan, 1999, p.7).

<sup>62</sup>. Sauf lorsqu'elle assure la mise en scène. Ainsi, lors de l'opération *Turquoise* au Rwanda et de l'exode des réfugiés dans l'est du Zaïre, le SIRPA (Service d'information et de relations publiques des Armées) s'est pratiquement transformé en agence de voyage pour journalistes.

chiraquien Omar Bongo, gendre de Sassou. Chaque assaut de ces villes moyennes fait des centaines, voire des milliers de victimes civiles (les chiffres sont difficiles à établir). Les observateurs s'accordent cependant sur la dévastation et le carnage commis par des troupes sans retenue. Refusant d'assumer ce carnage, le chef d'état-major congolais Yves Motandeu-Monghot a démissionné.

Mi-juin, les hélicoptères de combat du camp gouvernemental bombardent les populations des villes de Makabana, Sibiti, et de quelques villages environnants. Ce bombardement a été précédé par le survol d'avions peints aux couleurs de la Croix rouge et de l'ONU/PAM (Programme alimentaire mondial). S'attendant à recevoir de l'aide alimentaire, les habitants affamés sont sortis de la forêt et ont subi l'attaque à découvert. Les avions précurseurs ont-ils été "empruntés", maquillés, détournés de leur objet ? Et cet hélicoptère blanc, siglé Elf, qui aurait carrément bombardé deux villages<sup>63</sup> début juin ? Ou ces deux hélicoptères bleus « de la société Elf », avec sigles ONU/PAM sur la partie ventrale, qui, selon des partisans de Lissouba, auraient attaqué Sibiti le 1<sup>er</sup> juillet 1999, envoyé une douzaine de missiles sur l'église protestante d'Indo et mitraillé des enfants<sup>64</sup> ? L'utilisation de ces sigles et logos fait l'objet de trop de témoignages, elle est si choquante, ou provocante, qu'elle méritait un vigoureux démenti, ou des explications.

Il faut solliciter le démenti pour l'obtenir : Elf affirme ne pas avoir d'hélicoptères en propre au Congo-Brazzaville, et sous-traiter ce type de transports à la compagnie Héli-Union. Cette société fournit aussi l'hélicoptère des déplacements de Sassou II, hypersécurisés<sup>65</sup>. Elle est familière des conditions extrêmes : sous-traitante de Total en Birmanie, elle a été également amenée à « rendre des services aux militaires birmans<sup>66</sup> », serviteurs d'une junte criminelle. L'un des actionnaires de sa maison-mère, la Compagnie nationale de navigation, n'est autre que le bras financier de la Délégation générale pour l'Armement, Défense Conseil International.

Selon une association de Congolais généralement bien informée<sup>67</sup>, les appareils engagés dans les opérations de bombardement et de mitraillage des localités du Sud « sont pilotés par des militaires français déguisés en mercenaires ». À Paris, le Quai d'Orsay botte en touche, au prétexte que, de loin, rien ne distingue un pilote français d'un mercenaire russe ou ukrainien... Pour la seule ville de Sibiti, le bombardement de juin aurait fait près de deux cents morts. Sibiti aurait été reconquise le 3 juillet par « des mercenaires rwandais armés de lance-roquettes et de [pistolets-mitrailleurs] PMK<sup>68</sup> ».

Cependant, les opposants armés n'ont pas renoncé. Évidemment, ce ne sont pas des saints aux mains nues<sup>69</sup>. Le 9 mai 1999, certains d'entre eux attaquent (avec des complicités internes ?) le camp d'entraînement de Bilolo et de l'Académie militaire, à 25 km au nord de Brazzaville. Selon un communiqué de la Radio royale du Kongo<sup>70</sup>, vingt « militaires français » auraient été tués. S'agirait-il de vrais-faux mercenaires de la bande à Denard ?

En réplique à cette attaque, les ex-Cobras et les soldats en uniforme se sont livrés au pillage des quartiers de la banlieue nord de Brazzaville. La chasse à l'homme a été ouverte, basée sur la langue maternelle. L'hebdomadaire catholique *La Semaine africaine*, plutôt adepte de la litote, ne retient pas son indignation :

« Il y a eu des exécutions sommaires et des arrestations arbitraires de jeunes originaires du Pool, accusés d'être des Ninjas. Certains ont été tout simplement abattus ou brûlés vifs. Et des têtes, des organes génitaux ou des membres ont été exhibés allègrement à travers les rues de la capitale par des Cobras euphoriques et

<sup>63</sup>. Kibouende et Kinkala. Communiqué des Forces d'autodéfense Ninjas, du 09/06/1999, confirmé par un communiqué de la représentation de l'ERDDUN du 10/06/1999.

<sup>64</sup>. Récit d'Alexandre Moussongo-Mapaha, transmis par le Conseil politique national de la résistance.

<sup>65</sup>. Cf. *Sécurité pour... l'ONU*, in *LdC* du 14/10/1999.

<sup>66</sup>. Selon Francis Christophe, auditionné par la mission d'information sur le rôle des compagnies pétrolières. *Pétrole et éthique*, rapport cité, tome I, p. 97.

<sup>67</sup>. Le CDLC (Collectif Démocratie et Liberté pour le Congo-Brazzaville). Communiqué du 24/06/1999.

<sup>68</sup>. Récit d'A. Moussongo-Mapaha, déjà cité.

<sup>69</sup>. Ils se sont réunis le 12 février 1999 à Sun City (Afrique du sud), en présence d'un fabricant d'armes sud-africain. Ils auraient contracté avec une cinquantaine d'anciens mercenaires d'Executive Outcomes. Cf. *Les "parrains" de la paix*, in *LdC* du 18/03/1999.

<sup>70</sup>. Du 25/05/1999. Ce média exprime le point de vue des partisans de Bernard Kolelas.



surexcités. Sommes-nous dans un état de barbarie ou un État de droit ?<sup>71</sup>».

À son retour de Brazzaville, le journaliste Henrik Lindell décrit “l’ambiance” dans *Témoignage chrétien* - l’un des rares médias français à accepter ce genre de vérité :

Un “auxiliaire” « nous affirme, non sans fierté : “*C’est nous qui chassons les gens d’ici. On tue, on brûle et on viole les femmes. C’est normal. La guerre, c’est comme ça. La mort, c’est naturel*”. Aveu terrible de cet homme de 22 ans, qui avoue ne connaître “*que la guerre*” depuis qu’il s’est fait enrôler il y a deux ans “*pour Sassou*” ».

« Quelques militaires français nous ont bien confié sur place leurs sentiments de frustration : “*Ce ne sont pas les rebelles qui nous inquiètent. Les méchants, ce sont les troupes gouvernementales : elles font n’importe quoi*”<sup>72</sup>».

Ce propos dément les affirmations réitérées de la propagande sassouiste, relayées dans la presse française et au Quai d’Orsay. Selon ce discours officiel, les milices d’opposition seraient les principales responsables de la tragédie congolaise. Poussés dans leurs retranchements, nos interlocuteurs parisiens admettent un partage équitable des exactions, dans le cadre d’une “sale guerre”. Les milices sudistes agresseraient aussi les réfugiés. Henrik Lindell s’inscrit en faux :

« Après avoir interrogé une trentaine de ces déplacés [*rentrant à Brazzaville*], nous avons pu constater qu’ils avaient pratiquement tous été victimes des forces gouvernementales ».

« Rien, absolument rien de ce que j’ai vu et entendu sur place ne permet d’attribuer aux Ninjas la même terreur que celle que les soldats gouvernementaux sèment parmi les civils. [...] Si on les renvoie dos à dos, [...] on ne peut que plaire à tous ceux qui ne veulent pas comprendre la nature de ce conflit qui est éminemment politique »<sup>73</sup>.

De nombreux Congolais nous l’ont dit ou écrit, en cette année 1999 : « le Congo-Brazzaville, c’est le Kosovo, sinon pire ». Viols et exécutions de masse : Sassou Nguesso n’est pas plus défendable ni fréquentable que Milosevic.

Le 18 juin, l’ambassadeur de France Hervé Bolot célèbre l’appel gaullien de concert avec le ministre de la Défense de Sassou II. Puis il s’affiche auprès du Président-général lors de la Fête de la musique, le 21 juin. Elf sponsorise en grande pompe le rafistolage de la basilique Sainte-Anne du Congo, et une opération de protection des chimpanzés. M6, dans l’émission *Pourquoi ça marche* du 1<sup>er</sup> juin, s’épanche sur l’écotourisme dans le parc de Nkonkouati (non loin du port pétrolier de Pointe-Noire) en compagnie d’attachants primates préservés par Elf : “Banane”, “Chouquette”, “Jeannette” et “Pépère”. Tandis que des dizaines de milliers de réfugiés meurent de faim et de dénuement dans les forêts voisines. Voilà le téléspectateur français bien informé sur le sort des Congolais<sup>74</sup>.

## Une guerre française

Jamais on n’expliquera à ce téléspectateur, pas plus qu’au lecteur des principaux quotidiens ou hebdomadaires, que la France mène une véritable “guerre secrète” au Congo-Brazzaville. Après la victoire d’octobre 1997, les forces de Sassou II ont continué de profiter des très opportunes manœuvres franco-gabonaises “Koubia”, à la frontière congolaise. L’accord de défense avec le Gabon permet de pallier l’absence d’un tel accord avec Brazzaville. Les avions Transall français accélèrent leurs livraisons sur l’aéroport gabonais de Franceville (à moins de 100 km du Congo). Les hélicoptères Puma du 6<sup>e</sup> BIMA, basé au Gabon, débordent largement dans le ciel congolais. Les renseignements qu’ils recueillent, transmis directement à l’état-major de Brazzaville et à ses discrets conseillers français, permettent d’affiner la

<sup>71</sup>. André Itoua L’Ovoua, *Comités de défense dans les quartiers et assassinats crapuleux*, 20/05/1999.

<sup>72</sup>. *Quand l’armée sombre dans la délinquance*, in *Témoignage chrétien* du 15/07/1999.

<sup>73</sup>. Ibidem et lettre du 03/09/1999.

<sup>74</sup>. Cf. *La Dépêche de Brazzaville*, 22/06/1999 ; *La Semaine africaine* (Brazzaville) du 27/05/1999 ; CDLC, *Halte à la diversion sur M6 : quand l’écotourisme camoufle l’épuration ethnique en cours au Congo-Brazzaville*, communiqué du 02/06/1999.

conduite des opérations.

En 1999, après les massacres de Brazzaville, les Transall tricolores n'hésitent plus à se rendre directement au Congo-B. Début février, l'opposition signale l'atterrissage de deux d'entre eux à Pointe-Noire, avec des munitions de blindés et des renforts de soldats tchadiens. Début mai arrivent à Brazzaville deux Transall bourrés d'armes<sup>75</sup>. Pourvue d'un aérodrome, Nkayi est devenue une base de l'appui logistique tricolore. Accessoirement, des gendarmes français veillent jour et nuit à la bonne marche de la sucrerie Saaris, filiale du groupe agro-alimentaire Vilgrain<sup>76</sup>.

Outre le contingent angolais, les alliés françafricains sont mis à contribution : comme en 1997, le roi du Maroc Hassan II et le dictateur tchadien Idriss Déby<sup>77</sup> ont envoyé commandos et fantassins. L'entregent d'un personnage comme Pierre Aim est souvent évoqué. Il se trouve être l'ami et l'intermédiaire des maîtres de Rabat, N'Djaména et Brazzaville. Je reparlerai de ce voltigeur du groupe Bolloré. Début 1999, des instructeurs marocains sont arrivés à Gamboma pour former les Cobras. L'aéroport de cette ville est gardé par des éléments tchadiens et quelques mercenaires européens. Dans l'armée pro-Sassou on croise encore, outre des mobutistes et des fractions du *Hutu power* rwandais, des Centrafricains, des Soudanais, des Béninois, des Maliens...<sup>78</sup>. Bref, les successeurs des tirailleurs "sénégalais", qui étaient en réalité recrutés à travers toute l'Afrique occidentale et équatoriale française.

Insatiable, Sassou II a également recruté des mercenaires cubains. Selon la lettre d'information *Congo News*<sup>79</sup>, très renseignée mais très partisane, le contrat aurait été passé sur une base financière de 2 000 dollars mensuels par tête, grâce surtout à « la cagnotte du bon Alfred ». On ne prête qu'aux riches. Alfred Sirven, démiurge d'Elf, valseur de milliards, de cargaisons d'armes et de gouvernements africains, est fortement branché sur les Services français. C'est un vieux complice de Sassou. Les opportuns renforts cubains transitent par l'Angola, allié de La Havane. Noirs de peau, ces Antillais sont dotés d'un passeport congolais. Une centaine d'entre eux protègent Pointe-Noire et l'enclave pétrolière angolaise de Cabinda<sup>80</sup>. Début 1999, le père Favre évaluait à 300 hommes le contingent cubain.

Jacques Monsieur, un ancien officier belge, cumulait deux activités : éleveur de chevaux dans le Cher et trafiquant d'armes. Il s'est mis à approvisionner amplement le régime Sassou II... après avoir été l'un des principaux fournisseurs de Lissouba. Les armes venaient notamment d'Iran. Soudain, au printemps 1999, Monsieur est mis en examen à Bourges pour « commerce illégal d'armes de guerre »<sup>81</sup>. Comme on ne peut imaginer que sa lucrative activité ait échappé jusqu'alors aux Services français, il faut croire que Monsieur a loupé un virage dans les labyrinthes françafricains.

Mais l'enjeu valait qu'on s'investisse bien davantage. Dès mai 1999, l'association congolaise CDLC de Reims annonçait l'arrivée d'un contingent de "mercenaires" français - dont nombre de militaires "en congé sans solde" -, qui auraient installé leur QG à Kinkala, chef-lieu de la région du Pool<sup>82</sup>. L'information est confirmée au début de l'été par *La Lettre du Continent*<sup>83</sup>. Officiellement, Paris mobilise des crédits d'aide publique à décaissement rapide (le Fonds d'aide et de coopération) pour payer l'intervention au Congo-B d'au moins 80 officiers et sous-officiers français - afin d'instruire ou conseiller des bandes armées criminelles. Simultanément est montée une opération officieuse, *Hadès* (comme le dieu de l'enfer), dirigée par un militaire "retraité", Marc Garibaldi<sup>84</sup>. Elle recrute 25 sous-officiers français pour encadrer 600 soldats congolais. Ils monteront dès septembre des

<sup>75</sup>. Communiqué du CERDEC, 10/02/1999 ; communiqué de la représentation de l'ERDDUN, 10/06/1999.

<sup>76</sup>. Cf. *Le Déclat*, bulletin de l'association CDLC, 11/1999 et 01/2000.

<sup>77</sup>. Venu plusieurs fois à Pointe-Noire. Cf. Marie-Laure Colson, *Le grand bazar des mercenaires*, in *Libération* du 04/02/1999.

<sup>78</sup>. D'après M.L. Colson, *ibidem*.

<sup>79</sup>. 09/03/1999.

<sup>80</sup>. Cf. *Général cherche armée*, in *LdC* du 04/02/1999.

<sup>81</sup>. *Jacques Monsieur*, in *LdC* du 03/06/1999.

<sup>82</sup>. Communiqués des 11 et 22/05/1999.

<sup>83</sup>. Des 01 et 15/07/1999. L'information est encore explicitée le 14/10/1999, *Sécurité pour... l'ONU*. Cf. aussi *Congo-Brazzaville : Négociations secrètes*, in *Africa Confidential*, édition française (ACF), 12/07/1999 : Paris a « envoyé des officiers à Brazzaville, pour aider Sassou à lutter contre les rebelles ».

opérations commando dans les fiefs Ninjas. Le financement passerait par la banque FIBA, d'Elf et Bongo...

Diverses opérations "couvertes" sont signalées. Ainsi, le transport du matériel destiné au Festival panafricain de la musique (Fespam) aurait servi de couverture à l'envoi de militaires français, embarqués le 30 juillet à Roissy à bord du Boeing de la compagnie Cam Air<sup>85</sup>.

On n'a décidément rien appris. Début 1993, nous expliquons le rapport de la mission d'information parlementaire sur le Rwanda, l'Élysée expédiait auprès de l'armée d'Habyarimana - ainsi sauvée d'une déroute certaine - un groupe d'intervention baptisé "Chimère" (!) :

« Après l'offensive généralisée du FPR le 8 février [1993], l'armée rwandaise, totalement démoralisée, ne contrôle plus la situation. [...] [On observe] l'arrivée à Kigali, le 22 février, du colonel Didier Tazuin, accompagné d'une vingtaine d'officiers et spécialistes du RPIMA, [un régiment fournisseur de commandos de la DGSE] connu sous le nom de Chimère. [...] L'objectif était d'encadrer indirectement une armée d'environ 20 000 hommes et de la commander indirectement ».

« Que l'agression ne puisse être véritablement caractérisée comme une agression extérieure, que le pays qui la subit soit lui-même auteur ou complice d'exactions graves sur ses propres populations [...] et la situation devient dès lors beaucoup plus complexe. [...] La seule présence militaire française sur le terrain, [...] ne signifie-t-elle pas, lorsqu'elle devient aussi déterminante sur l'issue des combats, que la France s'est trouvée à la limite de l'engagement direct [...] ?<sup>86</sup>».

On sait ce que commit l'année suivante le régime conforté par cette intervention secrète. Comment a-t-elle été possible ? En 1995, l'africaniste Jean-François Bayart tenait des propos toujours aussi inquiétants et actuels<sup>87</sup> :

« Il faut savoir que l'armée française a une autonomie à peu près complète sur le terrain en Afrique, et cela de la façon la plus légale qui soit. Il y a toute une circulation d'argent qui relève de certaines lignes budgétaires reconnues par le Parlement et qui n'est pas contrôlée. Cet argent sert à financer des opérations dont nous n'avons pas la moindre idée. Et de ce point de vue la tragédie de 1994 n'a rien appris aux décideurs français. Au moment où la France était éclaboussée par la tragédie du Rwanda, le ministère de l'Intérieur et toute une série de Services français apportaient leur soutien à l'armée soudanaise pour écraser la rébellion du sud Soudan, ce soutien se poursuit à l'heure actuelle, il y a des livraisons d'armes. Cela se fait en dehors de tout contrôle parlementaire, en dehors de toute information de l'opinion publique, cela échappe à toute expertise. [...]

Aucune leçon n'est jamais véritablement tirée des actions en Afrique. Aucune leçon n'a véritablement été tirée de la tragédie rwandaise, ni au Soudan, ni au Cabinda. Ce sont deux situations dans lesquelles les Services français interviennent actuellement avec les mêmes approximations, le même rôle de l'imaginaire, les mêmes circuits de financement que tous ceux que nous venons d'évoquer dans le cas du Rwanda ».

Autrement dit, dès qu'il s'agit d'Afrique, l'État-major fonctionne comme un État dans l'État, mal contrôlé par le pouvoir exécutif, pas du tout par le Parlement ni par la presse, encore moins par les citoyens : dans le cas du Rwanda, les militaires infléchirent beaucoup plus les décisions des politiques que l'inverse. Bayart n'évoque que les lignes budgétaires. En 1995, on sous-évaluait le rôle et le volume de l'argent occulte dégagé en Suisse, et en d'autres paradis fiscaux, par la rente pétrolière. Les potentats africains et la classe politique française ne sont pas les seuls à émarger à ce pactole : il y a aussi, on le verra, les services secrets. Sans doute ont-ils parrainé ou béni « la cagnotte du bon Alfred », accrue par les commissions sur les ventes d'armes. Ces masses d'argent privé accroissent

<sup>84</sup>. D'autres officiers sont montés au créneau. Un ancien, « surnommé "le colonel Kosovo" », a constitué une "police militaire". À la tête d'une autre équipe, le colonel Chantecler « assure la sécurité du petit tronçon encore en activité du CFCO », le chemin de fer Congo-Océan (*Sécurité pour... l'ONU*, in *LdC* du 14/10/1999).

<sup>85</sup>. Selon *Le Déclat*, 11/1999.

<sup>86</sup>. Mission d'information commune de l'Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise (1990-1994)*, Tome I, p. 156-157 et 161.

<sup>87</sup>. Entretien de Jean-François Bayart et Gustave Massiah du 15 mars 1995 sur *La France au Rwanda*, in *Les politiques de la haine - Rwanda, Burundi 1994-1995*, Les Temps Modernes, n°583, juillet-août 1995.

l'affranchissement des militaires à l'égard du contrôle public. Une liberté d'autant plus dangereuse que l'extrême-droite, son idéologie et ses pratiques, s'insinuent souvent dans ces zones d'ombre.

Nombre de conseillers militaires français officieux, semi-privés, mi-mercenaires ou mi-barbouzes, sont dans l'orbite de l'extrême-droite. On l'a vu à propos de la bande à Denard. François-Xavier Sidos, "capitaine FX" aux Comores, fut un cadre important du Front national (FN) avant de rejoindre le Mouvement national de Bruno Mégret. Il est resté très proche de ce dernier. Selon la Commission d'enquête parlementaire sur le Département protection sécurité (DPS), la milice du FN, Sidos « fréquente assidûment les figures du réseau Denard, participant vraisemblablement à des missions au Congo et en Guinée équatoriale en septembre 1998<sup>88</sup> ». Il serait impliqué dans le recrutement de mercenaires d'extrême-droite pour Sassou II.

Venu demander des renforts à Paris début 1999, le ministre congolais de l'Intérieur Pierre Oba, l'un des piliers du régime, a rencontré le gratin du ministère français de l'Intérieur, place Beauvau. Ainsi que les Services rattachés : la DST (Direction de la surveillance du territoire) et le SCTIP (Service de coopération technique internationale de police). Il a visité aussi des officines privées, tel le Groupe 11. Cette société, aux affinités d'extrême-droite, est menée par Nicolas Courcelle - le frère de Bernard, qui dirigea le DPS jusqu'au début de 1999. Elle est recommandée aux Congolais par la DGSE, qui a fait les présentations dans un hôtel parisien<sup>89</sup>.

Résultat de cette prospection : Bernard Courcelle, ex-officier de la Sécurité militaire, est parti pour Brazzaville avec une fine équipe d'une dizaine d'instructeurs et consultants, dont un certain nombre d'anciens policiers. Il a été nommé commandant de la Garde présidentielle, avant de passer sur un poste moins "exposé" mais tout aussi stratégique : la sécurité du port pétrolier de Pointe-Noire<sup>90</sup>.

L'entremise de la DGSE laisse supposer que cette opération brun foncé a été agréée en très haut lieu. Le Quai d'Orsay invoque la liberté d'entreprendre des Courcelle et Cie. La France officielle, en tout cas, ne paraît pas vraiment fâchée de l'usage de cette liberté, comme nous l'explique *Le Parisien* :

« Bernard Courcelle, l'ex-patron du service d'ordre de Jean-Marie Le Pen, le DPS, [...] réapparaît là où on ne l'attendait pas : en Afrique, [...] promu [...] chef de la garde personnelle du président du Congo, Denis Sassou Nguesso. [...] [Son] arrivée [...] à Brazzaville intervient au moment où la commission d'enquête parlementaire française sur le DPS poursuit, à huis clos, ses auditions. [...] Selon une lettre d'information politique, *Le Pli*, Bernard Courcelle a été auditionné avant son départ en Afrique et il aurait fait une "excellente impression aux députés". [...]

La France garde un œil vigilant sur un pays qui demeure le quatrième producteur de pétrole d'Afrique, avec Elf comme principal partenaire. La présence de professionnels français dans le secteur est en somme plutôt rassurante<sup>91</sup> ».

Et une gâterie d'aide au développement, en prime ! À l'automne 1999, le ministre Charles Josselin obtient un crédit de 7 millions de francs du Fonds d'aide et de coopération pour transformer en policiers 3 500 miliciens Cobras. On imagine le résultat. Surtout, cette somme allouée en pleine guerre civile vient récompenser un groupe auteur de crimes contre l'humanité. Elle vaut absolution des méthodes du régime. Et auto-absolution du soutien français massif à ces méthodes<sup>92</sup>.

## En France, le monde du silence

Mi-juin 1994, des militant de Survie défilaient tous les jours sur l'esplanade des Invalides avec des panneaux d'homme-sandwich : « *Rwanda, j'ai honte... de la*

<sup>88</sup>. Cité par les *Notes d'information du Réseau Voltaire (NIRV)* du 01/09/1999.

<sup>89</sup>. Selon *Africa Confidential (Danse macabre [en français dans le texte], édition anglaise, 22/10/1999)*. Le Groupe 11 aurait été préféré à DLD, d'Éric Joubert, un fournisseur de l'armée et de la gendarmerie françaises, qui aurait eu l'idée saugrenue d'une *joint-venture* avec les mercenaires anglais de Sandline.

<sup>90</sup>. Cf. *NIRV* du 01/03/1999 et *Congo-B. Sécurité pour... l'ONU*, in *LdC* du 14/10/1999 - où l'on explique que la formation d'une nouvelle Garde présidentielle a finalement été confiée à des "instructeurs" de DSL et des anciens de Sandline, deux sociétés de mercenariat d'origine britannique... Au Congo-B, comme en Angola, les Anglo-Saxons s'accordent avec la Françafrique.

<sup>91</sup>. Éric Giacometti, *Du service d'ordre du FN au Congo*, 09/04/1999.

<sup>92</sup>. Cf. *Paris finance la police*, in *LdC* du 11/11/1999.

*politique africaine de la France* ». Nous avons été contraints à l'automne 1999 de ressortir ces panneaux, pour défiler au même endroit - où se croisent les axes parlementaire (la rue de l'Université) et militaire. Nous ne pouvions pas ne pas dire notre objection de conscience : « *Non à l'intervention militaire de la France au Congo-Brazzaville* ». Avec l'appui de trois autres ONG, la Cimade, Agir ici et Frères de hommes<sup>93</sup>. Et l'accompagnement de Congolais.

Le président de la Fédération protestante de France, Jean-Arnold de Clermont, s'est joint à cette marche silencieuse. La détermination des protestants a tranché avec l'indifférence ambiante. Ils n'ont cessé d'inciter l'opinion et les pouvoirs publics à réagir. Au sortir d'une rencontre avec Lionel Jospin, le pasteur de Clermont se déclarait « *choqué par une attitude complaisante de l'ambassade de France au Congo* » ; s'il était vrai que des militaires français « *encadrent la formation des militaires de M. Nguesso, je serais très inquiet pour l'avenir. Il s'est passé la même chose au Rwanda, et on sait comment cela a tourné*<sup>94</sup> ».

La réaction de l'épiscopat français a été longtemps entravée par les divisions de l'Église catholique au Congo-Brazza<sup>95</sup>, y compris chez les missionnaires. L'un d'entre eux, très influent, reconnaissait les exactions du régime mais, convaincu que la paix s'obtiendrait par la force, en venait à souhaiter durant l'été 1999 : « *Pourvu que Sassou gagne !* ». Le désespoir peut expliquer un tel vœu. Les médias français n'ont pas cette excuse.

« Lorsqu'un gouvernement fait pilonner à l'arme lourde des quartiers entiers dans sa propre capitale, il y a en général des réactions de médias indépendants. De même, ce type d'actions spectaculaires suscite habituellement des réactions à l'étranger, en particulier dans les pays occidentaux, si civilisés. Mais pour le Congo-Brazzaville, rien de tout cela. Comme s'il ne s'était rien passé. Comme si la France, dont l'ambassade est pourtant située à deux pas de la zone pilonnée de Baongo, ne savait rien. Étrange. Tout aussi étrange que la faible quantité d'articles dans la grande presse internationale et l'absence quasi totale de caméras de télé pour couvrir les événements. [...] Il ne reste [...] que deux hypothèses : ou bien les grands médias [...] n'auraient pas assez prêté attention à la situation au Congo-Brazzaville. Ou alors il serait devenu politiquement incorrect de s'en prendre au régime de Sassou Nguesso en France<sup>96</sup> ».

Un journaliste de TF1 confiait fin décembre 1998 : « *Nous avons voulu mobiliser une équipe sur Brazzaville, mais nous avons été bloqués de part et d'autre* », à Paris comme à Brazza.

« *Dieu est mort à Brazzaville* », titre *Le Figaro* le 28 août 1999. Suit un reportage confus d'où il ressort que les miliciens de Kolelas sèmeraient parmi les civils la même terreur que les miliciens et soldats du pouvoir. Certains articles, donnant dans le panneau de la « dénonciation en miroir », vont jusqu'à intervertir les noms ou les exactions des combattants (Cobras et Ninjas, notamment). Comme en 1994 au Rwanda. Un confrère effondré commente le titre du *Figaro* : « *Il aurait été plus pertinent et adéquat d'annoncer la mort - par suicide collectif - des organes de notre grande presse internationale* ».

## **Tous pour Sassou**

Ce verrouillage médiatique, plus ou moins total, à moitié conscient<sup>97</sup>, a permis à Paris de longtemps fermer les issues diplomatiques. Une responsabilité d'autant plus lourde que Washington a laissé carte blanche à la France. Le chroniqueur américain Ed Marek cite une lettre qu'il a reçue en novembre 1997<sup>98</sup>:

« Voici la vraie raison pour laquelle vous n'avez entendu aucune protestation

<sup>93</sup>. Début juillet 1999, Survie et ces trois associations avaient diffusé aux médias français et aux agences internationales un communiqué argumenté, intitulé *Le Congo-Brazzaville, entre Somalie, Rwanda et Kosovo*. Elles s'étonnaient du silence de la France face aux crimes contre l'humanité commis dans un pays où elle a tant d'influence. Le communiqué en appelait aussi à une initiative de l'Union européenne.

<sup>94</sup>. Déclaration du 15/07/1999. D'après l'AFP.

<sup>95</sup>. En novembre 1999 cependant, plusieurs évêques ont signé l'appel *Congo-Brazzaville : brisons le silence* initié par les hebdomadaires protestant et catholique *Réforme* et *Témoignage chrétien*, aux côtés du pasteur de Clermont, de députés verts et socialistes et de responsables associatifs.

<sup>96</sup>. H. Lindell, *L'étrange silence de la communauté internationale*, in *Témoignage chrétien* du 14/01/1999.

contre la prise de pouvoir par Sassou : un deal a été passé l'automne dernier, il y a un an [1996], entre les États-Unis et la France. Le deal était que la France n'interviendrait pas au Zaïre et insisterait pour que les troupes de l'ONU y arrivent, tandis que les États-Unis laisseraient la France faire tout ce qu'elle veut au Congo-Brazzaville. En fait, voici quatre mois [vers juillet 1997], un membre du Conseil national de Sécurité américain a dit à l'un des conseillers de Lissouba que Sassou avait beaucoup d'amis aux États-Unis et qu'il l'emporterait au Congo ».

L'empressement pro-Sassou de l'ambassadeur américain au Congo-Brazzaville, David Kaeuper, confirme ce penchant<sup>97</sup>: le lobby pétrolier de Washington suit le présumé "homme fort". « *Les États-Unis nous ont abandonnés*, a répété à Marek l'ex-Premier ministre Kolelas. *L'abandon de Lissouba par les Américains est comme un permis de tuer accordé à Sassou. Une fois qu'il a commencé de tuer, il ne peut plus s'arrêter car il sait qu'il a tué beaucoup d'innocents et que si jamais il s'arrêtait, la vengeance s'exercerait contre lui* ».

Quant au Secrétaire général des Nations unies Kofi Annan, il confie à un ami diplomate qu'il ne peut rien faire pour ce pays : « *Le problème congolais, c'est la France* », membre permanent du Conseil de sécurité, avec droit de veto.

L'Élysée, Elf et l'État-major ont donc eu quartier libre dans leur pré carré. Le président ivoirien Bédié a dû expulser début mai 1998 le Premier ministre en exil Bernard Kolelas - président de la coalition de l'opposition, l'ERDDUN, porteuse de la légitimité des urnes. Cet interlocuteur non négligeable avait jusqu'alors été accueilli à Abidjan. Mais, comme l'écrit un journal ivoirien : « La Côte d'Ivoire ne peut pas continuellement accueillir sur son territoire un individu que la métropole, la France, ne veut pas sentir<sup>100</sup> ».

À Brazzaville, la représentation diplomatique française donne le ton aux autres délégations extérieures, qui se laissent prendre au piège :

« Les partenaires étrangers présents sur place, principalement l'ambassade de France, la délégation de l'Union européenne et la représentation du PNUD, se sont efforcés dans cet épais brouillard de préserver autant et aussi longtemps que possible l'image internationale du régime de transition de Denis Sassou Nguesso. Aujourd'hui, ils doivent se rendre à l'évidence, qu'en croyant coopérer à la restauration d'un État, ils travaillaient en réalité pour des organisations de délinquants sans aveu<sup>101</sup> ».

À Paris, c'est plus limpide. Rarement leader africain aura su s'attacher autant de soutiens parmi les décideurs français. Il y eut certes Houphouët-Boigny ; il y a encore Eyadéma et Bongo. Mais Sassou II, le revenant, s'incruste vraiment très fort. Certes, son communicant Jean-François Probst, disciple de Foccart et cadreur du RPR, a "mis le paquet" : « *J'ai organisé le système autour de Sassou. Je lui ai présenté des hommes politiques français et des journalistes. Je l'ai aussi aidé dans la guerre avec beaucoup de matériel*<sup>102</sup> ». Mais Probst, c'est naturel, surestime sa part du succès. Il a rajouté de la colle à une vaste intrication, il a enflé un nuage d'atomes crochus dont on ne sait quels sont les plus accrocheurs.

Est-ce l'appartenance de Sassou à la Grande loge nationale française - repaire

<sup>97</sup>. Aux différentes étapes de la guerre civile, et notamment le 23 décembre 1998 lors des massacres de Brazzaville, Survie avait alerté, par des communiqués argumentés, les principaux journalistes concernés et les pouvoirs publics sur les défis politiques et humains d'une crise qui ne cessait de s'aggraver. Les associations de défense des droits de l'homme comme l'ACAT, Amnesty International ou la FIDH informaient précisément sur la montée des exactions. En France, de nombreux partis et associations congolais multipliaient les communiqués, certes de qualité inégale, mais où un journaliste motivé pouvait puiser les points de départ d'un travail de questionnement, de recoupement, de vérification. Rien ou presque rien de cela n'a été fait. Pas le centième du travail sur le Kosovo, pas le dixième des enquêtes sur le lointain Timor.

<sup>98</sup>. « *The U.S. abandoned us* » : *An exclusive interview with Bernard Kolelas, deposed Prime minister of the Congo Republic*, NCN, 10/09/1999.

<sup>99</sup>. Cf. *The Clinton administration's love affair with the Sassou-Nguesso government in Brazzaville*, NCN, 28/11/1999.

<sup>100</sup>. Abdoulaye Villard Sanogo, *Expulsion de Bernard Kolelas. La diplomatie ivoirienne se réveille*, in *Notre voie* (Abidjan) du 14/05/1998.

<sup>101</sup>. Manuscrit d'un missionnaire spiritain, 08/1999.

<sup>102</sup>. Cité par Christophe Champin et Thierry Vincent, *Agence française vend président africain*, in *Le Monde diplomatique*, 01/2000. C'est Probst qui a recommandé à Sassou le journaliste Jean-Paul Pigasse. Cet ancien de *Jeune Afrique*, neveu par alliance d'Alfred Sirven, se coltine pour 200 000 francs par mois la propagande du régime. Il diffuse les *Dépêches de Brazzaville*, un monument du genre.

néocolonial ? Est-ce le rendement des liasses qu'il a abondamment distribuées jusqu'en 1991 (avec le même talent que son ami Alfred Sirven, qu'il aurait un moment abrité contre le mandat d'arrêt international émis par la juge Éva Joly) ? Est-ce le fruit d'une intoxication par les Services, semblable à celle qui, en 1993, soula les responsables français autour d'Habyarimana ? Est-ce le lien ancien d'un général "progressiste" avec le régime angolais, rendu incontournable par son armée suréquipée et ses gigantesques réserves pétrolières ? On reste en tout cas stupéfait par l'appui inconditionnel et généralisé qu'a obtenu Sassou : de presque toute la droite, bien sûr (chiraquienne, pasquaïenne, libérale, lepéniste), mais aussi d'une partie de la gauche plurielle<sup>103</sup>.

Ne parlons pas du très cher ami Roland Dumas, retraité pour excès de gourmandise. Ni de Jacques Attali, autre personnage flamboyant du mitterrandisme, qui est allé vendre l'image du régime Sassou auprès des institutions financières internationales, puis s'est arrêté parce qu'on « ne pouvait plus le payer<sup>104</sup> ». Ni des nostalgiques du stalinisme, qui imaginent Sassou en héraut du "progressisme" (comme jadis l'Éthiopien Mengistu). Au siège même du Parti socialiste, le responsable des relations internationales Pierre Guidoni aurait, selon *La Lettre du Continent*<sup>105</sup>, demandé au ministre de l'Intérieur de surveiller sur le territoire français les « agissements de tous ceux qui alimentent la situation conflictuelle au Congo »<sup>106</sup>. Dans le langage officiel, il ne peut s'agir que des opposants à Sassou II - puisqu'il y aurait la paix s'ils se laissaient écraser ! Jean-Pierre Chevènement ne semble pas s'être fait beaucoup prier : le journaliste Henrik Lindell a « vu des agents des Renseignements généraux français transmettre des informations concernant l'opposition, très active ici [en France], directement à des représentants du régime congolais<sup>107</sup> ».

Le ministre de l'Intérieur Pierre Oba a portes ouvertes chez son homologue français. Pour la réorganisation de l'administration, et surtout la préparation "sur mesures" des futurs scrutins, il a bénéficié de deux consultants idoines, Guy Lecocq et Isabelle de Roux. Avec une Constitution sur mesures ajustée par l'expert favori d'Eyadéma, l'ex-giscardien Charles Debbasch<sup>108</sup>.

La rencontre entre le groupe d'amitié parlementaire France-Congo et l'ambassadeur congolais Henri Lopes est symbolique de cette connivence de la classe politique française. Le député André Berthol préside cette amicale transpartisane. Un mois et demi après l'orgie meurtrière de fin décembre 1998 à Brazzaville, il « dit le plaisir et l'honneur du groupe d'amitié de recevoir l'ambassadeur et la délégation parlementaire dans les moments difficiles que traverse actuellement le Congo. Il souhaite faire part des impressions qu'il a retirées de sa mission à Brazzaville en décembre [...]. Il a tout d'abord constaté une réelle volonté de conduire le processus de reconstruction politique du pays à son terme<sup>109</sup> » ! L'ambassadeur Lopes précise « que des troupes angolaises interviennent dans le cadre d'une politique régionale [...]. Quant aux Tchadiens présents, ce sont quasiment des Congolais de souche ». Il suffisait d'oser cette "annexion"...

Cependant, la dégradation rapide de l'image du régime congolais a réveillé un vieux réflexe français : toujours avoir deux fers au feu. Le faiseur d'image François Blanchard, qui encombra de sa personne les premiers reportages télévisés sur la victoire d'octobre 1997, où il congratulait Sassou triomphant<sup>110</sup>, a montré le

<sup>103</sup>. Parmi les oppositions les plus vives à ce soutien, il faut noter celle des députés Verts, en particulier Noël Mamère, très tôt sur la brèche avec son assistant Patrick Farbiaz. Ils ont réussi à organiser le 15 novembre 1999 dans les locaux de l'Assemblée nationale une journée *Dialogue pour la paix* qui a surpris par l'ampleur et la qualité de la présence congolaise. Les députés vert et socialiste Marie-Hélène Aubert et Pierre Brana ont aussi tenu sur la pétro-dictature congolaise des propos sans ambiguïté.

<sup>104</sup>. Confiance d'un proche du président congolais.

<sup>105</sup>. 15/07/1999. L'initiative survient en même temps que l'opération *Hadès*.

<sup>106</sup>. On apprend un peu plus tard dans cette même *Lettre du Continent* (*Écoutes téléphoniques d'opposants à Paris*, 30/09/1999) que la Direction nationale de l'antiterrorisme (DNAT), sous la férule du commissaire Roger Marion, ne voyait pas d'inconvénient à remettre au ministère de l'Intérieur « d'un pays d'Afrique centrale » les écoutes téléphoniques réalisées sur les opposants de ce pays résidant ou passant en France.

<sup>107</sup>. *Témoignage Chrétien*, 09/12/1999.

<sup>108</sup>. Cf. *Les discrets experts électoraux de Pierre Oba et Charles Debbasch*, in *LdC* des 08/10/1998 et 06/05/1999.

*La Lettre du Continent* du 28/10/1999 laisse clairement deviner la rémunération de ce service : 2,3 millions de francs.

<sup>109</sup>. Compte-rendu de la réunion du groupe d'amitié France-Congo, 10/02/1999.

<sup>110</sup>. Cf. *La Françafrique*, p. 314.

chemin. Ce spécialiste en relations publiques, de l'écurie du grand communicant Thierry Saussez, "vend" les chefs d'État africains comme il a vendu des articles ménagers. Sans transition, il a quitté Sassou II pour gérer la communication de l'ex-ministre des Finances de Lissouba, Nguila MOUNGOUNGA-NKOMBO. Celui-ci, en exil doré à Paris, se pose en porte-parole d'une partie de la rébellion<sup>111</sup>. Le 13 janvier 1999, un petit-déjeuner est organisé en son honneur au Fouquet's. Par François Blanchard et le chiraquien Jean-François Probst, jusqu'alors laudateur de Sassou. Le 16, Jacques Chirac est contraint de rassurer par téléphone son homologue de Brazzaville : non, Probst n'était pas au Fouquet's en mission commandée ; si Sassou ne voulait pas que Probst change de bord, il aurait fallu songer à le payer...<sup>112</sup>

MOUNGOUNGA et sa tante Claudine Munari, égérie de l'ex-président Lissouba, avaient sur celui-ci une influence prépondérante. Beaucoup de Congolais voient en eux les instigateurs de la dérive prébendière du pouvoir lissoubien<sup>113</sup>. MOUNGOUNGA aurait pu être le substitut rêvé de Sassou II...

Finalement, le rouleau compresseur de l'alliance pro-Sassou a presque tout écrasé. La pression internationale a poussé le général à consentir aux vaincus, fin décembre 1999, un accord de paix point trop humiliant. La fin d'une guerre atroce était l'aspiration première des Congolais. Mais rien n'est résolu politiquement. Tout est en place pour que se poursuive la même cuisine corrompue, qui a ruiné le pays avant de lui tordre les entrailles.

Avant d'approfondir les antécédents et les dessous de cette cuisine, je ne résiste pas au rappel de quelques grands principes de la politique française :

« La France [...] demeure au premier rang du combat pour la démocratie et les droits de l'homme [...]. [Elle entend] s'interdire toute ingérence, de quelque nature qu'elle soit, politique, militaire ou autre [en Afrique] » (Jacques Chirac, discours aux ambassadeurs de France, 27/08/1997).

« La France maintiendra en Afrique une présence stabilisante et utile ». (Hubert Védrine, interview au *Monde* du 29/08/1997).

---

<sup>111</sup>. Un mouvement politico-militaire basé dans les régions de la vallée du Niari, le MLNC (Mouvement de libération nationale du Congo), commandé par le colonel Mouléri.

<sup>112</sup>. D'après *Congo-B. Sassou II se bunkerise*, in *LdC* du 21/01/1999.

<sup>113</sup>. Olivier Vallée, dans *Pouvoirs et politiques en Afrique*, Desclée de Brouwer, 1999, n'est pas tendre non plus sur le ministère MOUNGOUNGA.



## 2. Sous et dessous du camarade Sassou.

« Réjouissons-nous : enfin un pays d'Afrique centrale où nous pouvons encore mettre les pieds après une petite guerre. Pour une fois, c'est le camp francophile qui l'a emporté... » (Un Français expatrié<sup>114</sup>).

Principale richesse du Congo-Brazzaville, le pétrole devrait financer le bien-être de ses 2 800 000 habitants. Il a plutôt surchauffé les luttes intestines, jusqu'au déchaînement de milices ethnistes<sup>115</sup>. Il a pollué et brûlé une aspiration démocratique pourtant clairement exprimée. En une histoire ravageuse, Elf et les réseaux françafricains connexes (jusque dans les officines élyséennes<sup>116</sup>) n'ont cessé de faire au Congo la politique de la France. Et la politique tout court, par procuration.

C'est du moins leur ambition. En 1991, une Conférence nationale souveraine est venue la contrarier. Il était plus simple de réchauffer le plat du dictateur Denis Sassou-Nguesso, un officier dont on avait pu apprécier, depuis 1963, l'intégration de plus en plus manifeste à la famille et à l'esprit françafricains : il a rejoint, je l'ai dit, l'obédience maçonnique héritière de l'esprit colonial, la très droitière Grande Loge nationale française (GLNF), où se croisent dictateurs africains et ex-ministres de la Coopération ; il a marié sa fille au parrain régional Omar Bongo ; lui qui joua au marxiste pur et dur, il a noué de longues amitiés avec les chefs du RPR et les "huiles" d'Elf ; il use en virtuose, avec son ami Sirven, de leurs émissaires, leurs barbouzes, leurs trafiquants d'armes, leurs communicants, leurs circuits de financement. Un tel homme paraît insubmersible. Voyons comment ce sécuocrate séduisant a "croqué" le Congo. Avec l'indéfectible bienveillance d'une entreprise politico-militaro-financiaro-pétrolière : Elf, pour faire bref.

### De la révolution à la néocolonie

Durant les deux années qui ont suivi l'indépendance (1960), le Congo-Brazzaville goûte une relative démocratie : pluripartisme, liberté d'association et d'expression. Puis son abbé-président, Fulbert Youlou, veut durcir son pouvoir. Il est renversé à la mi-août 1963 par une révolution sociale.

Les "révolutionnaires", parmi lesquels Pascal Lissouba, adoptent l'idéologie du socialisme scientifique et créent un parti unique, le MNR (Mouvement national de la Révolution). Le président de l'Assemblée nationale, Alphonse Massamba-Débat, devient président de la République. Mais un groupe remuant d'officiers "progressistes", dont le sous-lieutenant Denis Sassou Nguesso, cherche à imposer sa loi. Il y parvient en juillet 1968. Marien Ngouabi, l'un des putschistes, est porté à la tête du Conseil national de la Révolution. Le parti unique s'appelle désormais le PCT, Parti congolais du travail. L'Internationale et le drapeau rouge deviennent l'hymne et l'emblème nationaux. L'économie est étatisée. Premier pays marxiste-léniniste d'Afrique, le Congo le restera officiellement 23 ans. Un savoureux passage de la confession de l'ancien PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent<sup>117</sup>, permet de relativiser l'idéologie affichée : soulignant le rôle central d'Elf dans la présence française en Afrique francophone, il donne l'exemple « du Congo, devenu quelque temps marxiste, toujours sous contrôle d'Elf ». L'identité du contrôleur local n'est pas un mystère.

Le régime est policier. Il est agité de luttes intestines et régionales, qui s'achèvent en "rectifications idéologiques". Sassou Nguesso commande le Groupe aéroporté (GAP) dont sont issus les maîtres du pays. Il organise et commande la sécurité d'État. Une série de dirigeants, Kiganga et ses amis, sont éliminés en 1970. En 1972,

<sup>114</sup>. Cité par *Le Figaro* du 22/06/1998.

<sup>115</sup>. J'emploie à dessein l'adjectif « ethnistes » plutôt qu'« ethniques », approuvant tout à fait ce propos de Catherine Coquery-Vidrovitch : « C'est le racisme qui engendre les pogroms et qui aboutit à des conduites de génocide : c'est une pure construction idéologique [...] [qui vient opposer] ceux qui vivent ensemble depuis des siècles [...]. Ce n'est pas un problème "ethnique" [...] mais, bel et bien, en pleine modernité, la manipulation féroce des pulsions et des conduites de groupes dans une lutte aiguë pour le pouvoir » (*Du bon usage de l'ethnicité*, in *Le Monde diplomatique*, 07/1994).

<sup>116</sup>. Jacques Chirac se comporte avec Denis Sassou-Nguesso beaucoup plus en tête de réseau qu'en chef de l'État. Comme ses deux prédécesseurs Mitterrand et Giscard.

<sup>117</sup>. Dans *L'Express* du 12/12/1996.

c'est au tour d'Ange Diawara et de la gauche historique du PCT. Une centaine de personnes sont exécutées.

En 1976, le président Marien Nguabi commet deux erreurs : il discute avec son prédécesseur Massamba-Débat d'un assouplissement du régime ; il se chamaille avec Elf. Il accuse la compagnie de "mauvaise foi" dans l'exécution des contrats et de rétention dans la production. Le 10 octobre 1976, il décide d'augmenter la fiscalité sur le pétrole. Elf n'apprécie pas. Cela pourrait donner des idées à d'autres pays, et donc minorer durablement les bénéficiaires. Le général en chef d'Elf, Pierre Guillaumat, organise l'asphyxie financière du régime. En mars 1977, Marien Nguabi est assassiné. Il est la première victime d'un complot à tiroirs, dont tout concourt à suggérer qu'il a été organisé par le chef des services de sécurité, le colonel Sassou Nguesso. S'en suit l'élimination de deux personnalités influentes, et donc gênantes : le cardinal Émile Biayenda et l'ex-président Massamba-Débat<sup>118</sup>. Les assassins ne pourront pas parler : Sassou les fait exécuter sans jugement. Il promet à la présidence le général Jacques-Joachim Yhombi Opango.

Les revendications congolaises sur le pétrole d'Elf sont abandonnées, les vannes pétrolières et financières se rouvrent. Une lettre du 18 mai 1994, dont le fac-similé a été publié en 1998 par le rassemblement d'opposition ERDDUN<sup>119</sup>, éclairerait s'il était nécessaire les circonstances de l'élimination de Nguabi, en 1977. Elle est adressée par le général d'armée Denis Sassou Nguesso, alors écarté du pouvoir, à l'ambassadeur de France au Congo, Michel André : « Lissouba doit être sacrifié. Alors, afin que l'opération puisse être un succès comme ce fut le cas en 1977, Elf doit de nouveau nous apporter son soutien financier ».

Le 5 février 1979, Sassou accède enfin officiellement au sommet de l'État. Il embastille pour 13 ans Yhombi Opango. Le pétrole coule à flots sous le règne de Sassou I (1979-91)<sup>120</sup>, qui n'est pas cependant un long fleuve tranquille. La Conférence nationale souveraine lui imputera trois mille assassinats. Le capitaine Pierre Anga, membre du Comité militaire, après avoir longuement enquêté sur l'assassinat du président Nguabi, ose accuser Sassou de l'avoir organisé. Il est assigné à résidence dans son village natal d'Owando. En 1988, prétextant une rébellion, Sassou y dépêche l'armée, les blindés et l'artillerie. Un massacre s'en suit, de plusieurs centaines de personnes - trois mille selon des opposants. Qui donc a transporté les troupes et leurs armes lourdes ? Un avion militaire français C 130. Jacques Chirac achevait son mandat de Premier ministre.

Entre 1979 et 1991, la production pétrolière congolaise a doublé. Sassou I encaisse non seulement les "royalties" correspondantes, mais 6 milliards de dollars de dettes. De quoi se faire des amis. Et se tailler une armée sur mesures, recrutée sur une base ethniste dans son Nord natal.

Comme dans le Zaïre voisin, l'argent très inégalement redistribué, l'insupportable fardeau de la dette et la faillite du pays finissent par exaspérer la population. Elle le fait savoir en imposant, début 1991, une Conférence nationale souveraine (CNS). Même le syndicat officiel est monté au créneau, sous l'impulsion de son dirigeant Bokamba Yangouma. La défection de ce baron du régime a une explication personnelle. L'exposer éclairera les contradictions françafricaines - qui vont parfois jusqu'à cajoler les assassins de Français innocents.

## **Funeste DC10**

Le 19 septembre 1989, le DC10 Brazzaville-N'Djaména-Paris de la compagnie

<sup>118</sup>. Celui-ci a été faussement présenté comme l'instigateur de l'assassinat du Nordiste Nguabi. D'où un déchaînement ethniste meurtrier, dont a témoigné devant la Conférence nationale souveraine un officier proche de Sassou, le capitaine Nicolas Okongo : « Il fallait tuer, tuer les Massamba-Débat, il fallait tuer les Bakongos qui étaient présentés comme les assassins de notre frère. Il ne fallait pas leur laisser un jour de plus. Nous en avons tellement tué que même nos propres épouses nous ont téléphoné pour exprimer leur désapprobation. [...] Nous étions devenus comme fous, nous avions peur ». Cité par Songi-Songi, n° 8-9, 11-12/1997. Un coup de billard sophistiqué.

<sup>119</sup>. *Elf-Aquitaine et les dessous de la tragédie congolaise*. Dossier de presse publié par ERDDUN-France, 07/1998, p. 19. Le document paraît authentique, mais il faudrait une expertise pour écarter l'hypothèse de ces faux dont l'histoire politique congolaise est trop riche. Les phrases citées ici ne font que résumer des faits par ailleurs historiquement établis : la rivalité meurtrière Sassou-Lissouba, et la connivence putschiste Elf-Sassou.

<sup>120</sup>. Le budget passe de 1,37 milliards de FF en 1979 à 10,35 milliards en 1985 (avant de redescendre à 5 ou 6 milliards de 1989 à 1992 et 4,2 milliards en 1996). La première moitié du règne de Sassou I (1979-1991) a coïncidé avec les vaches grasses de la rente pétrolière.

UTA s'écrase dans le désert nigérien, après son escale dans la capitale tchadienne. Les 171 occupants périssent. L'enquête du juge Bruguière et le procès de mars 1999 ont abouti à la condamnation par contumace de six Libyens : cinq membres des services secrets, dont Abdallah Senoussi, beau-frère de Kadhafi, et un diplomate en poste à Brazzaville. Le juge antiterroriste français a négligé les complicités congolaises, pourtant notoires. Les policiers brazzavillois qui ont enregistré les procès-verbaux des témoignages sont tous morts, dans des conditions troublantes<sup>121</sup>.

Fin 1996, l'opposant centrafricain Claude-Richard Ngouandji a fait deux dépositions accablantes devant le procureur et un juge d'instruction de Brazzaville<sup>122</sup>. En 1986, il s'était rendu en Libye pour demander un appui financier de Kadhafi. En août 1987, il est contacté par l'ambassade libyenne au Congo-B, où il était exilé. On lui propose une aide sous conditions. Il doit remettre des explosifs à un bagagiste d'Air-Afrique, qui les introduira dans la soute d'un avion d'UTA, dissimulés dans un cageot de fruits. Muni de son dangereux colis, il juge plus prudent d'aller s'expliquer avec un officier du Renseignement militaire congolais, Makoundzi. De fil en aiguille, il est conduit à Camille Oko, cousin du président Sassou Nguesso et directeur de la Contre-intelligence. Ce dernier enferme les explosifs dans son coffre, appelle devant Ngouandji son cousin Sassou et lui fait un récit circonstancié de la découverte. Le président charge Oko de féliciter Ngouandji... qui est arrêté quelques semaines plus tard et menacé d'extradition en Centrafrique. Il ne sera libéré, et expulsé, que grâce à l'intervention de ses amis et à de multiples pressions : le HCR, la Croix Rouge, le président burkinabè Sankara, entre autres. Ainsi, deux ans avant l'attentat contre l'avion d'UTA, le dictateur congolais en connaissait parfaitement l'instigateur et le mode d'emploi. Il continua de réserver le meilleur accueil aux agents libyens à Brazzaville. Son absence totale de réaction vaut complicité.

D'autant que plusieurs proches de Sassou s'abstiennent au dernier moment de prendre le vol UTA du 19 septembre 1989, alors qu'ils y étaient enregistrés<sup>123</sup>. Le fâcheux destin auquel paraît promis le DC10 parvient aux oreilles du ministre Oxance Ikonga. C'est un ami du président tchadien Hissène Habré, de plus en plus mal vu à Paris, et bête noire de Tripoli. Habré est lui aussi inscrit sur ce vol, à l'escale de N'Djaména. Il était peut-être la première cible de l'attentat. Prévenu par Ikonga, Habré ne prend pas l'avion piégé. Ikonga mourra peu après, empoisonné semble-t-il. "À la roumaine".

Curieusement, le général congolais Dabira affirme que son fils est mort dans l'explosion du DC10, alors qu'il est descendu à l'escale de N'Djaména. Il vivrait au Maroc, et se rendrait régulièrement à Paris rencontrer ses parents, qui y résident. Aurait-il trempé dans l'attentat ? Cette question ne lui a pas été posée par le juge Bruguière. Informé des témoignages recueillis au Congo, il parle à leur propos d'« *invention africaine* ». Ce juge se pose, étrangement, en combattant de la « *raison d'État* »<sup>124</sup>. Au moment des dépositions de Ngouandji, Sassou Nguesso, l'ami de toute la droite française (et au-delà) s'appropriait à reconquérir le pouvoir à Brazzaville...

Quant à Kadhafi, protégé par Sassou dans ses œuvres détonantes, c'est un faux ennemi, ou bien plutôt un ami de la Françafrique<sup>125</sup>. Alors, on fait vraiment tout pour fermer la parenthèse sur les morts du DC10. Kadhafi pense acheter l'amnésie par un "dédommagement" forfaitaire de 211 millions de francs, mais la mise en sommeil est troublée à l'automne 1999 par l'instruction d'une plainte contre le leader libyen : en fin de carrière, le juge Bruguière s'est mis à préférer les victimes à la raison d'État.

Il n'est pas le seul à s'être ainsi converti. L'un des piliers du régime Sassou I, le leader syndical Bokamba Yangouma, n'avait pas été mis dans la confiance de l'attentat. Il laissera s'envoler sa fille. Il ne le pardonnera pas à Sassou. Un an plus tard, il lâchera les salariés contre lui, apportant un soutien décisif aux partisans d'une Conférence nationale souveraine.

<sup>121</sup>. CERDEC. Communiqué du 09/03/1999.

<sup>122</sup>. Les 22/11 et 03/12/1996. La suite s'appuie sur des procès-verbaux publiés par *Songi-Songi*, n° 3, 02/1997.

<sup>123</sup>. Apounou Oba, Edgard Ngakosso, Clément Mouamba.

<sup>124</sup>. Selon Patricia Tourancheau, *L'ultime baroud de "l'Amiral"*, in *Libération* du 08/10/1999.

<sup>125</sup>. Cf. *La Françafrique*, p. 203-221 et 255. Voir aussi plus loin les chapitres 5, 6 et 17.

## Une nation pas vraiment souveraine

Durant un peu plus de cent jours (25 février-10 juin 1991), le peuple suit passionnément un débat politique de haute tenue. Un moment fondateur. Le bilan est tiré de trois décennies d'indépendance. Le dictateur est formellement condamné pour ses turpitudes<sup>126</sup>, ses crimes et ses détournements, mais l'ambiance n'est pas à la vengeance. Il bat sa coulpe : « *L'avenir de la démocratie appartient non à ceux qui prétendent être innocents, purs et sans tache, mais à ceux qui sauront se convertir à cette nouvelle exigence*<sup>127</sup> ».

Sensible à cette offre de conversion, la CNS maintient Sassou à la tête de l'État. Elle transfère cependant ses prérogatives à un Premier ministre de transition. Elle élit à ce poste André Milongo et décrète la fin du parti unique. Elle demande aussi un audit sur la gestion de l'or noir : la Banque mondiale a fait remarquer que le rendement de l'exploitation pétrolière était, curieusement, « l'un des plus bas du monde<sup>128</sup> ». Ni Jacques Chirac, ni Charles Pasqua, ni Elf, ni Omar Bongo, gendre de Sassou, n'admettent ce scénario. Le général-président complotte immédiatement avec eux. Leur implication concertée est démontrée. En perquisitionnant la Tour Elf, les juges Joly et Vichnievsky ont saisi dans le coffre-fort du colonel Jean-Pierre Daniel, responsable de la sécurité du groupe pétrolier, deux notes rédigées en 1991<sup>129</sup>. J'ai été moi-même saisi à leur lecture, un peu comme lorsque deux projecteurs s'allument dans l'aven d'Orgnac. Tout un monde souterrain se découvre.

« 23 avril 1991. Compte-rendu entrevue avec M. Tarallo. [...] B. [...] vient de voir Sassou et lui a proposé d'exécuter les opposants qui lui seraient désignés. Sassou vient de recevoir les pièces des blindés achetés par l'intermédiaire de M'Baye [directeur du Renseignement gabonais]. Transport aérien de Genève à LBV [Libreville], puis ensuite LBV-Brazza ».

Autrement dit, le patron d'Elf en Afrique, André Tarallo, s'intéresse jusque dans le détail à l'armement d'un président bridé par la Conférence nationale souveraine. Tarallo est très proche de Charles Pasqua, et en bons termes avec Jacques Chirac. Il suit l'activité de l'exécutif B. On s'oblige à ne pas penser au capitaine Barril. Pure coïncidence, le 4 avril 1991, un article de *Libération* signé du pseudonyme Éric Landal (en réalité Pierre Péan) signalait que quatre mercenaires, recrutés par la société SECRETS de Barril, étaient allés donner un coup de main au général Sassou. Le recruteur aurait été l'ancien adjudant Gérard Louis<sup>130</sup>. Cet article est à rapprocher de la seconde note du colonel Daniel, datée du 27 novembre 1991 et tout à fait explicite :

« [Le chef d'état-major congolais Jean-Marie Mokoko] a rejoint Brazza le 26 novembre. Sassou doit essayer de le persuader d'agir. Bongo, dès son retour le 25, avait téléphoné à Sassou dans le même sens. L'entretien du 24 novembre chez A.T. [André Tarallo] n'avait pas atteint le but recherché. Mokoko reste légal mais ne va rien entreprendre... sauf si le gouvernement [installé par la CNS] ne tient pas ses promesses. [...] Une équipe de mercenaires est prête à agir depuis LBV-Marchiani-Leandri [le tandem-clef du réseau Pasqua]. [...] Appel de Maurice [Robert, prédécesseur du colonel Daniel à la sécurité d'Elf, ancien chef des services secrets français en Afrique, pivot du réseau Foccart-Chirac] le 27 novembre : Leandri vient de rentrer de Brazza avec vraisemblablement Marchiani ».

La note signale ensuite l'arrivée de quatre Corses dans l'île de Sao Tomé, où se préparait l'opération pro-Sassou. Cette frénésie putschiste d'Elf et des réseaux se

<sup>126</sup>. Dont une pratique non anodine, imitée de Mobutu (cf. le film de Thierry Michel, *Mobutu, roi du Zaïre*). Mari de la sœur cadette de Marie-Antoinette Sassou Nguesso, le commandant Louis Mazéla a eu le courage de témoigner que le président lui prenait son épouse, « comme il a fait et continue de le faire pour des dizaines et des dizaines de ses meilleurs compagnons et ministres ». Une façon de posséder son entourage, de l'humilier, voire une pratique fétichiste permettant de dominer l'esprit de l'autre en regardant la nudité de sa femme. Cf. *Songi-Songi*, n° 8-9, 11-12/1997.

<sup>127</sup>. Cité par un admirateur, l'ancien ministre Bernard Debré (*Le retour du Mwami*, Ramsay, 1998, p. 250).

<sup>128</sup>. Selon Martial Cozette, auditionné par la mission d'information sur le rôle des compagnies pétrolières. *Pétrole et éthique*, rapport cité, t. I, p. 119.

<sup>129</sup>. Citées par Karl Laske (*Chute d'une barbouze*, in *Libération* du 21/07/1998).

<sup>130</sup>. Paul Barril a attaqué cet article en diffamation, jusqu'en appel et cassation : par trois fois, il a été condamné à verser des dommages et intérêts à *Libération*. Cf. Frank Johannès, *Le journaliste Pierre Péan mis en examen*, in *Libération* du 02/04/1996.

retrouve dans un souvenir de Christine Deviers-Joncour, confirmé par son amant Roland Dumas, alors ministre des Affaires étrangères de François Mitterrand. Au début des années quatre-vingt-dix, à la Tour Elf, la belle était entrée dans le bureau d'Alfred Sirven, caïd de la compagnie :

« [Elle surprend Sirven] donnant des ordres au téléphone comme un véritable chef de guerre : “Il faut garder des réserves, surprendre à tel endroit, attaquer à tel autre...” . “Je me suis aussitôt précipitée au Quai d’Orsay et j’ai mis Roland en garde : ‘Fred est en train de monter un coup d’État au Congo’. [...] Mais Roland a pris cela à la rigolade : ‘Ne t’en occupe pas’, m’a-t-il dit. J’ai alors compris qu’il était parfaitement au courant, et que Sirven agissait avec son plein accord, si ce n’est à son initiative”. [...]

Roland Dumas nous l’a confirmé en tout point : “C’est vrai que Christine est venue me raconter cela et que je lui ai dit de ne pas s’en occuper. C’était Omar Bongo qui voulait écarter Pascal Lissouba<sup>131</sup> pour remettre son beau-père Sassou-Nguesso en selle. Vous vous souvenez ? Les armes transitaient par le Gabon !”<sup>132</sup>».

Comme indiqué dans la note du colonel Daniel, Sao Tomé a été une base durable des offensives pro-Sassou. Début 1995, plusieurs sources confirmaient au journaliste du *Monde* Éric Fottorino que le ministre de l’Intérieur d’alors, Charles Pasqua, contribuait à soutenir Sassou en armes et en hommes entraînés. Avec ces précisions :

« Si le lieu de passage se situe à la frontière du Gabon et du Nord congolais, à hauteur d’un campement de la garde présidentielle d’Omar Bongo, la base arrière de l’appui logistique est l’île de Sao Tomé. Cette île est très appréciée par Francis Dominici, le frère de l’ancien ambassadeur de France au Gabon. Chef de mission de coopération, “Cici” défend là-bas un projet de zone franche qui déplaît beaucoup à Paris. “C’est un projet très opaque de la filière Pasqua, s’émeut un haut fonctionnaire, mais Elf s’y intéresse”<sup>133</sup>».

Le 15 janvier 1992, le président Sassou... tente un coup d’État, qui échoue grâce à la mobilisation de la population. Chargé de l’audit pétrolier, le cabinet Arthur Andersen y renonce, invoquant la « force majeure » : les compagnies, Elf en tête, bloquent systématiquement l’accès aux éléments comptables et aux données financières<sup>134</sup>.

### **Gâcheurs de démocratie, dictateur non repent**

Le processus de démocratisation va cependant jusqu’à son terme - formellement tout au moins. Une Constitution est adoptée par référendum, avec 97 % des suffrages. Pascal Lissouba est élu à la présidence de la République, avec 60 % des voix. Éliminé au premier tour, Sassou l’a soutenu au second, contre Bernard Kolelas.

Mais Lissouba se montre ingrat avec son allié de la dernière heure. Sassou doit renoncer au pouvoir. Il se retire dans son fief d’Oyo avec l’essentiel des 397 hommes du Groupement aéroporté de parachutistes, surnommés les « Gâtés », et une grande partie des armes de la Garde présidentielle. Il va conserver, et pour cause, une influence décisive sur l’armée qu’il a modelée. Partageant son temps entre ses résidences en France et son village au Congo, où il est entouré de conseillers libyens et marocains, il rassemble les moyens de son retour au pouvoir. Par la force, puisque tous les scrutins ont montré que son camp, ou plutôt son clan, était très largement rejeté par le suffrage populaire.

Pascal Lissouba est lui aussi un vétéran du Parti congolais du travail et de ses luttes intestines, amnistiées par la Conférence nationale souveraine. A priori, il n’a pas la tâche facile : l’armée est acquise à Sassou, l’endettement est colossal, Elf

<sup>131</sup>. En fait André Milongo, Lissouba n’étant pas encore élu.

<sup>132</sup>. Sara Daniel et Airy Routier, *Roland Dumas. Comment l’affaire a basculé*, in *Le Nouvel Observateur* du 25/03/1999. Christine Deviers-Joncour m’avait tenu les mêmes propos début 1999.

<sup>133</sup>. Éric Fottorino, *Charles Pasqua l’Africain*, in *Le Monde* du 04/03/1995. Le journaliste ajoute que le ministre Pasqua a obtenu 3 millions de francs du Fonds d’aide et de coopération pour la police de ce territoire modeste.

<sup>134</sup>. Lettre du 18/12/1991, publiée par *NIRV*, 01/1998. Arthur Andersen estimait aussi, sans doute, que ces compagnies sont à moyen terme une meilleure clientèle que la frêle démocratie congolaise.

impose une diète financière à un État en cessation de paiement. Sassou I a laissé les caisses vides : le pétrole est hypothéqué jusqu'en 2001. Lissouba parvient à desserrer l'étau en mettant Elf en concurrence (ô sacrilège !) avec des pétroliers US. Le 27 avril 1993, il obtient de la firme américaine Oxy (Occidental Petroleum)<sup>135</sup> un versement de 150 millions de dollars, contre un accès direct à une partie du pétrole congolais. Une brèche considérable est ouverte dans l'hégémonie d'Elf, obligée de payer très cher pour rattraper le coup.

Mais Lissouba se fourvoie politiquement. Au lieu de miser sur l'adhésion populaire capitalisée par la CNS, il entre littéralement en guerre avec le maire de Brazzaville Bernard Kolelas, héraut du Pool. Pour l'affronter, et pour se garder de Sassou, il choisit de se doter de milices ethnistes, formées de jeunes désœuvrés et "chanvrés"<sup>136</sup>.

C'est l'engrenage. Kolelas et Sassou se dotent aussi de milices, respectivement les Ninjas et les Cobras. Ces derniers sont créés en novembre 1993 par les colonels Ngakala et Oba, proches de Sassou. Ils sont entraînés par d'anciens militaires, à commencer par les « Gâtés », ou Bérêts rouges. Lissouba de son côté, pour équiper son armée personnelle et s'assurer une retraite confortable, entre dans le grand jeu de la corruption. Elf, qui continue d'être en relation avec Sassou<sup>137</sup>, abonde aussi le camp de Lissouba : le Président est le gardien officiel des robinets du pétrole. Sous l'influence délétère de sa conseillère Claudine Munari, l' élu du peuple rejoint la Françafrique, ses pompes et ses loges<sup>138</sup>.

Une gestion ruineuse, une politique ethnicisée et manœuvrière : Pascal Lissouba n'est pas en très bonne posture pour le scrutin présidentiel de juillet 1997. Sassou Nguesso non plus. Mais il est surarmé, et dispose à l'étranger de solides alliances. J'ai évoqué au chapitre précédent le sinistre « général Giap », Jean-Marie Tassoua. Ce fidèle de Sassou, ex-directeur des assurances congolaises, ancien de Paribas, admet qu'en janvier 1995 son leader lui a confié la délicate charge de « *traficoter un peu pour s'armer. En Angola, en Afrique du Sud, en Namibie ou en France, ce sont surtout les relations du président qui nous ont permis de gagner la guerre* »<sup>139</sup>. Jacques Chirac et Charles Pasqua, ainsi que l'émissaire Jean-Yves Ollivier, comptent indubitablement parmi ces relations. Mi-1995, au début du gouvernement Juppé, l'Élysée a mis le frein sur les velléités putschistes de Sassou<sup>140</sup>. Le frein est ôté fin 1996. Le 1<sup>er</sup> novembre à 17h30, Chirac reçoit en secret Sassou Nguesso et son gendre gabonais Omar Bongo<sup>141</sup>. Le 3 juin 1997, 25 tonnes de fret partent du Bourget à destination des partisans de Sassou, via le Gabon<sup>142</sup>. Le 5 juin, à l'amorce d'une guerre civile qui va détruire Brazzaville, le général congolais se concerta durant une heure au téléphone avec Jacques Chirac<sup>143</sup>.

Bien entendu, Sassou attribuera au président Lissouba la responsabilité du déclenchement de cette guerre. À l'aube du 5 juin, il est retranché avec ses miliciens dans sa résidence brazzavilloise. Arrive une troupe "loyaliste"<sup>144</sup>. Elle veut arrêter les auteurs de plusieurs assassinats commis lors de la campagne électorale. Sassou se pose en agressé. La version de son ancien mentor Thierry Saussez, reçu chez Sassou

<sup>135</sup>. L'épouvantail américain est agité pour dénoncer l'opération et la faire échouer, mais l'origine de l'affaire n'est pas si simple. Selon Olivier Vallée, « Oxy, dont les capitaux et le management sont en grande partie originaires du Moyen-Orient », a été introduite auprès de Lissouba « par une filière libanaise » (*Pouvoirs et politiques en Afrique*, op. cit., p. 70).

<sup>136</sup>. Soucieux d'améliorer l'ordinaire, les chefs des factions congolaises parrainent la production et le trafic de drogues, dont le chanvre. "Chanvrés", leurs miliciens n'en sont que plus violents. Cf. *La Dépêche internationale des drogues*, 10/1995.

<sup>137</sup>. Deux ministres de Lissouba ont accusé Elf d'avoir versé 150 millions de dollars en 1995 à Sassou Nguesso. De quoi fourbir une guerre civile... Cf. Claude Angeli, *Elf tirailé au Congo*, in *Le Canard enchaîné* du 03/09/1997.

<sup>138</sup>. Pascal Lissouba s'est fait initier à Besançon dans une loge du Grand-Orient de France (GODF) ; il a pris pour conseillers financiers l'ancien Grand Maître du GODF, Jean-Pierre Prouteau, longtemps président des "investisseurs" français en Afrique, et Pierre Moussa, proche de Jacques Chirac ; il est allé en pèlerinage à Colombey avec Jacques Foccart. D'après Antoine Glaser et Stephen Smith, *L'Afrique sans Africains*, Stock, 1994, p. 128-129.

<sup>139</sup>. Cité par Caroline Dumay, *La percée du Giap congolais*, in *Le Figaro* du 20/10/1997.

<sup>140</sup>. Si l'on en croit C. Angeli, *Chirac intrigue pour éviter un coup d'État*, in *Le Canard enchaîné* du 21/11/1995.

<sup>141</sup>. Selon C. Angeli, *Chirac au standard "africain" de l'Élysée*, in *Le Canard enchaîné* du 17/09/1997.

<sup>142</sup>. Cf. C. Angeli, *Le très curieux périple de 25 tonnes de fret bizarre entre Paris, le Gabon et le Congo*, in *Le Canard enchaîné* du 13/08/1997.

<sup>143</sup>. Selon l'aveu de Jean-Marie Tassoua, in C. Dumay, art. cité.

<sup>144</sup>. Ce n'est pas vraiment sûr. Certains affirment que le contingent en question n'était pas fâché de fournir un prétexte au putsch sassouiste.

fin mai 1997, donne plutôt l'impression d'un coup monté, parfaitement "assuré" :

Sassou Nguesso « nous reçoit normalement, sans aucun signe d'inquiétude. Tout au plus avons-nous pu noter un renforcement de la sécurité devant et dans la propriété, un véritable mur humain de gardes en armes [...]. Sassou Nguesso [...] détaille calmement le plan de l'attaque que va effectivement connaître sa résidence et qui, selon lui, est destinée à s'emparer de sa personne, morte ou vive. Il précise que l'assaut devrait intervenir dans quarante-huit heures [...]. Sassou Nguesso nous annonce qu'il le repoussera, mais qu'aussitôt une partie de l'armée se ralliera à sa cause et que cette guerre, qu'il n'aura pas voulue, durera un an <sup>145</sup>».

Autre facteur de guerre : le président Lissouba a fini par obliger les compagnies pétrolières à quasi doubler la part du Congo dans les revenus de l'or noir, de 17 à 33 %. Il veut aussi accroître la responsabilité du pouvoir congolais dans la gestion du pactole, par un accord de partage de production (un "partenariat") plutôt que d'en rester au système de concession. Comme en 1977, Sassou a sorti semble-t-il une carte maîtresse : selon Bernard Kolelas, il a promis à Elf et ses consœurs, dont l'américaine Chevron, d'en revenir aux 17 % et de laisser tomber le "partenariat" <sup>146</sup>.

Je ne reviendrai pas sur le soutien massif que Sassou a reçu de la Françafrique durant la guerre civile de 1997 <sup>147</sup>, malgré les déclarations officielles de neutralité <sup>148</sup> : fournitures d'armes, de mercenaires et d'avions, envoi de contingents tchadien et marocain. Pierre Aïm aurait joué un rôle non négligeable dans le montage de ces interventions, si l'on en croit l'opposition tchadienne. Mais c'est l'intervention de l'Angola qui décida du sort des armes. D'autant que se constituait le 29 août un front anti-Sassou, l'Espace républicain pour la défense de la démocratie et de l'unité nationale (ERDDUN), rassemblant 90 % des parlementaires et des élus locaux. Bernard Kolelas, son président, devenait un Premier ministre à la représentativité peu contestable.

L'éditorialiste Alexandre Adler, proche de Jacques Chirac, ne cache rien : la France « appuie la nouvelle alliance dans l'Atlantique Sud du Congo-Brazzaville de Sassou-Nguesso et du Gabon avec le nouveau protégé d'Elf-Erap que devient insensiblement l'Angola postcommuniste <sup>149</sup>». Une alliance publiquement saluée l'été suivant par Jacques Chirac lui-même, lors de sa visite officielle à Luanda. Il est temps de chercher à qui profite le crime. Ils sont nombreux. Il me faut introduire le lecteur dans un univers aussi enchevêtré que les romans de Dostoïevski - à parcourir en souplesse, sans accrocher à la première lecture. Avec un premier fil conducteur : où se décide le sort des Congolais ?

## Elf donne la mesure

« C'est clair, au Congo-Brazzaville, chaque balle a été payée par Elf », nous confiait une personnalité socialiste. Je me permets de repartir de *La Françafrique* :

« La stratégie du groupe pétrolier [Elf] a été déterminante. Alors qu'il vient d'enchaîner les découvertes de champs pétroliers majeurs au large des côtes angolaise et congolaise, il voyait cet eldorado marin exposé à la vague révolutionnaire issue de la région des Grands lacs. Les régimes corrompus du Gabon, du Cameroun et de Guinée équatoriale étaient menacés. Celui de Brazzaville sombrait... Il y avait le feu au lac... de pétrole ! Des bateaux-navettes ordinairement utilisés par Elf ont débarqué des unités angolaises et des "Cobras" de Nguesso pour s'emparer du port de Pointe-Noire, centre névralgique de l'exploitation pétrolière et clef de la conquête du Congo.

Opportunément, en 1996, le réseau Pasqua-Marchiani avait gavé d'armements russes les troupes angolaises. [...] À l'Élysée, Jacques Chirac n'avait donc plus, en

<sup>145</sup>. *Le pouvoir des mentors*, Éditions n° 1, 1999, p. 132-133.

<sup>146</sup>. Ed Marek, « *The U.S. abandoned us* », NCN, 10/09/1999.

<sup>147</sup>. Cf. *La Françafrique*, p. 310-315.

<sup>148</sup>. Pour Antoine Glaser et Stephen Smith (entretien à *La Libre Belgique* du 03/11/1997), ce genre de dédoublement, entre le discours officiel et l'action des lobbies qui gravitent autour de l'État, permet à la France de « *gagner sur tous les tableaux* ». Stephen Smith assure par ailleurs que, durant la guerre civile au Congo-B, « *le président Chirac n'a rien voulu faire [...], converti à une politique africaine d'inaction* » (*Les puissances africaines dament le pion à l'Occident*, in *Libération* du 16/10/1997). Une conversion qui semble aussi sincère que celle de Sassou I lors de la Conférence nationale souveraine...

<sup>149</sup>. *Les Grands Lacs et la France*, in *L'Express* du 05/02/1998. Elf-Erap est la maison-mère d'Elf-Aquitaine.

ligne directe avec l'ami Bongo, qu'à sceller la coalition anti-Lissouba, sans lésiner sur les moyens proprement français : l'armée de l'Air et les Services spécialisés dans les trafics d'armes. Les services secrets de l'État et ceux d'Elf, rappelons-le, ont beaucoup d'agents en commun. Depuis le temps du Biafra, ils savent organiser conjointement des livraisons occultes d'armements <sup>150</sup>».

Toutefois, ce serait faire injure à la réputation d'Elf que d'omettre le fait suivant : elle a armé les deux côtés, comme elle le fit jadis - et le faisait encore jusqu'en 1999 - dans la guerre civile angolaise <sup>151</sup>. Elle a continué de verser des redevances mensuelles au gouvernement de Lissouba, jusqu'à ce que sa chute soit assurée. Elle aurait garanti ses achats d'armes en Iran, au Kirghizistan et en ex-Yougoslavie. Deux anciens dirigeants d'Elf, encore très liés au groupe, se seraient fortement impliqués dans ces achats, avec l'argent de la célèbre mais discrète banque FIBA (la tirelire Elf-Bongo) <sup>152</sup>. Toutes les victimes de la guerre civile peuvent donc dire : « Merci, Elf ! ».

L'ancien ministre de la Coopération Jean-Pierre Cot en reste tout perplexe :

« L'affaire du Congo-Brazzaville pose problème. S'il s'agit pour nous de ne plus intervenir avec notre mission militaire de coopération, ou par les accords de défense, mais par l'intermédiaire d'une société pétrolière, en l'occurrence Elf, je ne vois pas très bien où est l'avantage en fin de compte <sup>153</sup>».

« Aujourd'hui encore, la France, dans certains pays d'Afrique, se confond avec Elf », diagnostiquaient en 1994 trois journalistes très informés. Au Gabon et au Congo, « Elf est depuis les années 60, années des indépendances, plus qu'une simple compagnie pétrolière : tout à la fois la *banque* et le *parrain* des pouvoirs locaux <sup>154</sup>». C'est toujours vrai. Cela risque de l'être davantage avec le doublement de puissance du groupe Elf-TotalFina. *Le Monde* osera-t-il encore titiller l'un de ses plus gros actionnaires ? Son questionnement restait timide mi-1997, mais il avait le mérite d'être posé <sup>155</sup> :

« Avant d'incriminer la démocratie [dont, selon certains, la crise congolaise confirmerait l'inadaptation à tout ou partie du continent africain], mieux vaudrait s'interroger sur l'influence déstabilisatrice qu'a pu avoir la seule vraie puissance économique du pays : Elf [...]. Si la France peut quelque chose au Congo, c'est sans doute de ce côté-ci qu'il faut regarder ».

La France des “décideurs” s'en gardera bien. Peut-elle regarder Elf dans les yeux sans en être aveuglée ? Visé lui aussi par les enquêtes des juges Joly et Vichnievsky alors qu'il était encore président du Congo-Brazza, Pascal Lissouba se serait rebiffé : « Si je suis impliqué officiellement, je ferai des révélations fracassantes qui ne manqueront pas d'avoir de graves répercussions intérieures françaises <sup>156</sup>». Il avait demandé à Jack Sigolet, un associé du président d'Elf-Gabon, André Tarallo, de créer une Société financière congolaise (SFC), théoriquement destinée à aider les petites et moyennes entreprises. En pratique, selon un audit réalisé par le cabinet Ernst & Young, la SFC aurait plutôt servi de “caisse noire”, pour récompenser en France les prestations de “professionnels” et de personnalités politiques amies <sup>157</sup>.

Plus ennuyeux pour Elf, la justice française a fait saisir durant l'été 1998 les comptes de trois de ses filiales, dans une affaire à rebondissements. En septembre 1993, par l'entremise d'une société luxembourgeoise LMC, l'État brazzavillois obtient de plusieurs banques internationales un “prêt” de 150 millions de dollars, en principe destiné à construire des lycées, moderniser la justice et relancer l'économie. Le prêt est garanti, entre autres, par Elf-Congo. Ni les lycéens, ni les juges congolais

<sup>150</sup>. *La Françafrique*, p. 313-314.

<sup>151</sup>. Cf. *Total/Elf, guerre de l'ombre*, in *LdC* du 02/09/1999.

<sup>152</sup>. Cf. C. Angeli, *Elf prend un coup de pompe au Congo*, in *Le Canard enchaîné* du 29/04/1998 ; *Sassou met Elf à l'amende*, in *LdC* du 07/05/1998.

<sup>153</sup>. Entretien à *La Croix* (15/04/1998).

<sup>154</sup>. Antoine Glaser, Stephen Smith et Sylvaine Villeneuve, *La saga africaine d'un géant français*, in *Libération* du 20/01/1994.

<sup>155</sup>. *Brazzaville : l'effondrement*, 14/06/1997.

<sup>156</sup>. Selon *Le Nouvel Afrique-Asie*, 05/1997

<sup>157</sup>. Cf. *La Financière à la loupe*, in *LdC* du 07/05/1998.



ne voient la trace de cet argent. À Brazzaville, l'État ne l'a pas vu passer, mais ne porte pas plainte ! Les banques non plus, sans doute discrètement remboursées. Seul s'agite l'intermédiaire, le gérant de LMC Francis Le Penven, floué de sa commission. Victime d'intimidations, convoqué par la DST, il finit pourtant par obtenir un jugement qui contraint la caution - le groupe Elf - à le dédommager. C'est ainsi qu'on apprend, par des familiers du dossier, que l'argent du prêt a « *abouti chez des proches de Pascal Lissouba, mais aurait également servi à financer des campagnes électorales françaises* »<sup>158</sup>. Avec près d'un milliard de francs, on peut en effet diversifier les “investissements”. Elf, garant de l'opération, n'en aurait rien su ?

Le Congo rompu et corrompu, son économie et ses finances ravagées servent depuis longtemps de maison de tolérance. Ou de “loge” annexe à la GLNF, ce qui revient à peu près au même, vu le laxisme du recrutement de cette obédience maçonnique<sup>159</sup>. Un député gaulliste, informateur de deux journalistes du *Canard enchaîné*, leur expliquait que les fausses factures du RPR parisien font de fréquents détours par ce pays. L'auteur présumé de ces documents de complaisance, l'entrepreneur Francis Poullain<sup>160</sup>, ne manquait pas de se rendre au Congo-Brazza, accompagné du bras droit de Michel Roussin à la Coopération, Philippe Jehanne<sup>161</sup>. Dans une ambiance très fraternelle.

La très opaque Banque française intercontinentale (FIBA), qui croise les intérêts d'Elf et du président gabonais Bongo, continue de servir de “chambre noire” pour les redevances pétrolières<sup>162</sup>: « une sorte de tiroir-caisse qui permet des mouvements de fonds, souvent en liquide, à coups de valises bourrées de billets, entre la France, le Gabon, le Congo et la Suisse<sup>163</sup> ». Mais au-delà, une grande partie du système bancaire français vient soutenir le régime de Brazzaville. Avec l'appui de l'Élysée, le Crédit agricole a monté fin 1998 un préfinancement de 60 millions de dollars en faveur du Congo, basé sur 1 200 000 tonnes de pétrole. L'opération se réalise avec la Banque française de l'Orient, installée avenue George V. Dans le même immeuble que la FIBA...<sup>164</sup>.

Début 1999, juste après les massacres de Brazzaville, Paribas a consenti un crédit de 30 millions de dollars à Sassou II. En septembre, avec la remontée du prix du baril, le régime s'apprêtait à recevoir dans des banques françaises d'importantes rallonges financières, de plusieurs centaines de millions de francs. Paribas était encore de la partie avec un montage sophistiqué d'un demi milliard, dont 300 millions à décaissement rapide<sup>165</sup>. Paribas, la banque chérie de Mobutu<sup>166</sup>. Cette bouffée d'oxygène coïncidait avec un nouveau durcissement du régime, qui mettait en échec de discrètes négociations de paix.

## Coulages

<sup>158</sup>. Cf. *Le Parisien* du 10/08/1998 et *Créanciers privés à l'offensive*, in *LdC* du 28/05/1998.

<sup>159</sup>. Malgré les traditions de “fraternité”, le Grand Orient de France ne manque pas de dénoncer le laxisme de cette obédience qualifiée de « *maçonnerie d'affaires* », portant préjudice à toute la famille. Cf. chapitre 22.

<sup>160</sup>. Mis en examen et donc présumé innocent, comme fait obligation de le rappeler l'article 9-1 du Code civil - un ajout voulu par Édouard Balladur (cf. Sophie Coignard et Alexandre Wickham, *L'omertà française*, Albin Michel, 1999, p. 154-156). Je prends le lecteur à témoin de ce que je l'aurai prévenu : chaque fois qu'une personne citée dans cet ouvrage est poursuivie par la justice pour un crime ou délit qui ne fait pas encore l'objet d'un jugement définitif, il est invité à mettre entre parenthèses tout ce que je pourrais écrire sur l'affaire en cause. Cela peut en effet être infirmé en première instance ou en appel, ou subir une cassation. Pendant cette période, qui peut être longue, il faudrait à la limite s'interdire de citer les faits en question, sauf à user de lourdes précautions oratoires. Je compte sur le lecteur pour y suppléer, autant que de besoin.

<sup>161</sup>. Cf. Alain Guédé et Hervé Liffra, *La Razzia*, Stock, 1995, p. 9-16 et 164.

<sup>162</sup>. Auditionné par la mission d'information sur le rôle des compagnies pétrolières, l'ancien président Pascal Lissouba a aussi évoqué le fonctionnement « *obscur* » de la société *Elf Trading* et la gestion acrobatique des fluctuations du dollar. Il a ensuite ajouté : « *Il y a plusieurs formes de tricherie sur la rente pétrolière : on peut s'entendre avec les pétroliers par des cheminements divers et multiples ; ils passent par la FIBA. Autour de cette banque, il y a d'autres filières pour faire passer les commissions dont les montants sont évalués en fonction d'un processus difficilement décriptable. [...] Le ministre des Finances peut placer l'argent de la rente pétrolière dans des banques spécialisées où il rapporte des intérêts sans les reverser à l'État. Normalement, cela irait dans les caisses noires du Président* ». *Pétrole et éthique*, rapport cité, t. I, p. 121-122 et 152.

<sup>163</sup>. *Le Canard enchaîné*, cité par Denis Cosnard, *Thierry Desmarest veut se défaire de la sulfureuse banque gabonaise d'Elf*, in *Les Échos* du 04/01/2000.

<sup>164</sup>. D'après *TotalElfina : l'Afrique est à nous...* et *Crédit agricole. Préfinancement de 60 millions de \$ pour Sassou II*, in *LdC* des 16/09/1999 et 03/12/1998.

<sup>165</sup>. Cf. *Montage financier Paribas ; 180 millions FF de dettes auprès de l'assistance publique ; 50 millions \$ de Paribas*, in *LdC* des 01/04, 16/09 et 30/09/1999. À l'initiative du montage, on trouve la société monégasque Quantic, de l'ex-leader phalangiste libanais Samy Maroun (*LdC*, 25/11/1999).

<sup>166</sup>. Cf. Olivier Vallée, *Pouvoirs et politiques en Afrique*, op. cit., p. 59.

D'un côté, l'argent afflue, de l'autre il s'évapore. Malgré les recettes du pétrole, Sassou I avait fait du Congo, en 1991, l'un des pays les plus endettés du monde. La gestion lissoubienne n'a pas arrangé les choses. Le Congo-Brazza est officiellement insolvable, par excès de circuits officieux. Fin 1995, les créances françaises sur ce pays atteignent le montant considérable de 8,4 milliards de francs. Quelques mois plus tard, l'Élysée refile l'addition au contribuable, au chapitre de l'aide publique au développement - bien que cet argent n'ait guère eu d'usage public, et qu'il ait beaucoup plus servi à ruiner qu'à développer. Jacques Chirac déclare qu'il convient de faire un effort exceptionnel de remise de dettes pour ce pays trop riche en pétrole. Les moins riches attendront. Au tribunal international des indulgences financières (le Club de Paris), le Congo obtient un taux d'annulation inespéré<sup>167</sup>: 67 %. On s'en serait réjoui sans arrière-pensée si l'avocat de cette remise était moins concerné par la faillite du Congo, et si ce coup d'accordéon n'avait donné le signal d'une foire à l'endettement plus folle encore.

Le pétrole des années quatre-vingt-dix était pré-venu depuis longtemps, par Sassou I puis Lissouba. Après la remise de dettes de 1996, une nuée d'intermédiaires financiers, parfois douteux, se sont précipités pour gager le pétrole du troisième millénaire, auprès de Lissouba puis Sassou II. Ils suivaient l'exemple d'un pionnier, Michel Pacary. Ce spécialiste du refinancement de la dette des collectivités locales a contribué au financement occulte du RPR, du Parti Républicain et de personnalités socialistes<sup>168</sup>, avant de déployer ses talents d'ingénierie et d'évasion financières au profit des dirigeants congolais.

Pacary avait aussi monté sa propre association "humanitaire", Congo-Renaissance. De source judiciaire, cette "ONG" a été financée par Coopération 92, une Société d'économie mixte du département des Hauts-de-Seine présidé par Charles Pasqua. À son tour, elle a aidé des mouvements de sécession de l'enclave de Cabinda, le mini-Koweït angolais au sud de Pointe-Noire. Michel Pacary était très proche du financier politique pasquaien Didier Schuller, un "frère" de la GLNF, intéressé lui aussi par Congo-Renaissance<sup>169</sup>. « *Au Congo, confesse son épouse Chantal<sup>170</sup>, il [Pacary] a financé les campagnes électorales des trois prétendants, il était sûr de gagner. Il n'était jamais mandaté officiellement, mais, là-bas, chacun savait qu'il représentait la France et que sa parole valait une signature* ». Peu avant la guerre civile de 1993, il aurait envoyé une cargaison d'armes à l'une des factions, sous couvert de... ballons de football. Décédé en 1999, Pacary avait de quoi faire chanter un grand pan de la classe politique française. Y compris par tout un arsenal, très françafricain, de chantage aux partouzes - dans le château de Chabrol près de Tours. Malgré un dossier accablant, la juge Édith Boizette a fini par le libérer, suite à « *des pressions énormes*<sup>171</sup> ».

La société Commissimpex d'Hassan Hojeij - le partenaire privilégié de Charles Pasqua et de Coopération 92 au Gabon - a creusé la même veine financière : le crédit gagé sur les futures redevances pétrolières. Se retrouvant avec plusieurs centaines de millions de francs de créances impayées, elle en était à menacer de faire bloquer les comptes ou saisir les biens du Congo... ou de ses dirigeants<sup>172</sup>.

De telles entremises sont transpartisanes. Au printemps 1998, c'est par l'intermédiaire de Michel Dubois, le Monsieur Afrique de Michel Rocard, qu'Elf a négocié ses retrouvailles avec Sassou : la compagnie proposait de décaisser 310 millions de dollars, et d'obtenir un nouveau rééchelonnement de la dette du pays<sup>173</sup>. Autrement dit, Elf ajoutait de l'argent public dans la balance : le coût financier de ce rééchelonnement, compté une fois de plus en "aide au développement". Elf est abonnée aux guichets publics. En 1995, la Caisse française de développement a

<sup>167</sup>. La Congo-B n'avait pas droit aux taux d'annulation des pays les moins avancés (PMA). Cf. *Un Club de Paris inespéré*, in *LdC* du 25/07/1996.

<sup>168</sup>. Selon A. Glaser et S. Smith, *En Afrique sur la piste de l'argent sale*, in *Libération* du 03/02/1996.

<sup>169</sup>. Cf. Éric Fottorino, *Charles Pasqua l'Africain*, in *Le Monde* du 04/03/1995 ; Alain Carion, *De Mitterrand à Chirac : Les affaires*, Plein Sud, 1996, p. 141.

<sup>170</sup>. Dans *Tout va bien puisque nous sommes en vie*, Stock, 1998 (p. 58), un vrai-faux roman de Denis Robert, fondé sur la longue confession enregistrée de Chantal Pacary - épouse délaissée par son entremetteur de mari, Michel.

<sup>171</sup>. *Ibidem*, p. 234.

<sup>172</sup>. D'après *Créanciers privés à l'offensive*, in *LdC* du 28/05/1998.

<sup>173</sup>. Cf. *Sassou met Elf à l'amende*, in *LdC* du 07/05/1998 ; *Raids du groupe Elf sur Brazzaville*, in *Le Canard enchaîné* du 13/05/1998.

prêté 440 millions de francs à Elf-Congo<sup>174</sup>. Une filiale qui, on l'a vu, est prête à cautionner n'importe quoi.

En 1998, l'offre financière d'Elf a une contrepartie : que Sassou II ne reproche plus le passé, l'argent versé à Lissouba. Quant aux économies de Sassou I, elles sont depuis longtemps placées. Sa fortune, incluant plusieurs résidences en France, était évaluée à 1,2 milliards de francs - avant la guerre civile de 1997<sup>175</sup>. Une partie a sans doute été mise dans ce coup de force, cette *joint venture* comme disent les amateurs de capital-risque. Le coup a détruit Brazzaville.

Avant même ce désastre, l'espérance de vie des Congolais n'était que de 51 ans ; seulement la moitié des enfants étaient vaccinés contre la tuberculose et 42 % contre la rougeole. Bravo la redistribution ! La guerre n'a évidemment rien arrangé<sup>176</sup>. L'état de Brazzaville évoque Berlin en 1945. Première capitale de la "France libre", elle fait honneur à un demi-siècle de politique franco-africaine. Comme ses dizaines de milliers de morts méconnus.

Fin 1998, un haut responsable d'Elf est interpellé dans l'émission *Capital*, sur M6 : « *C'est quand même malheureux qu'ils [les Brazzavillois] se soient massacrés avec notre argent !* ». C'était le 29 novembre, trois semaines avant des massacres encore plus épouvantables. Réponse de Monsieur Elf : « *Dans ce cas, oui, c'est un gâchis. Mais nous ne sommes pas des sentimentaux ! Nous sommes des gens réalistes, qui gagnons de l'argent : avec qui, ça nous est égal* ». Il n'y a pas de raison que ça s'améliore. Dans ses négociations africaines, de l'Angola au Tchad, Elf s'en tient à une stratégie de négociation éprouvée : moins l'État producteur est exigeant, plus s'élève le "bonus présidentiel" à la signature du contrat. Les fonctionnaires reçoivent moins d'une paie sur deux, mais Sassou multiplie ses luxueuses propriétés étrangères. Il fait de fréquents allers-retours en Suisse, transporté par la compagnie aérienne Occitania. Le pilote, Alain Jacquemont, est un ancien parachutiste français. Il se flatte d'avoir été mercenaire aux Comores, sous les ordres de Bob Denard, et d'accompagner Sassou en bordée : la Françafrique regorge d'histoires gaillardes.

Occitania a été créée fin 1997 à Paris, par Alain Regourd. Ce poulain d'André Tarallo réussit plutôt bien. Il a aussi monté la compagnie Equafly, avec le soutien d'Édith Bongo et du directeur de la banque FIBA, Pierre Houdray. Il fait de l'or en assurant les liaisons entre Pointe-Noire et Brazzaville. Jadis, il s'était occupé de la flotte des Falcon d'Elf, si souvent empruntés par Tarallo, Le Floch et leurs amis politiques. Avant de diriger une compagnie d'aviation au Gabon<sup>177</sup>. « Beaucoup de journalistes enquêtent sur les avions achetés à Regourd et revendus à une société suisse deux fois plus cher », s'inquiète le colonel Daniel dans l'une de ses notes saisies à la Tour Elf<sup>178</sup>.

Poursuivons l'intéressant panorama des spécialistes de la pétrofinance. Sassou II a récupéré Élie Khalil, un ancien conseiller pétrolier de Lissouba et du dictateur Sani Abacha, que les Nigériens ne sont pas prêts d'oublier. Khalil est l'ami du président angolais Dos Santos, et l'associé du groupe Bolloré dans le chemin de fer congolais. Il était épaulé par Alain Brion, l'ancien patron de Total-Trading, qui s'illustra en 1998 dans une succulente préparation : la privatisation de la société pétrolière publique Hydrocongo, au profit d'un consortium Elf-Shell-Total<sup>179</sup>.

Sur les juteuses opérations de négoce pétrolier, Élie Khalil a dû subir une forte concurrence. Celle notamment de Jean-Yves Ollivier, très lié à l'ancien ministre Michel Roussin. Émissaire, homme d'affaires et homme de l'ombre, Ollivier est un polyvalent. Après avoir fait ses premières armes dans l'Afrique du Sud de l'apartheid, c'est devenu une éminence des tractations clandestines franco-africaines

<sup>174</sup> Christophe Grauwin, *Les milliards perdus du banquier de l'Afrique*, in *Capital*, 11/1997.

<sup>175</sup> Selon *L'Événement* du 22/05/1997.

<sup>176</sup> Cf. PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 1998*, Économica et *Rapport [...] 1999* (PNUD 1999 dans les notes suivantes). Les taux de vaccination contre la tuberculose et la rougeole sont passés à 29 % et 18 % en 1997.

<sup>177</sup> D'après *De la diplomatie sécuritaire et Lancement d'Equa Flight par Alain Regourd*, in *LdC* des 04/03/1999 et 03/12/1998.

<sup>178</sup> Citée par K. Laske, *Chute d'une barbouze*, in *Libération* du 21/07/1998. La société suisse est Aeroleasing (*Elf vend ses ailes*, in *LdC* du 06/01/1994).

<sup>179</sup> Cf. *Les détails du contrat RAIL ; Total/Elf guerre de l'ombre ; Les happy few du pétrole*, in *LdC* des 24/09/1998, 02/09 et 18/03/1999.

- des Comores denardisées à la Libye ou l'Angola. À ce titre, il eut affaire à Sassou I. Et à la compagnie Total. Depuis 1997, c'est l'un des conseillers les plus influents de Sassou II, voire son poisson-pilote. Volant en avion privé. Il mijote également les nouvelles alliances françaises dans la région - de Sassou à Kadhafi, du Soudan à Kabila, en passant par les rebelles mobutistes emmenés par Jean-Pierre Bemba.

Avec une fille de Sassou, Jean-Yves Ollivier est aussi actionnaire de la société congolaise Celtec, qui a obtenu la concession du réseau de téléphonie GSM<sup>180</sup>. La sympathie est communicative. La famille aussi : l'un des conseillers en propagande de Sassou II, le RPR Dominique André, est le beau-frère de Michel Roussin.

Même l'ex-PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, est venu proposer son savoir-faire. Lui aussi est un proche de Sassou II, avec lequel il joue au tennis, entre deux opportunités gazières ou pétrolières<sup>181</sup>. Il fait équipe avec le général Jeannou Lacaze - conseiller militaire des Mobutu, Eyadéma, Déby, Sassou, Kabila, etc. - qui, à 75 ans, ne veut pas dételer : il a créé la Société de consultants internationaux.

On annonce encore à Brazzaville le "Mozart de la finance", Jean-François Hénin. Cet ancien président d'une filiale du Crédit Lyonnais, Altus, est en effet un virtuose, dont les audaces n'ont pas fini d'allonger les feuilles d'impôt françaises, appelées à combler le trou du Lyonnais. Il s'est porté acquéreur, au Congo, de plusieurs milliers de km<sup>2</sup> de concessions forestières et de quelques puits de pétrole. Dans le domaine pétrolier, il œuvre avec Gilbert Dupin, un proche de Sassou Nguesso<sup>182</sup>. Difficile d'imaginer un tel débarquement sans cotisation au trésor de guerre. Qui paiera la casse de cette nouvelle acrobatie ?

Quant à André Tarallo et Jack Sigolet, « les magiciens du trading pétrolier », ils ne quittent pas le chevet du Congo. Le second est aussi surnommé, très explicitement, "Monsieur Préfinancements pétroliers". Le tandem a recruté l'ancien membre de la cellule antiterroriste élyséenne Pierre-Yves Gilleron, à l'interminable carte de visite<sup>183</sup> : ex-commissaire de la DST, associé puis rival de Paul Barril, fondateur de la société de sécurité Iris Services, ex-prestataire de Lissouba et du clan Habyarimana au Rwanda, initié à l'étrange Grande Loge d'Orient et d'Occident, ami du manitou mitterrandien Gilles Ménage, etc. En février 1999, entre Hôtel Crillon et Royal Monceau, Gilleron réussit à contacter aussi bien Pierre Oba, le sécuocrate de Sassou, que le leader d'"opposition" Nguila Mounounga, le riche ancien ministre des Finances de Lissouba<sup>184</sup>. L'opposition a des limites : non les exactions miliciennes, mais la manne pétrolière.

### Triangles et parallèles

Avant l'écran Total<sup>185</sup>, il serait temps de faire la lumière sur les trop nombreux courts-circuits de cette usine à gaz<sup>186</sup>. Dans l'écheveau des relations d'André Tarallo, par exemple. Celui-ci, déclare Le Floch-Prigent<sup>187</sup>, manageait le « système Elf Afrique », dont « les deux têtes de pont étaient Jacques Chirac » (son camarade de promotion à l'ENA) et « Charles Pasqua ». Albin Chalandon, prédécesseur de Le Floch à la tête d'Elf, s'interroge : « *Compte tenu des procédures internes, ceci [le financement occulte à grande échelle] a forcément nécessité la mise en place d'une véritable organisation parallèle, genre mafia, avec un grand architecte, mais il m'étonnerait que Loïk Le Floch-Prigent soit le chef mafieux que cherche Éva*

<sup>180</sup>. Cf. *TotalElfina. L'Afrique est à nous...* ; *Cherche "Messieurs Afrique"* ; *Le patronat méfiant à propos de la COGEF*, in *LdC* des 16/09, 30/09 et 20/05/1999.

<sup>181</sup>. Selon *LdC* des 26/02/1998, 06/05 et 11/11/1999.

<sup>182</sup>. Cf. "Mozart de la Finance" chez Sassou II, in *LdC* du 06/05/1999.

<sup>183</sup>. Voir chapitres 14 et 15.

<sup>184</sup>. Cf. *TotalElf/Fina. Cherche "Messieurs Afrique"* et *De la diplomatie sécuritaire*, in *LdC* des 30/09/1999 et 04/03/1999.

<sup>185</sup>. Voir chapitre 19.

<sup>186</sup>. Ce ne sera pas facile. La mission parlementaire d'information sur le rôle des compagnies pétrolières voulait approfondir les motivations de l'engagement français au côté du régime de Brazzaville. Faute d'« obtenir les télégrammes diplomatiques demandés en vain » (un signe de plus de la considération en laquelle l'exécutif tient le Parlement), la mission « n'a pas pu situer clairement où et comment certaines décisions contestables avaient été prises, mais elle considère que compte tenu de la mondialisation de tous les échanges, ces procédés archaïques devront disparaître car ils se révéleront inefficaces en terme de rentabilité économique et meurtriers en termes éthiques ». In *Pétrole et éthique*, rapport cité, t. I, p. 124 et 55-56.

<sup>187</sup>. In *L'Express* du 12/12/1996.

Joly...<sup>188</sup>».

Le duo corse Tarallo-Pasqua est branché sur ce qu'on peut appeler la Corsafrique, via notamment :

- Pierre-Philippe Pasqua, le fils de Charles, administrateur d'une société de vente d'armes (la Cecri), fervent de l'extrême-droite, capable de ferrer les "opportunités" africaines de Nouakchott à Kinshasa. Pierre Pasqua a fourni à son père des locaux parisiens, 14 rue Clément Marot, où se traitaient les affaires africaines du réseau<sup>189</sup>. Il a beaucoup appris d'Étienne Leandri, un intime de la famille, décédé en 1995, spécialiste des montages spéciaux, des contrats d'armement, des paradis fiscaux et des commissions grand format<sup>190</sup>.

- Daniel Leandri et Jean-Charles Marchiani, émissaires et négociateurs tous azimuts<sup>191</sup>.

- Le milliardaire André Guelfi, situé à droite de la droite, un autre habitué des mégacommissions. Celui que les Renseignements généraux décrivent comme « très proche de M. Charles Pasqua, qu'il a financé à plusieurs reprises », serait selon eux, « devenu "indispensable" à M. Loïk Le Floch-Prigent, dont il sera le "banquier" spécial pour des opérations de financements politiques au Congo et en Angola, en collaboration avec l'homme de Charles Pasqua chez Elf, M. Alfred Sirven »<sup>192</sup>.

- Noël Pantalacci, ex-conseiller de plusieurs chefs d'État africains, qui apprécie le titre envié de "premier des Africains de Pasqua". Ce familier du Congo-Brazza s'est fait l'avocat de l'expansion en Corse des "bandits manchots" (les machines à sous)<sup>193</sup>.

- Robert Feliciaggi, l'empereur pasquaïen des jeux et casinos en Afrique centrale. Désigné comme patron du RPF en Corse par le président de ce parti Charles Pasqua, Robert Feliciaggi est le grand ami de Jean-Jé Colonna, parrain de la Corse du Sud<sup>194</sup>.

Le Congo est la base d'origine et le lieu de la première fortune des frères Robert et Charly Feliciaggi, alors chefs d'entreprises dans la pêche, l'hôtellerie, l'import-export. Leur seconde fortune s'est édiflée dans une dizaine de pays africains, qu'ils ont constellés de jeux dits de hasard : casinos, machines à sous, loterie, paris hippiques. Tout cela dans une grande proximité amicale et financière avec Sassou Nguesso. Cette proximité se poursuit. Peu après le retour de Sassou au pouvoir, son épouse Antoinette est entrée dans la Cogelo, la loterie nationale congolaise de Robert Feliciaggi. Quant à Charles, c'est aussi devenu un proche de la présidence angolaise, dont il traite l'import-export confidentiel<sup>195</sup>.

On ne s'éloigne pas forcément d'Elf à s'intéresser au monde des jeux. En perquisitionnant la Tour Elf, les juges ont trouvé des agendas où figuraient les adresses personnelles de deux hommes d'affaires corses, tenanciers de casinos. Curieusement, selon *Le Parisien*<sup>196</sup>, les juges venaient de recevoir une lettre anonyme faisant état de "blanchiment de fonds" dans ces établissements.

Par ailleurs, Robert Feliciaggi est, après Elf, le principal client de la FIBA, la banque "sur mesures" des nababs et ayants-droit du pétrole<sup>197</sup>. Un mélange détonant.

Dans sa "confession", Loïk Le Floch n'évoque guère son subordonné - ou plutôt son boss - Alfred Sirven. À la demande de François Mitterrand, et en parallèle avec

<sup>188</sup>. Cité par *Le Nouvel Observateur* du 22/05/1997.

<sup>189</sup>. Cf. Valérie Lecasble et Airy Routier, *Forages en eau profonde*, Grasset, 1998, p. 292 ; Julien Caumer, *Les requins. Un réseau au cœur des affaires*, Flammarion, 1999, p. 242 ; Daniel Carton, *La deuxième vie de Charles Pasqua*, Flammarion, 1995, p. 27 ; Frédéric Ploquin, *Les hommes de Monsieur Charles*, in *L'Événement* du 25/08/1994.

<sup>190</sup>. J. Caumer raconte dans *Les requins*, op. cit., les nombreuses fortunes et relations de ce personnage hors du commun, passé par la collaboration, la mafia et le Service d'action civique (SAC). Étienne Leandri faisait, avec Pierre-Philippe Pasqua, « des virées à la Scala de Milan, et des affaires d'armes en Afrique » (p. 99). Cf. chapitre 19.

<sup>191</sup>. Même si Jean-Charles Marchiani et Charles Pasqua se sont opposés fin 1999 sur des considérations de stratégie hexagonale.

<sup>192</sup>. J. Caumer, op. cit., p. 240-241. André Guelfi dément catégoriquement ces passages de sa fiche RG.

<sup>193</sup>. D'après Alain Laville, *Un crime politique en Corse. Claude Érignac, le préfet assassiné*, Le cherche midi, 1999, p. 118-119.

<sup>194</sup>. Cf. Franck Johannès, *Grosses mises en Corse du Sud*, in *Libération*, 07/05/1997 ; Robert Feliciaggi, in *LdC* du 14/10/1999 ; *Les Dossiers du Canard*, *La Corse démasquée*, 07/1996, p. 36.

<sup>195</sup>. Cf. A. Glaser et S. Smith, *L'Afrique sans Africains*, op. cit., p. 124-125 ; A. Laville, *Un crime politique en Corse*, op. cit., p. 119 ; Pierre Aim sur tous les fronts et Robert Feliciaggi, in *LdC* des 28/05/1998 et 14/10/1999.

<sup>196</sup>. Laurent Valdiguié, *La Tour Elf livre ses secrets au juge*, 22/05/1997.

<sup>197</sup>. Cf. Robert Feliciaggi, in *LdC* du 14/10/1999.

Charles Pasqua, Sirven a installé une nouvelle « tête de pont », Roland Dumas :

« Avec Charles Pasqua, Roland Dumas entretient depuis des lustres des relations fortes. Les deux hommes connaissent aussi bien l'un que l'autre les milieux des cercles de jeux et des machines à sous. Franc-maçon, au Grand-Orient, comme Roland Dumas, Alfred Sirven est lié aux deux hommes. C'est loin d'être leur seul ami commun. Roland Dumas fait partie, comme Charles Pasqua, du groupe des 21, une association d'hommes politiques des deux bords qui déjeunent ensemble régulièrement<sup>198</sup>».

Nicolas Beau a défriché, dans *Le Canard enchaîné*<sup>199</sup>, la genèse et le fonctionnement de ce “triangle” Sirven-Pasqua-Dumas. Extraits :

« Nommé patron d'Elf, Le Floch se rend à l'Élysée. Traditionnellement, le groupe pétrolier entretient des liens privilégiés avec la mouvance gaulliste, et le premier septennat de Mitterrand n'y a pas changé grand-chose. Ainsi Le Floch s'interroge sur les intentions de l'Élysée : “*Monsieur le Président, le groupe Elf a toujours attribué certaines facilités aux hommes politiques. Que dois-je faire ?*”.

Réponse de Mitterrand, selon l'entourage de Le Floch : “*Continuez, mais veillez à ce que personne ne soit lésé. Et pour les socialistes, passez par mon entourage*”.

[...]

Si les grandes orientations sont définies lors des rencontres entre Le Floch et Mitterrand, la mise en musique revient à Alfred Sirven. C'est lui le grand distributeur des prébendes - soit une partie significative des 800 millions de francs de commissions distribués chaque année [...]. Ouvert et chaleureux, Sirven est au cœur des réseaux politiques du groupe. Avec deux interlocuteurs privilégiés : Roland Dumas à gauche, Charles Pasqua à droite. [...]

Dès 1989, Elf embauche Christine Joncour [*l'amie de Roland Dumas*] et lui attribue une carte de crédit. Mieux, un appartement est mis à sa disposition [...] dans le même immeuble que Sirven. [...] À partir de cette date, à en croire trois anciens dirigeants du groupe, des rencontres régulières ont lieu dans [*ce*] discret appartement [...]. Alfred Sirven en est l'organisateur. [...] Deux invités de marque participent parfois à ces dîners : Roland Dumas, alors ministre des Affaires étrangères, et Charles Pasqua, qui à l'époque est encore le fidèle second de Chirac [...]. Sous l'ère Le Floch, les proches de Pasqua sont au mieux avec Elf ».

Ni la police, ni la justice n'ont mis beaucoup de zèle à poursuivre Alfred Sirven, la pointe du triangle. Ce ne sont pourtant pas des brouillies que lui reprochent les juges d'instruction : elle l'ont mis en examen « des chefs d'abus de biens sociaux et complicité d'abus de biens sociaux, pour un montant de 3 milliards de francs »<sup>200</sup>. Diverses sources indiquent qu'il est très proche des Services (« *Alfred fait partie de la maison* »), donc qu'il agissait en service commandé. C'est un “honorifique correspondant”, assure Julien Caumer : il a été “traité” par un haut responsable de la DGSE, le colonel Pierre Léthier, puis par le lieutenant-colonel Olivier<sup>201</sup>. Maints indices suggèrent que Sirven s'est fait aider par son vieux complice Sassou<sup>202</sup> : celui pour qui il jouait les chefs de guerre contre la démocratie naissante ; celui qui, depuis plusieurs décennies, apparaît lui aussi à beaucoup de Congolais comme un “honorifique correspondant”. En tout Elf, tout honneur.

### **Bolloré et compagnies**

Il n'est pas possible de clore ce chapitre sur les “sous de Sassou” sans mentionner à côté d'Elf quelques outsiders parfois considérables. À commencer par le groupe de Vincent Bolloré, dont l'empire africain connaît une vertigineuse ascension : dans les transports maritimes et ferroviaires, les ports, le tabac, le bois exotique, le cacao, le caoutchouc, le coton, etc. En reprenant la société Saga, il s'est attaché son fondateur, le fastueux brasseur d'affaires Pierre Aïm. Il l'a bordé par un grand manager de l'occulte, Michel Roussin : ancien haut responsable de la DGSE,

<sup>198</sup> V. Lecasble et A. Routier, op. cit., p. 393. Sirven a été exclu du Grand Orient en 1993. Selon *LdC* (20/05/1999), il était déjà à la GLNF, dans la loge du patron de la DGSE le général Imbot.

<sup>199</sup> *La cohabitation dans le pétrole*, 11/03/1998.

<sup>200</sup> J. Caumer, op. cit., p. 55.

<sup>201</sup> À partir de 1986. J. Caumer, op. cit., p. 249.

<sup>202</sup> Cf. par exemple A. Routier, *Le bonjour d'Alfred*, in *Le Nouvel Observateur* du 15/07/1999. Selon Laurent Léger de *Paris-Match*, Sirven se serait ensuite réfugié aux Philippines, avec sa compagne originaire de ce pays.

grand ordonnateur du financement politique de Jacques Chirac, ministre de la Coopération branché sur les Services et la GLNF, représentant de luxe du patronat<sup>203</sup>. Aïm a communiqué à Bolloré son attachement aux présidents-généraux Déby et Sassou Nguesso. Il l'a initié au dessous des cartes tchadiennes et congolaises, que le mot tricherie qualifie faiblement.

Depuis lors, Aïm, Bolloré, Déby, Sassou enchaînent les parties à gros enjeu dans les domaines, entre autres, des transports et de la logistique pétrolière. Dans le meilleur état d'esprit : les anthropologues parleront de don et de contre-don. Par les arrêtés n° 98-11 et 12, l'État congolais s'est arrangé pour concéder à la Société congolaise de transport maritime (SCTM), une société privée dirigée par le neveu de Sassou, Willy Nguesso, 40 % des droits du trafic maritime. Vu le fort tonnage d'enlèvements pétroliers, cela peut représenter quelque 100 000 dollars par jour. Une manne ! Pierre Aïm est présenté comme l'initiateur de ce montage. Il préside aussi la société RAIL, par laquelle Bolloré a acquis le quasi monopole de l'infrastructure congolaise en matière de transport et de stockage. Ce n'est pas seulement le Congo-Brazzaville qui est visé par cette stratégie, mais aussi le grand pays voisin : Kinshasa et l'ex-Zaïre ont de gros problèmes d'accès à l'Océan, alors qu'il n'y a que la largeur d'un fleuve entre les capitales des deux Congos.

RAIL est de droit luxembourgeois. En France, suite à une faillite personnelle, Pierre Aïm est déchu pour 5 ans du droit de diriger toute entreprise commerciale. Mais en Françafrique, a fortiori dans un contexte de guerre civile, la gestion, c'est un peu spécial. Ça peut aller jusqu'à espérer une victoire militaire. On ne s'étonne plus de lire dans *La Lettre du Continent*<sup>204</sup> que le projet *Hadès* « intéresserait également le groupe Bolloré » : *Hadès*, le commando secret de la France au Congo, l'équivalent de "Chimère" au Rwanda<sup>205</sup>... Comme au beau temps des familles Mobutu et Habyarimana, Pierre Aïm a royalement fêté le 24 mai 1998, en sa résidence de Rambouillet, l'anniversaire d'Antoinette Sassou<sup>206</sup>.

Pendant qu'il y était, Pierre Aïm a introduit auprès du président congolais la chaîne de magasins duty-free Saresco de Joël Vaturi, associé à Pernod-Ricard. Le groupe Vaturi, qui contribua pour plus de deux milliards et demi à creuser le "trou" du Crédit Lyonnais<sup>207</sup>, a eu cette fois l'étrange idée d'aller ouvrir boutique sur les aéroports de Pointe-Noire et Brazzaville, et sur le Beach (débarcadère) face à Kinshasa. C'est Edgar Nguesso, neveu de Sassou et directeur du Domaine présidentiel, qui "parraine" ces boutiques<sup>208</sup>, assoiffées de liquidités.

Durant l'été 1998, une officine bordelaise de fabrication de faux billets CFA a été démantelée par la police judiciaire. 200 milliards de faux CFA auraient été commandés, pour le Congo-B. Dans le port de Matadi, au Congo-Kinshasa, un conteneur venu de France et à destination de Brazzaville a été saisi par les forces de sécurité. À l'intérieur, des monceaux de faux CFA. Selon l'opposition, ce trafic serait organisé avec l'aval du régime, et servirait à payer les fonctionnaires<sup>209</sup>. On serait plus dubitatif si on ne savait que le faux-monnayage a droit de cité en Françafrique, grâce notamment aux régimes "frères" du Tchadien Idriss Déby et de feu le Nigérien Baré Maïnassara<sup>210</sup>.

Le 30 janvier 1999, alors qu'on achevait à peine d'enfouir les milliers de cadavres des quartiers sud de Brazzaville, une quinzaine des plus grandes entreprises françaises (Vivendi, Lyonnaise des Eaux, Ciments français, Razel, Degrémont, etc.) n'ont pas été gênées de se rendre au petit déjeuner offert à Paris par une délégation ministérielle congolaise<sup>211</sup>. Au printemps, le groupe Rougier a négocié au Congo-Brazza une belle concession de 370 500 hectares de forêt. Retour sur investissement escompté : deux ans, soit un taux de profit de 50 %. Cette concession s'inscrit dans un bradage sans précédent : de janvier à octobre 1999, le

<sup>203</sup>. Voir chapitre 20.

<sup>204</sup>. 15/07/1999.

<sup>205</sup>. Cf. chapitre 1.

<sup>206</sup>. Cf. *Pierre Aïm sur tous les fronts*, in *LdC* du 28/05/1998.

<sup>207</sup>. Cf. Pierre-Angel Gay et Caroline Monnot, *François Pinault milliardaire*, Balland, 1999, p. 120.

<sup>208</sup>. D'après *Les duty-free shops du Palais*, in *LdC* du 04/03/1999.

<sup>209</sup>. Cf. *Le Combat*, 07/1998 (organe de l'ERDDUN-France).

<sup>210</sup>. Voir chapitre 8.

<sup>211</sup>. Cf. *Congo-B. Contre-offensive "communicative" à Paris*, in *LdC* du 04/02/1999.

régime a concédé la totalité de la surface boisée du nord-est du pays, soit deux millions d'hectares du précieux massif forestier tropical qui jouxte le Cameroun et le Gabon<sup>212</sup>.

La CFAO (Comptoir français de l'Afrique occidentale), un comptoir néocolonial racheté par François Pinault, détient la moitié de la brasserie qui dessert le Congo-Brazzaville, abreuve ses miliciens et arrose le paysage. Comme les installations pétrolières, elle a miraculeusement échappé à la guerre civile<sup>213</sup>.

Trinquons donc à la nouvelle ère !

« Les entreprises [*principalement françaises*] sont décidées à [*faire*] repartir [*leur activité*] au plus vite. [...] “Grâce à la production pétrolière en plein boom, les perspectives économiques sont prometteuses”, souligne un diplomate. “Les sociétés ont très bien gagné leur vie avant la guerre et ont accumulé suffisamment de réserves pour repartir”, reconnaissent leurs responsables en privé. Quand elles n'ont pas fait de juteuses affaires à Pointe-Noire pendant les affrontements<sup>214</sup>».

<b>Insérer Carte 4 au début du chapitre 3</b>
---

---

<sup>212</sup>. D'après Rougier : *Une nouvelle exploitation de 370 000 ha au Congo-B et Le jackpot de la forêt*, in LdC des 03/06 et 28/10/1999.

<sup>213</sup>. Cf. Stéphane Dupont, *La vie reprend lentement son cours à Brazzaville meurtrie par cinq mois de guerre civile*, in *Les Échos* du 18/02/1998.

<sup>214</sup>. Ibidem. Deux ans et une agonie plus tard, le bilan et l'agenda sont les mêmes, avec une rente pétrolière plus alléchante encore.



### 3. L'assaut de la Guinée-Bissau.

« La France a tout intérêt à ce que ce petit pays lusophone soit annexé au Sénégal [...]. Mais qu'elle participe à ce drame humain et qu'elle nie sa responsabilité est inacceptable. Il est regrettable que la population française soit si mal informée de ce qui se passe » (Carlos Schwartz, directeur de l'ONG *Acção para o Desenvolvimento*, le 2 juillet 1998).

Petit pays au sud du Sénégal, la Guinée-Bissau était en 1998 inconnue de la très grande majorité des Français. Elle a sensiblement la même taille, inférieure à celle de l'Aquitaine, et la même population (1 200 000 habitants) qu'une autre ancienne colonie portugaise, le Timor oriental. Comme en cette île de l'Asie lointaine, l'histoire bissau-guinéenne a été souvent tragique au long du dernier demi-siècle, avec un nouveau sommet de terreur en 1998-99. Si les Français ont été informés au jour le jour du calvaire des Est-Timorais, ils n'ont rien su de ce qui se passait beaucoup plus près de chez eux, à quelques encablures des sites touristiques très prisés du Sud-Sénégal. Et pour cause : l'Élysée et l'État-major y menaient une nouvelle guerre secrète. Sous le regard intéressé d'Elf, scrutant l'or noir. Les trois E ont encore frappé.

Au prix d'un an de guerre civile, et de la ruine du pays, les diplomates, militaires et barbouzes français ont tout fait pour maintenir au pouvoir un dictateur corrompu, Niño Vieira, rejeté par une très grande majorité de la population. S'ils ont finalement échoué, ce n'est pas faute d'acharnement. Ni grâce à la réaction de l'opinion ou du Parlement français, placés sous somnifère. Encore une aventure françafricaine qui leur a échappé. Elle mérité d'être relatée, y compris pour sa mise en échec. Il convient pour cela de repartir des schémas basiques, mentaux et "géopolitiques". À l'ombre du grand voisin sénégalais.

#### **À nous l'Afrique latine !**

Que les décolonisations belge et portugaise n'aient pas été des réussites, nul n'en disconvient. Les résultats obtenus dans les ex-colonies françaises par le maintien d'une présence étouffante de l'ex-métropole ne sont pas si brillants qu'ils justifient d'étendre cette tutelle aux anciens "protégés" de Bruxelles et de Lisbonne, ou encore de Madrid. À une "Afrique latine", en quelque sorte. Les peuples concernés n'ont jamais requis une telle sollicitude. D'autant qu'en général, ni les politiques, ni les militaires français ne connaissent quoi que ce soit des coutumes et de l'histoire de ces contrées "exotiques". Il en existe bien quelques spécialistes hexagonaux, mais il est de bon ton de ne jamais les consulter.

C'est une constante de l'histoire coloniale : on débarque d'autant plus allègrement dans une contrée que l'on n'y connaît rien et n'y est pas invité. Ainsi se déclencha le funeste engagement français au Rwanda. Dans l'ex-Congo belge, le bilan de quatre décennies d'ingérences militaro-élysiennes est assez catastrophique<sup>215</sup>. Dans l'ancienne colonie espagnole de Guinée équatoriale, qui débordait de pétrole, Paris n'a lésiné ni sur les basses œuvres, ni sur les témoignages d'affection à l'adresse d'une dictature ethniste<sup>216</sup>. En Angola, les réseaux français ont amplement concouru à la prolongation d'un conflit impitoyable. Ajoutons, pour mémoire, les guerres civiles attisées par la Françafrrique en "anglophonie", au Nigeria et au Liberia<sup>217</sup>. Autant de francs succès qui méritaient bien, mi-1998, un débarquement à Bissau. Jacques Chirac et Hubert Védrine venaient certes de proclamer solennellement la fin des ingérences. Mais pas celle du double langage.

#### **Une annexe du Sénégal ?**

La Guinée-Bissau tient son nom de sa capitale - comme le Congo-Brazzaville.

<sup>215</sup>. Cf. le *Dossier noir* n° 9 d'Agir ici et Survie, *France-Zaire-Congo, 1960-1997. Échec aux mercenaires*, L'Harmattan, 1997, et les chapitres 5 et 6 ci-après.

<sup>216</sup>. Cf. *Dossiers noirs* n° 1 à 5, op. cit., p. 116-119, et le chapitre 10 ci-après.

<sup>217</sup>. Cf. *La Françafrrique*, p. 137-153 et 202-226.

C'est l'ex-Guinée portugaise, "découverte" en 1446 par les navigateurs de Lisbonne. Elle a subi l'une des plus longues colonisations occidentales (cinq siècles) et l'une des plus longues guerres de décolonisation (1962-1974). Dans cette lutte, les indépendantistes guinéens étaient encore associés à ceux du Cap-Vert au sein du PAIGC (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et des îles du Cap-Vert), mené par le légendaire Amilcar Cabral. Celui-ci est assassiné en 1973, à la veille de l'indépendance. Il est remplacé par son demi-frère Luis. En 1975, l'ex-Guinée portugaise et le Cap-Vert se dissocient, formant deux États distincts.

La Guinée a été ruinée par l'acharnement portugais. Pays non stratégique, démuné de ressources minières, elle a sombré ensuite dans les luttes intestines. En 1980, Joao Bernardo Vieira, dit Niño, renverse son "compagnon" Luis Cabral. Sa gestion clanique et dilapidatrice vide les caisses publiques et cumule une dette énorme (3,5 années de revenu), rendant le pays totalement dépendant de l'aide internationale : en 1995, celle-ci couvrait près des trois-quarts des ressources nationales ! De plus en plus impopulaire, Niño Vieira remporte certes le scrutin présidentiel de 1994. Mais de façon suspecte. Son régime ne tient qu'à un fil.

Cependant, le Sénégal voisin et la Françafrique manifestent pour cet État en desherérence un intérêt croissant - économique, militaire et "commercial". Ils guignent les droits de pêche dans ses eaux très poissonneuses, et le pétrole près de ses îles, où se prolonge le gisement découvert au large de la Casamance. Dans cette province au sud du Sénégal, une guerre de sécession dure depuis 1982. L'armée de Dakar, très encadrée par la France, tend à gommer les frontières dans son combat contre les rebelles casamançais : elle entend les poursuivre jusque chez leurs "cousins" bissau-guinéens, où ils se replient inévitablement. Enfin, le chapelet de guerres civiles ouest-africaines (Liberia, Sierra Leone, Casamance) favorise l'essor d'une série de trafics : armes, drogue, diamants. Ils passent par la Guinée-Bissau, et leur contrôle est un enjeu régional.

Bref, tantôt par la pression, tantôt par la séduction, Dakar et Paris se sont efforcés d'arrimer Bissau. Malgré sa situation financière désastreuse, le petit pays a pu entrer en 1997 dans la zone franc. Il a dû concéder au Sénégal des accords léonins sur la pêche. Vieira et Elf « ont conclu un profitable mariage de raison<sup>218</sup> ». Et Niño a promis de fermer son territoire à la rébellion casamançaise.

Souvent présenté comme un pays modèle, le Sénégal est en réalité mal en point<sup>219</sup>. Entre autres dérives périlleuses, on observe une corruption presque inégalée, la paupérisation d'une majorité de la population et le truquage systématique des élections. Pour couronner le tout, le refus d'un traitement politique de la question casamançaise incitait l'armée, installée dans la guerre, à imposer progressivement ses perspectives au pouvoir civil<sup>220</sup>.

Presque coupée du reste du Sénégal par la Gambie, la Casamance est peuplée en majorité de Diolas, animistes ou chrétiens, et de Mandingues musulmans. À force de ne pas respecter ses spécificités et de privilégier l'option répressive, Dakar a creusé la revendication indépendantiste. Déclenchée en 1982, l'interminable guerre civile a dégénéré en une "sale guerre". Elle a fait de plus en plus de morts, les exactions se sont multipliées des deux côtés, l'armée s'est habituée à la torture. La prolifération des trafics a transformé la province en zone de "haute criminalisation", contaminant aussi bien les rebelles que les officiels de tous bords<sup>221</sup>.

Rien ne vaut une guerre prolongée pour engranger des soldes accrues. Les militaires de base considéraient comme une chance de combattre dans le Sud, où le soutien financier de l'Arabie Saoudite gonflait les rémunérations.

Bien entendu, l'armée française soutient sans faillir sa filleule sénégalaise, qu'elle montre en exemple. Elle veut d'ailleurs y distinguer un bataillon modèle de 700 hommes pour la force interafricaine de "maintien de la paix". En mars 1998, de grandes manœuvres franco-sénégalaises sont organisées, avec l'appoint de

<sup>218</sup> Selon le chercheur néerlandais Roy van der Drift (*Democracy : legitimate warfare in Guinea-Bissau*, manuscrit, 14 p.).

<sup>219</sup> Cf. chapitre 13.

<sup>220</sup> Cela pourrait changer si se confirme la paix conclue à l'aube de l'an 2000.

<sup>221</sup> Cf. Agir ici et Survie, *France-Sénégal. La vitrine craquelée*, L'Harmattan, 1997, p. 33-39.

contingents mauritanien et malien. Sous le regard intéressé des États-Unis, qui eux aussi choisissent l'armée d'Abdou Diouf.

### Tout ruiner pour Niño

L'État-major dakarais décide d'augmenter la pression sur la Guinée-Bissau. Il reproche à l'armée voisine et à son chef, le général Ansumane Mané, de favoriser en sous-main l'approvisionnement en armes des rebelles casamançais. Le 5 janvier 1998, le président Vieira démet le général Mané, puis l'accuse de trafic d'armes. Une commission d'enquête parlementaire confirmera plus tard ce que beaucoup savaient : le coupable n'est pas le général, mais bien plutôt le président lui-même et son ministre de la Défense<sup>222</sup>. Mané est ulcéré. Pour « *laver son honneur* », ce militaire dénué de toute ambition politique entreprend le 8 juin de renverser son accusateur.

Certes, un putsch, ça n'est pas bien. Mais en vertu de quel mandat le Sénégal voisin dépêche-t-il illico un millier d'hommes<sup>223</sup> pour combattre les putschistes d'un pays indépendant ?

Alors même qu'à Paris la mission parlementaire d'information sur le Rwanda s'interrogeait sur le pourquoi et le comment de l'intervention militaire Noroît, en 1990, c'est par la presse portugaise qu'on apprend une récurrence<sup>224</sup> : l'armée et les Services français sont derrière l'intervention de 1 500 soldats sénégalais dans la guerre civile bissau-guinéenne. Paris les convoie et les guide au secours d'un président largement discrédité - mais attentif aux intérêts franco-sénégalais, Elf compris.

Un témoin, Carlos Schwartz, affirme avoir vu les Français débarquer des troupes et du matériel au sud du Sénégal<sup>225</sup>. Vingt militaires français, amenés par la corvette *Drogou*, orientent et conseillent le corps expéditionnaire sénégalais. Les rebelles annoncent la capture de sept commandos français « armés jusqu'aux dents », surpris dans la partie supérieure de l'Assemblée nationale, avec pour mission apparente de corriger les tirs<sup>226</sup>.

« Un groupe d'une douzaine d'agents secrets, spécialisés en politique africaine, est déposé mardi [30 juin] à Bissau par une des frégates les mieux équipées : "*La Foudre*". Il s'agit d'hommes parmi les mieux formés au monde pour ce type d'opération. [...]

Outre le renfort de l'"intelligence", la France a, dans la zone de Bissau, différents types de navires, dont un, aux yeux de tous, aurait lâché un engin de débarquement chargé de munitions et de véhicules en direction des Sénégalais. À Dakar, des navires français auraient déchargé armes et vivres en soutien aux forces sénégalaises<sup>227</sup>».

“Moralité” : la coopération militaire franco-sénégalaise est aussi destinée à doter l'allié dakarais d'un statut de puissance régionale. L'armée française n'hésite pas à s'impliquer dans les travaux pratiques : l'occupation d'un pays voisin.

Car c'est d'une occupation qu'il s'agit. Sénégalais et Français “découvrent” l'hostilité de la population envers le président Vieira, accusé « de trahison et de corruption », et la grande popularité du général Mané. Une forte majorité de Bissau-Guinéens penche pour les “mutins”, contre les envahisseurs<sup>228</sup>. Des combats acharnés se déroulent dans la capitale, tuant des centaines de civils et chassant la plupart des 250 000 habitants. Le contingent sénégalais subit des pertes importantes.

<sup>222</sup>. Cf. AE du 13/05/1999 ; Thomas Sotinel, *En Guinée-Bissau, après onze mois de rébellion, l'armée a mis en fuite le président Vieira*, in *Le Monde* du 09/05/1999 ; le témoignage du missionnaire italien Giuseppe Fumagalli, en date du 01/02/1999.

<sup>223</sup>. Qui deviendront 1 500. Le corps expéditionnaire sénégalais est accompagné, en mode mineur, par 300 à 400 militaires de Guinée-Conakry.

<sup>224</sup>. Je remercie tout particulièrement Christine Bruneaud et l'ONG portugaise ACEP (Associação para a cooperação entre os povos) pour l'abondante documentation qu'elles m'ont procurée.

<sup>225</sup>. Interview in *Diário de Notícias* (Portugal), 05/07/1998.

<sup>226</sup>. Cf. *Militaires français à Bissau et La guerre renaît à Bissau*, in *Publico* (Portugal), 16 et 20/06/1998.

<sup>227</sup>. *Niño, otage des Français*, in *Capital* (Portugal), 03/07/1998.

<sup>228</sup>. La population « ne pense qu'à les voir partir », déclare l'évêque de Bissau au quotidien portugais *Publico*. Cité par AE du 09/07/1998.

## Démentis

Comme de coutume, la presse française, au lieu de vérifier les dires des confrères étrangers, se contente (au mieux) de publier les démentis officiels. C'est assez surréaliste : *Paris dément être impliqué dans l'intervention du Sénégal en Guinée Bissau*, titre *Le Monde* du 30 juin. Le contenu de l'article n'en dit pas davantage : le lecteur ne saura jamais qui a accusé la France, de quoi précisément, et sur quelle base.

Mi-juillet, le ministre Charles Josselin confirme le démenti. Il accuse le Portugal de « *nostalgie coloniale* » ! Le quotidien *Diario de Noticias* ironise, avant d'exprimer tout le respect que ces agissements français inspirent à l'étranger :

« Paris niant toujours son appui à l'opération sénégalaise, il faudra donc admettre que les vaisseaux de guerre et les engins de débarquement qui soutiennent l'action des troupes sénégalaises ont été volés à l'armée française, ou bien qu'il s'agit de bateaux sénégalais dissimulé sous pavillon français <sup>229</sup>».

« La France fait ici une triste figure, stimulant, alimentant la guerre, usant les Sénégalais comme chair à canon. [...] La France, vieille France, parie sur un dictateur qui n'a pas le moindre respect des droits de l'homme <sup>230</sup>».

Le démenti de Charles Josselin sera contredit un peu plus tard par l'ambassadeur de France à Dakar André Lewin, dans une interview au journal sénégalais *Le Nouvel Horizon* <sup>231</sup>:

« Je ne vais pas vous faire la comptabilité des munitions, des équipements, des réparations de véhicules, des heures d'avion qui ont servi à convoyer des équipements divers y compris des gilets pare-balles, des rations alimentaires, des fusées éclairantes, etc. C'est de la mauvaise foi que de dire que l'armée française a lâché l'armée sénégalaise ou le Sénégal dans cette opération [en Guinée-Bissau] ».

L'armée sénégalaise est le pivot d'une force de paix interafricaine en gestation, *Recamp*, fourbie par la France avec l'aval américain. Paris et Washington lui ont prodigué armements et instruction. Sans délai, ces apports ont donc été dévoyés dans une aventure militaire, sans doute destinée à torpiller une issue politique du conflit casamançais<sup>232</sup>. Le tout au service des vieilles lunes de la géopolitique "francophone".

Impavide, Jacques Chirac répétait le 30 juin 1998 : « *Le temps des interventions militaires [est] dépassé. [...] Les accords de défense existent, [...] mais la France n'interviendra pas là où elle n'est pas liée. Il n'y aura pas d'ingérence* ». C'était lors d'une visite officielle en Angola, un autre pays lusophone. On n'y comprend pas très bien le français...

## Baroud d'"honneur"

Le 25 août, un premier cessez-le-feu est signé sous la double égide de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest) et de la CPLP (Communauté des pays de langue portugaise) : la première est plutôt favorable au président Vieira et plus sensible à la diplomatie de l'un de ses membres, le Sénégal, la seconde est plus ouverte aux revendications des mutins et aux vœux de la population.

Ce premier cessez-le-feu ne tient pas deux mois : le Sénégal entend maintenir une forte présence militaire en Guinée-Bissau, tandis que des rebelles casamançais viennent renforcer le camp du général Mané. Les combats reprennent le 17 octobre, causant de nouvelles pertes à l'armée sénégalaise. La rébellion contrôle la majeure partie du pays et renforce ses positions dans la capitale.

<sup>229</sup>. *Diario de Noticias*, 20/07/1998.

<sup>230</sup>. Ibidem, 25/07/1998.

<sup>231</sup>. 27/11/1998.

<sup>232</sup>. Dans *Libération* du 11/07/1998 (*Un accord "secret" d'assistance mutuelle*), Stephen Smith cite un haut responsable sénégalais : « *C'est un groupe de généraux qui nous a imposé cette opération [en Guinée-Bissau] et qui la verrouille aujourd'hui totalement* ». Ce sera encore vrai six mois plus tard : « *Les faucons de l'armée sénégalaise pensent pouvoir l'emporter en Casamance en éliminant Mané* », selon ACf (*Guinée-Bissau/Sénégal : Baptême du feu*, 08/02/1999).

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre 1998, un accord de paix est signé entre Niño Vieira et le général Ansumane Mané. Il prévoit le retrait de toutes les forces étrangères, y compris les troupes rebelles casamançaises, le déploiement d'une force d'interposition à la frontière avec le Sénégal, et un gouvernement d'union nationale. La mise en place d'un couloir humanitaire doit permettre de secourir quatre cent mille personnes déplacées, très démunies (un tiers de la population du pays). Cette paix s'est conclue à Abuja, sous les auspices d'un Nigeria enfin débarrassé de son dictateur francophile Sani Abacha.

Mais les stratèges français n'ont pas lâché prise. Contrairement aux accords de paix d'Abuja, le président Vieira veut s'entourer de 600 miliciens (les *aguendas*). Ils sont entraînés par des officiers français spécialisés - comme les "gardes présidentielles" de Juvénal Habyarimana, Sassou Nguesso, Idriss Déby, etc. Des conseillers militaires français rencontrent quotidiennement Vieira. Les militaires français et sénégalais maintiennent une base sur l'île de Bubaque. Au moins un navire de guerre français patrouille dans les eaux territoriales bissau-guinéennes.

Fin janvier 1999, avant l'arrivée de la force d'interposition, une batterie de canons français de 155 mm est livrée aux alliés de Vieira. Cela provoque une brève mais très violente relance de la guerre civile, tuant plus d'une centaine d'habitants de Bissau. L'ambassadeur de France François Chappellet confie peu après à un diplomate : « *Si nous avions eu plus tôt cette artillerie de 155 mm, nous aurions gagné* »<sup>233</sup>. Un « nous » édifiant ! Contre un gouvernement d'union nationale, soutenu par une Assemblée très représentative...

Durant cette flambée de guerre civile, un bateau français a bombardé les positions de l'armée bissau-guinéenne. Des militaires français ont mené des actions opérationnelles autour de l'Hotti Hotel, accuse le Premier ministre Francisco Fadul. Seule la presse, finalement, n'était pas au rendez-vous de la présence française...

Les 608 hommes de la force interafricaine de "maintien de la paix" arrivent après la bataille, à partir du 4 février. Ils viennent de quatre pays : le Togo, le Bénin, le Niger et la Gambie. Trois de ces États sont dirigés par des généraux très appréciés de leurs collègues parisiens. La force est commandée par un officier togolais - un fidèle d'Eyadéma. Ce dernier sollicite l'aide militaire de la France, qui ne lui est pas refusée : la force interafricaine est placée sous le contrôle opérationnel de l'état-major tricolore au Sénégal<sup>234</sup>.

### **Paris n'a pas sauvé la face**

Mais il n'était plus possible aux forces spéciales françaises, limitées en nombre de par leur inexistence officielle, de s'opposer au rejet général du "président" Vieira. Ce dernier persistait dans son refus de désarmer ses *aguendas* : le 7 mai, l'armée du général Mané y procède *manu militari*. Puis elle prie Vieira de décamper de l'ambassade de France, où le président a cherché refuge. Ladite ambassade (ou plutôt le Centre culturel qui abritait la représentation française) est détruite par l'armée bissau-guinéenne. Le dictateur, lui, est autorisé à partir se faire soigner en Europe. Sa déroute finale suscite des réactions de fête dans la population et des déclarations d'espoir chez la quasi totalité des organisations civiles et politiques du pays. Comme il l'avait promis, le général Mané laisse le pouvoir à un civil, le président de l'Assemblée nationale.

À Paris, les réactions officielles sont conformes aux attentes : on y condamne le "putsch", déplore vivement la destruction du Centre culturel, appelle au « *rétablissement des institutions démocratiques* ». Comme si Niño était un démocrate... Puis la France s'emploie à bloquer l'aide européenne à la reconstruction de la Guinée-Bissau - ce pays qu'elle a largement contribué à détruire. Invoquant la « *violation de la légalité et du régime démocratique bissau-guinéens* », elle veut faire jouer les pénalisations prévues en un tel cas par la convention de Lomé, alors que l'Union européenne, à l'instigation du Portugal, de la Suède et des Pays-Bas,

<sup>233</sup>. Pour ce paragraphe et le précédent, cf. Roy van der Drift, manuscrit cité.

<sup>234</sup>. Cf. *Guinée-Bissau/Sénégal : Baptême du feu*, in ACf, 08/02/1999 ; Jean-Dominique Merchet, *Paris soutient les efforts de paix en Guinée-Bissau*, in *Libération* du 29/01/1999.

penche pour une attitude conciliante. Paris doit encore céder : en octobre 1999, l'Union finit par accorder 11 millions de dollars à la Guinée-Bissau.

Une Constitution est votée, un processus électoral est mis en place, avec des élections générales dès le 28 novembre. La peine de mort est abolie. Tout n'est pas rose, mais les Bissau-Guinéens ont gagné, comme d'autres peuples, le droit de choisir leurs dirigeants, et de leur donner congé en temps utile.

#### 4. Loterie terroriste en Sierra Leone

« Les rébellions se poursuivent à Freetown grâce aux mercenaires ukrainiens et aux armes françaises ».

Titre du quotidien espagnol *El Mundo*, le 18 janvier 1999.

En 1989, l'« entrepreneur de guerre » libérien Charles Taylor a tenté un pari inédit : tellement martyriser son propre peuple qu'il écœurerait tout le monde - les Libériens et tous ceux, diplomates, militaires ou humanitaires, qui prétendraient les défendre ou les soulager. Le pari a été gagné en 1997, après huit années d'horreurs indicibles, à la fois imprévisibles et planifiées, infligées le plus souvent par des enfants-soldats drogués. La force interafricaine dépêchée contre Taylor (l'Ecomog) a été incapable de répondre à cette stratégie de la terreur. Le peuple libérien lui-même a fini par demander grâce : pour mettre un terme à ses souffrances, il a élu son tortionnaire à la présidence de la République. Le crime est parfait, puisque son auteur fait désormais figure de chef d'État légitime.

J'ai montré dans *La Françafrique*<sup>235</sup> comment cette entreprise criminelle, visant à faire main basse sur les ressources et les trafics du Liberia, avait bénéficié de la complicité active des réseaux français. Elle avait pour actionnaires deux figures emblématiques de la Françafrique, les présidents ivoirien et burkinabè, Félix Houphouët-Boigny et son « filleul » Blaise Compaoré. Plus le fantasme Kadhafi, dont on verra qu'il est de plus en plus associé aux grandes manœuvres françaises en Afrique<sup>236</sup> - malgré quelques bavures, comme l'attentat contre l'avion d'UTA Brazzaville-Paris.

Le calcul a porté des fruits, comme l'admettait sans fard le président Charles Taylor, fin 1998 : « *Les hommes d'affaires français [...] ont pris des risques [lorsque je combattais dans le maquis]. Ce qui explique qu'ils aient aujourd'hui [au Liberia] une longueur d'avance*<sup>237</sup> ». Quelques mois plus tôt, le groupe Bolloré rachetait une plantation de 150 000 hectares d'hévéas, contrôlée par Taylor durant la guerre civile<sup>238</sup>. Vendue sur le marché parallèle, la récolte de caoutchouc contribuait alors puissamment à l'effort de guerre... Comme le bois exotique, cédé en grande partie à des négociants français.

#### Stratégie de l'horreur

Racontant la *success story* de Charles Taylor, j'avais exposé au passage la mission qu'il confia à l'un de ses sbires, Foday Sankoh, natif de la Sierra Leone : propager la guerre en ce pays voisin du Liberia, regorgeant de diamants<sup>239</sup>. Sankoh, ex-caporal de l'armée britannique, a donc créé une filiale du « Front patriotique » de Taylor : le Revolutionary United Front (RUF). Avec le même *business-plan*. Côté discours, Sankoh prône une sorte de socialisme tropical genre Khmers rouges, nimbé de syncrétisme religieux.

Dès mars 1991, le groupe Taylor-Sankoh s'attaque à la Sierra Leone et y cultive l'horreur. Le téléspectateur français en a eu quelque écho lors de la prise d'assaut de la capitale, Freetown, début janvier 1999 : six mille civils massacrés, des centaines d'autres mutilés, le viol systématique des femmes et des fillettes, des milliers d'enfants enlevés<sup>240</sup>. Après les réveillons, ça a fait quelques titres-choc dans les journaux télévisés - sans un mot, bien sûr, sur la complicité persistante des réseaux français. La découverte de « loteries à l'amputation » systématiques a excité les neurones, telle une pornographie. La presse écrite a envoyé quelques reporters enquêter sur cette invention ordurière. Il faut malheureusement exhiber des échantillons de leur travail, salubre, si l'on ne veut pas sous-estimer le cynisme

<sup>235</sup>. P. 202-226.

<sup>236</sup>. Voir chapitre 13.

<sup>237</sup>. Entretien à *Politique internationale*, hiver 1998-99.

<sup>238</sup>. Information transmise par le journaliste Rinaldo Depagne, 11/06/1999.

<sup>239</sup>. Voir carte p. xxx.

<sup>240</sup>. Cf. Human Rights Watch, *Getting Away with Murder, Mutilation and Rape : New Testimonies from Sierra Leone*, 06/1999.

françafricain. Et parce qu'il faudra bien dire non à certaines stratégies.

Karen Lajon<sup>241</sup> rapporte les témoignages d'enfants-soldats libérés, les coups incessants, la faim, l'entraînement à tuer :

Civilian, 12 ans, affirme avoir massacré une cinquantaine de personnes : « *Il y avait quatre mercenaires avec nous, deux hommes et deux femmes* ». Mohamed raconte comment on traitait les plus âgés, les droguant, les appâtant par l'argent : « *Vous pouvez pas comprendre, on se met dans un tel état que l'on se marre devant toute cette violence, on trouve ça excitant, on n'a pas de limites. [...] On était tellement drogués qu'on n'avait envie que d'une chose : tout détruire. C'est exactement ce que les rebelles veulent* ». Dans les villages, « *on devait d'abord séduire la population. Après, s'il y avait résistance, tout était permis et couper une main ou un pied, c'était comme une sorte de chasse aux trophées. On était des guerriers. Il fallait qu'on revienne avec grandeur auprès du groupe, qu'on montre notre force. Tout est bien organisé, vous savez. Ils structurent la violence, mais ce qu'ils veulent, c'est prendre le pouvoir* ».

Patrick Saint-Paul<sup>242</sup> a longuement écouté un autre enfant-soldat, Sheriff Coroma, onze ans, auquel l'on tente de réapprendre à vivre. Tous ses confrères et consœurs étaient drogués, à la cocaïne notamment, au point parfois de devenir fous et de tirer sur les autres rebelles avant d'être abattus. Ils étaient endoctrinés, aussi : « *Vous êtes l'armée de libération. Vous vous battez pour défendre le peuple sierra-léonais contre la tyrannie de l'État corrompu* ». On les saoulait enfin de films d'action américains, Rambo et compagnie<sup>243</sup>. Sheriff explique comment il est devenu préposé aux amputations :

« Son chef, le colonel Med, lui ordonne de couper les deux mains à un civil. Sheriff obéit sans sourciller. *Avec la drogue, la vie d'un homme n'avait pas plus de valeur que celle d'un poulet* », dit-il. Sheriff a fait ses preuves. Désormais il sera le coupeur de mains attiré du colonel Med. Sheriff Coroma devient "Cut Hands". [...] *Parfois, une dizaine de prisonniers étaient alignés devant moi et attendaient leur tour*". Assis à côté de Sheriff, le colonel Med est le grand ordonnateur de ces atrocités. Il demande aux victimes : *"manches courtes"* ou *"manches longues"*, l'amputation au dessus du coude ou au niveau des poignets. Les suppliciés pouvaient aussi opter pour le sacrifice d'un pied, d'une jambe, ou d'une oreille. Ou bien choisir de mourir. [...] *La plupart du temps, le colonel Med était de mauvaise humeur : il choisissait la double amputation des bras* [...].

Lorsque les enfants n'avaient pas mangé de viande depuis plusieurs jours, on ordonnait à "Cut Hands" de ramasser les mains et les bras amputés. *Je les mettais dans un grand sac, et puis je les jetais dans une grosse marmite. On appelait ça la soupe rebelles. Les adultes n'en mangeaient jamais* ».

Une écolière amputée de la main gauche raconte : « *Les rebelles ont des bouts de papier qu'il faut choisir. Pied coupé, une main coupée, deux mains, un membre, tête scalpée, mort*<sup>244</sup> ». Seulement un mutilé sur trois a pu survivre, estiment les organisations humanitaires présentes en Sierra Leone.

"Captain Blood", 17 ans, recruté comme enfant-soldat au Liberia, ne se souvient même plus de son vrai nom. Son meilleur souvenir d'enfance, c'est « *quand on a aligné deux cents personnes dans un village et que j'ai eu le droit de les descendre avec une mitrailleuse de gros calibre* ». Son rêve ? « *Que la guerre recommence en Sierra Leone. Sinon, je retournerai me battre au Liberia* »<sup>245</sup>.

Venue en Sierra Leone, la Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme Mary Robinson est hantée par ce qu'elle a vu : « *tant de femmes et de jeunes filles détenues pour servir de vraies esclaves sexuelles, tant d'enfants et d'hommes jeunes et vieux qui ont perdu des membres par suite d'une politique délibérée d'amputation*<sup>246</sup> ». Cette politique s'applique dans toutes les zones de pénétration du

<sup>241</sup>. *Les enfants de la mort en Sierra Leone*, in *Le Journal du Dimanche* du 14/03/1999.

<sup>242</sup>. *Tortionnaire à onze ans au Sierra Leone*, in *Le Figaro* du 28/09/1999.

<sup>243</sup>. Cf. Rémy Ourdan, *Au cœur des ténèbres*, in *Le Monde* du 01/12/1999.

<sup>244</sup>. Témoignage recueilli par l'AFP. Cf. Marie-Laure Colson, *Sierra Leone : mutilés par tirage au sort*, in *Libération* du 30/05/1998.

<sup>245</sup>. D'après Patrick Saint-Paul, *Tortionnaire à onze ans au Sierra Leone*, in *Le Figaro* du 28/09/1999.

<sup>246</sup>. Propos tenus à Freetown le 25/06/1999, IRIN.



RUF. Son passage à Makeni, une ville située à 140 km au nord-est de Freetown, est ainsi résumé par l'évêque du lieu : « *Plusieurs milliers de personnes, dont des femmes et des enfants, ont été délibérément tués et mutilés. Les femmes et les filles sont systématiquement violées, les maisons brûlées et détruites, les biens pillés, les enfants sont enlevés, drogués et contraints d'infliger des atrocités à leur propre peuple*<sup>247</sup> ».

Selon Pascal Lefort, de l'ONG Action contre la faim<sup>248</sup>, cette systématisation de l'horreur est un message simple, adressé à ceux qui voudraient empêcher l'accession du RUF au pouvoir et à ses rentes - les diamants notamment. En tête de ces gêneurs figurait la force interafricaine Ecomog, envoyée par les pays ouest-africains pour soutenir le gouvernement du président Tejan Kabbah, régulièrement élu en 1996. Aux soutiens sierra-léonais et étrangers de ce pouvoir, les rebelles font savoir : « *Le recours à la force via l'Ecomog n'apportera pas la solution au conflit et nous sommes prêts à tout pour le prouver* ». Autrement dit : « Nous trouvons beaucoup plus économique, plutôt que de porter des coups à une force armée, de torturer les civils et miser sur le désir assez universellement partagé de faire cesser l'horreur ».

Le message a été entendu. Sous l'égide du général-président togolais Eyadéma, des négociations ont conduit à l'entrée du RUF dans un gouvernement d'union nationale, avec amnistie de tous les crimes commis - dont certains relèvent manifestement du crime contre l'humanité. L'accord a été entériné par l'ONU. Pour la deuxième fois, la stratégie taylorienne est légitimée.

« Superman, Leather Boot ("Botte de Cuir") et Mike Lamin, trois des commandants les plus féroces du RUF viennent d'être libérés. [...] Au Kosovo [...], de tels tueurs seraient probablement recherchés et inculpés par le Tribunal pénal international. Ici, ils circulent en toute impunité, au milieu de leurs victimes. [...] Mary Robinson a été particulièrement choquée, affirmant qu'il y avait "*davantage de pertes humaines, de mutilations et de violations des droits de l'homme*" en Sierra Leone qu'au Kosovo. [...] L'amnistie des criminels de guerre a été imposée par le RUF comme une condition non négociable à un accord de paix. "*C'est une pilule difficile à avaler*, note Kadi Sesay [présidente de la Commission nationale pour la démocratie et les droits de l'homme]. *Mais c'était ça ou la poursuite des massacres et des mutilations pendant des années*"<sup>249</sup> ».

Selon un rapport du Secrétaire général de l'ONU, le RUF et ses alliés détenaient encore en septembre 1999 au moins trois mille enfants enlevés lors de l'attaque de Freetown en janvier. Corinne Dufka, enquêtrice de l'association Human Rights Watch, note qu'en dépit de l'accord de paix, des assassinats et des viols sont enregistrés chaque jour, « *justement à cause de la certitude de l'impunité* »<sup>250</sup>.

## Taylorisme

Qui a permis ce cycle de massacres, d'exactions, de mutilations ? L'alliance de Charles Taylor, Blaise Compaoré et Muammar Kadhafi, bénie et promue par la Françafrique.

Muë en président, le seigneur de la guerre libérien Charles Taylor a été reçu avec les honneurs à l'Élysée dès la fin septembre 1998. Normal : dirigeant d'un pays anglophone, il est francophone et francophile. Michel Dupuch, le patron de la "cellule africaine" officielle, a été initié à l'Afrique par l'un des parrains de Taylor, le président ivoirien Houphouët - auprès duquel il fut ambassadeur durant quatorze ans. Il connaît parfaitement le dossier libérien, avec, selon *La Lettre du Continent*, « un penchant très favorable à Charles Taylor<sup>251</sup> ». Celui-ci continue de se comporter en chef de faction. La sienna a fait près de 300 morts le 18 septembre 1998, en

<sup>247</sup>. Cité par AE (Sierra Leone. Libération d'un prêtre enlevé par la rébellion, 12/04/1999).

<sup>248</sup>. Sierra Leone : l'impasse, in Action contre la faim. Le Journal, 07/1998.

<sup>249</sup>. La Sierra Leone veut quitter l'enfer, in Le Figaro du 18/09/1999. Mike Lamin sera nommé ministre du commerce et de l'Industrie le 21 octobre, tandis que son chef Foday Sankoh prendra la présidence de la Commission de la gestion des ressources stratégiques du pays, de la reconstruction et du développement, qui supervise notamment le secteur minier.

<sup>250</sup>. D'après R. Ourdan, Le prix de la paix, in Le Monde du 02/12/1999. Les témoignages de cette violence continuée sont insupportables (Testimonies from civilian victims of recent abuses, HRW, 03/12/1999).

<sup>251</sup>. Élysée. L'Afrique selon Dupuch, 08/06/1995.

attaquant une autre ethnie. Dix jours avant la réception à l'Élysée.

Le ministre de la Coopération Charles Josselin promet à Taylor que la diplomatie française militera aux Nations unies pour lever l'embargo sur les armes destinées au Liberia. Il n'est pas sûr que ce soit un bon plan - sauf pour les vendeurs d'armes. Trois mois après cette proposition, les miliciens du RUF, épaulés et armés par le régime libérien, assaillent Freetown et la livrent au carnage. Taylor lui-même admet que « 3 000 Libériens » combattent aux côtés de la rébellion sierra-léonaise, mais selon lui il ne s'agirait que de « *mercenaires*<sup>252</sup> ».

Aux entreprises françafricaines, Taylor a de nouveau fait miroiter l'or, les diamants, le fer, le bois, le caoutchouc, dont son pays est richement pourvu. Elles en ont été « *impressionnées* », selon leur porte-parole Jean-Louis Castelneau<sup>253</sup>.

Le président libérien continue cependant de s'adonner aux trafics en tous genres, dont la capitale Monrovia est une plaque tournante : pavillons de complaisance, drogue, armes, diamants de contrebande. Selon le département d'État américain, Taylor est devenu un acteur important du circuit parallèle des diamants. Ce qui lui permettrait d'acquérir des armes pour le RUF<sup>254</sup>. Plusieurs faits confortent cette assertion.

Le RUF s'est solidement implanté à l'est de la Sierra Leone, dans la région frontalière du Liberia. Il contrôle le gisement diamantifère de Koinon, mais aussi les riches terres agricoles de Kailahun - où il a développé la culture du pavot et des plants de coca. Les récoltes sont ensuite acheminées au Liberia où elles sont traitées et exportées. Le RUF a recruté l'ex-lieutenant-colonel israélien Yaïr Klein, instructeur et marchand d'armes, qui entraîna en Colombie des commandos de narcotrafiquants<sup>255</sup>. On ne voit pas pourquoi les diamants ne transiteraient pas, comme la drogue, par la maison-mère du RUF, désormais installée au palais présidentiel de Monrovia.

D'autre part, Taylor a reçu les fréquentes visites de Fred Rundle et Nico Shefer, deux fins connaisseurs du commerce des pierres et métaux précieux. Rundle est le numéro deux officieux du mouvement d'extrême-droite sud-africain Afrikaner Weerstandsbewing (AWB), mené par Eugene Terre'Blanche. Ancien colonel de l'armée de l'apartheid, spécialiste de la guérilla, il fut officier de liaison avec l'Unita, la rébellion angolaise de Jonas Savimbi. Il a continué de travailler pour elle après l'arrivée de Mandela, se faisant payer en diamants.

Proche de Taylor, Rundle a introduit au Liberia la société Commonwealth Gold, filiale offshore de l'entreprise minière Amalia dont il était le principal actionnaire. Il a confié cette filiale à Nico Shefer, condamné à 14 ans de prison en 1990 pour un détournement de quelque 60 millions de francs. Plus tard, Shefer sera accusé d'avoir soutiré frauduleusement 150 millions de francs à une banque. Ce délicat personnage a joué un rôle-clé dans la victoire électorale de Taylor en 1997. Curieusement, Commonwealth Gold aurait fait de « mauvaises affaires » au Liberia de l'ami Taylor, entraînant Amalia dans sa faillite, en 1998. Rundle et Shefer sont soupçonnés de concourir à l'approvisionnement en armes du RUF...<sup>256</sup>

Les milieux de l'apartheid et l'extrême-droite : une connexion qu'affectionne la Françafrique depuis les années soixante. Jacques Foccart a recyclé nombre de partisans de l'Algérie française, puis associé le régime de Pretoria à sa croisade contre les Anglo-Saxons - à commencer par la tentative de démantèlement du Nigeria, en 1967<sup>257</sup>. L'ami Houphouët était au mieux avec le régime d'apartheid, et avec son alliée l'Unita. Blaise Compaoré est l'un des meilleurs soutiens de l'Unita - qui a ses aises et ses camps d'entraînement à Ouagadougou.

La rapidité de l'avancée du RUF dans Freetown, du 6 au 10 janvier 1999, a surpris tous les observateurs. En cinq jours, il a pris 90 % de la ville. Pour la lettre

<sup>252</sup>. Cité par Thomas Sotinel, *La rébellion sierra-léonaise a envahi la capitale*, in *Le Monde* du 08/01/1999.

<sup>253</sup>. *Dévasté par la guerre, le Liberia compte sur la France pour sa reconstruction*, in *AE* du 08/10/1998.

<sup>254</sup>. *Arms and Conflict in Africa*, rapport de juillet 1999 publié par le Bureau of Intelligence and Research. Les États-Unis ne sont pas seuls à accuser Taylor d'armer le RUF. Le Nigeria et le Ghana ont émis les mêmes accusations.

<sup>255</sup>. Cf. *Sierra Leone : Négociations secrètes*, in *ACf*, 31/05/1999 ; Jean Chatain, *Sierra Leone : combats autour de Freetown*, in *L'Humanité* du 25/01/1999.

<sup>256</sup>. D'après *Afrique du Sud/Liberia : Visites suspectes*, in *ACf* du 08/02/1999.

<sup>257</sup>. Cf. *La Françafrique*, p. 137-153 et 269-270.

d'information londonienne *Africa Confidential*<sup>258</sup>, « cette opération était la copie conforme de l'invasion de Monrovia par Charles Taylor et ses troupes du National Patriotic Front of Liberia en 1995 (opération Octopus) », menée avec et par des commandos burkinabè. « Durant des mois, les forces du RUF et leurs alliés ont infiltré Freetown ».

### **Parrain Blaise**

Le Burkina de Compaoré est le parrain central de l'entreprise Taylor-Sankoh. Charles Taylor et Blaise Compaoré sont très proches. Le premier va souvent passer le week-end à Ouagadougou. Il rétribue le second à partir d'un trésor de guerre estimé à 5 milliards de francs<sup>259</sup>. Le soutien de Compaoré au RUF a été plusieurs fois dénoncé :

« Des officiers de la Force d'interposition ouest-africaine (Ecomog) et particulièrement le général nigérian Timothy Shelpidy, ont évoqué le soutien de l'État burkinabè aux rebelles sierra-léonais. Les mêmes accusations avaient été portées par le journaliste américain James Rupert le 10 janvier 1999 dans le quotidien américain *Washington Post*. Selon des sources concordantes, les Nations Unies disposeraient désormais de preuves sur le soutien du Burkina aux rebelles de Freetown<sup>260</sup>».

Un rapport américain précise, en juillet 1999<sup>261</sup>: « Récemment, l'Ukraine a envoyé des armes au Burkina Faso, indiquant sur les certificats de destination que ce pays était l'acheteur. Ouagadougou a ensuite cédé les armes aux combattants du RUF en Sierra Leone ». Les livraisons s'opèrent, entre autres, par hélicoptères.

Mais l'engagement burkinabè est désormais dénoncé par ceux-là mêmes qui l'ont mis en œuvre :

« Les militaires burkinabè ayant participé à la guerre au Liberia et en Sierra Leone réclament du régime de Blaise Compaoré un autre "geste" de 15 milliards [de francs CFA]. Dans une lettre adressée au Collège des Sages et au journal *L'Indépendant*, ces militaires racontent comment ils ont participé et survécu à la guerre du Liberia et quels ont été les termes de l'accord qu'ils ont passé avec le régime en place avant de s'embarquer dans cette aventure macabre. Ils reviennent à la surface parce que convaincus d'avoir été trompés par leurs commanditaires. Ils prennent à témoin le président libérien Charles Taylor. [...]

Ils ont perdu quelques-uns de leurs camarades au front, mais également de retour [...] au pays, par suite [...] des mésaventures vécues dans la forêt libérienne et sierra-léonaise. Ils avancent qu'ils sont les témoins du convoyage des armes du Burkina au Liberia et racontent que monsieur Salif Diallo, actuel ministre de l'Environnement et de l'Eau, a activement participé à ce transfert et qu'il ramenait des caisses de pierres précieuses qu'on a écoulé à partir du Burkina. [...]

La guerre au Liberia et en Sierra Leone nous valent aujourd'hui une haine séculaire des peuples dont les fils et filles ont péri ou été handicapés de nos mains ; le risque de vengeance est tel que tout Burkinabè qui s'aventure de nos jours dans ces pays doit désormais compter avec<sup>262</sup>».

Ainsi le Burkina de Compaoré, régime et dirigeant modèles de la Françafrique, a joué un rôle majeur dans les horreurs libériennes et sierra-léonaises. Les pierres précieuses n'étaient pas perdues pour les réseaux... Signalons que le ministre d'État Salif Diallo, proche du leader libyen Muammar Kadhafi, est un personnage-clef - le principal complice civil - du complot qui abattit Sankara. C'est lui aussi qui organisa en 1994, avec son ami le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua, la relégation à Ouagadougou des vingt islamistes regroupés à Folembay, dans l'Aisne, à la suite d'un attentat antifrçais à Alger<sup>263</sup>.

Quant à Blaise Compaoré, il se signale par un art consommé du double langage :

<sup>258</sup>. *Sierra Leone : Ni reddition, ni négociations*, in ACf du 25/01/1999.

<sup>259</sup>. Cf. *Sierra Leone : La vengeance des rebelles*, in ACf du 14/09/1998 ; *Whodunit ?*, in *Africa Confidential*, édition anglaise (ACA), 08/10/1999.

<sup>260</sup>. Organisation Panafricaine des Journalistes Indépendants, *L'assassinat de Norbert Zongo. Crime d'État contre un journaliste*, Éd. Minsi D.S., 1999, p. 51.

<sup>261</sup>. *Arms and Conflict in Africa*, rapport cité.

<sup>262</sup>. Maria Sanon, *On a chèrement payé votre richesse, alors remboursez !*, in *Afrinews Burkina* du 13/09/1999.

« La responsabilité des guerres sur le continent africain est d'abord africaine. [...] Nous n'avons pas encore trouvé, nous Africains, les moyens adéquats pour arrêter les conflits. Regardez la Sierra Leone, à feu et à sang ces derniers jours. [...] Parfois, j'ai honte de ce qui se passe sur notre continent <sup>264</sup>».

Une telle maîtrise méritait qu'il fût le seul hôte de marque du président Chirac, le 14 juillet 1995, pour le premier défilé militaire du septennat <sup>265</sup>. Ils avaient fait connaissance une dizaine d'années plus tôt, via Jacques Foccart et Félix Houphouët-Boigny - peu avant que Compaoré ne "rectifie" son collègue Thomas Sankara. Une élimination commanditée par le tandem Foccart-Houphouët... et un haut personnage libyen <sup>266</sup>.

### L'argent du colonel

La Libye s'est invitée depuis le départ dans ce scénario d'épouvante. Le futur leader charismatique du RUF, Foday Sankoh, a rejoint Charles Taylor en 1989 dans un camp d'entraînement libyen. Un temps arrêté avant d'être libéré et "réhabilité" sous la pression de ses partisans, il a été jugé en 1998. Son procès fut très instructif :

« Des documents produits devant la Haute Cour de Sierra Leone montrent que la guerre civile brutale en ce pays était financée par Tripoli et que les rebelles en Sierra Leone, comme en d'autres pays ouest-africains, avaient reçu un entraînement militaire en Libye. [...]

Les documents fournis par le ministère public la semaine dernière sont présumés avoir été écrits par Foday Sankoh [...]. L'un des documents [...] sollicite 500 000 dollars pour acheter des armes et des munitions [...], tandis qu'un autre reconnaît l'obtention de 29 000 dollars auprès du Bureau du peuple de Libye (l'ambassade libyenne) dans la capitale ghanéenne, Accra. Les documents montrent que les accords du RUF avec la Libye ont commencé peu de temps après que Sankoh ait lancé sa guérilla, en mars 1991. [...] Selon les "confessions" faites par plusieurs soldats de l'ex-RUF, le noyau dur des rebelles a reçu un entraînement militaire dans la ville libyenne de Benghazi, sous l'égide du World Mathaba Movement (WMM), conçu pense-t-on par le leader libyen le colonel Muammar Kadhafi. Des leaders rebelles comme Charles Taylor, du Liberia (maintenant son président), le renégat gambien Kukoi Samba Sanyang, qui mena une meurtrière invasion de son pays, Sankoh de la Sierra Leone et Gbabo Zoumanigui de Guinée sont tous présumés avoir reçu de l'argent de la Libye, ainsi que de l'entraînement pour leurs combattants. "Nous avons passé trois mois dans un camp d'entraînement militaire en Libye, avec nombre d'autres Africains, et l'on nous disait qu'après cet entraînement, nous retournerions chez nous pour combattre nos gouvernements corrompus", déclare Mohamed Kanneh, un ex-combattant du RUF âgé de 27 ans <sup>267</sup>».

### Pulsions françafricaines

Derrière Kadhafi, qui invita les magnats arabes à financer la campagne électorale du candidat Chirac, en 1995, la presse sierra-léonaise a fini par distinguer clairement la dynamo des guerres régionales. En mars 1999, *The Democrat* (gouvernemental) et *For di people* (indépendant) ont accusé la France d'agir « par procuration dans la guerre contre la Sierra Leone ». « Les intérêts commerciaux et impérialistes français sont les véritables instigateurs cachés de l'attaque contre Freetown et des guerres menées par les rebelles au Liberia et en Sierra Leone », écrit *For di people* <sup>268</sup>.

<sup>263</sup>. Cf. Maurice Mélégué Traoré et Salif Diallo, in *LdC* des 19/06/1997 et 25/11/1999. Ébranlé par la contestation du régime, Salif Diallo a dû, fin 1999, troquer son portefeuille ministériel contre un poste de conseiller de la Présidence.

<sup>264</sup>. Interview du 20/01/1999 à *La Croix*.

<sup>265</sup>. Cf. Florent Béroa, *Un pays qui compte*, in *Jeune Afrique* du 02/06/1998.

<sup>266</sup>. Selon une source particulièrement crédible. S. Byron Star (*The Ecomog Initiative in Liberia : a Liberian Perspective*, in *Issue*, n° 1-2, 1993, p. 80) signale une coïncidence : Blaise Compaoré a ramené Charles Taylor du Ghana à Ouagadougou peu de temps avant l'assassinat de Sankara. Et il ajoute : « Certains pensent que des Libériens entraînés en Libye ont participé au meurtre de Sankara ».

<sup>267</sup>. Lansana Fofana, *Libya funded Sierra Leone's civil war, court hears*, in *Mail & Guardian* (Johannesbourg), 16/10/1998.

<sup>268</sup>. D'après *AE* (*Le double jeu français*, 04/03/1999).

Un responsable politique sierra-léonais<sup>269</sup> développe l'accusation :

« La question de fond n'est pas le maintien ou non de la sphère d'influence de la France en Afrique de l'Ouest, mais bien ses tentatives d'extension qui concernent directement le Sierra Leone. [...] Blaise Compaoré est marié à une nièce de Félix Houphouët-Boigny, l'ancien président ivoirien. Les armes qu'il a fournies à la faction de Charles Taylor, il n'a pu les transporter qu'avec le feu vert des services de renseignement français basés en Côte d'Ivoire. Le Burkina Faso n'est pas assez riche pour supporter à lui tout seul l'insurrection en Sierra Leone. Et quand le RUF demande que Compaoré soit impliqué dans des pourparlers de paix, c'est un peu énorme ! La France apparaît clairement derrière ».

De même, la France ne pouvait être étrangère au trafic d'armes en direction du RUF organisé par le régime de Niamey, dirigé jusqu'au printemps 1999 par une créature de Jacques Foccart, le général Baré Maïnassara. Ce trafic a été vigoureusement dénoncé par le général nigérian Abubakar lors d'une réception des partis nigériens début 1999<sup>270</sup>.

### **Chevaliers blancs ? Pas vraiment...**

En face, il faut convenir que le président Tejan Kabbah n'était pas défendu que par des enfants de chœur. L'armée nigérienne, qui constituait l'ossature de l'Ecomog, était jusqu'en 1998 celle d'une dictature corrompue. Elle a aussi commis des exactions : par exemple, plus de 180 exécutions sommaires durant la bataille de Freetown (janvier 1999). Mais cela ne peut être comparé avec la terreur totale programmée par le RUF. Ces exactions ont été dénoncées par une association américaine, Human Rights Watch. Évoquant son rapport, *Libération* se plaît à souligner que « les États-Unis et la Grande-Bretagne contribuent au financement de l'Ecomog<sup>271</sup> ». Sans signaler la décennie d'engagement françafricain derrière l'entreprise Taylor-Sankoh. La paille et la poutre...

Plus gênant pour Londres, il est apparu que certains milieux anglo-africains n'ont pas hésité, pour soutenir le président Kabbah, à recourir à des officines de mercenaires... issues des rangs des services secrets britanniques. Car les Denard, Barril, Gilleron, etc. ont leurs homologues outre-Manche, organisés sur le mode industriel.

Les sociétés Executive Outcomes, Sandline, LifeGuard, DiamondWorks, Heritage Oil & Gas et Branch Energy forment une véritable multinationale, un puissant conglomérat mercenaro-minier. Executive Outcomes (EXO), la firme mercenaire sud-africaine fondée en 1989 par l'ex-barbouze de l'apartheid Eben Barlow, est certes plus connue que la firme britannique Sandline, établie dans le paradis fiscal des îles Vierges. Mais cette nébuleuse a un "directoire" unique, composé en majorité d'anciens des services secrets britanniques : Anthony Buckingham, nom de guerre du boss présumé, associé à Simon Mann, Tom Spicer, Michael Grunberg, etc. Même le Sud-Africain Barlow aurait été branché sur les services de Sa Majesté. La révélation de son passé au Civil Cooperation Bureau, qui fit assassiner nombre de militants anti-apartheid, l'a rendu gênant. Il a officiellement cédé la place à un collègue sud-africain, Nik van den Berg<sup>272</sup>.

La multinationale EXO-Sandline intervient dans plusieurs dizaines de pays, de la Namibie à la Papouasie. Pour donner une idée de son volume d'affaires, il suffit de mentionner que sa filiale canadienne DiamondWorks a acquis au Sierra Leone des concessions diamantifères évaluées à un milliard de dollars.

Sandline et EXO sont intervenues dans la guerre civile sierra-léonaise. Pour le pouvoir en place, contre le RUF. Avec l'appui d'une partie des Services et de la diplomatie britanniques - ce qui a fait scandale à la Chambre des communes. Avec, aussi, la "sympathie" de Washington : Spicer et Barlow ont été les invités d'honneur de la DIA (Defence Intelligence Agency). Fin 1995, EXO puis sa filiale LifeGuard

<sup>269</sup>. Cité par AE, ibidem.

<sup>270</sup>. Selon *La voix du Citoyen* (Niamey) du 03/02/1999.

<sup>271</sup>. Stephen Smith, *Sanglant partage du pouvoir en Sierra Leone*, in *Libération* du 24/06/1999.

<sup>272</sup>. *Sierra Leone : Tempête sur Londres et G.B./Sierra Leone : Armées privées, relations publiques*, in ACF des 18/05 et 01/06/1998.

avaient repris aux rebelles les régions diamantifères de Kono - avec une centaine de mercenaires et des hélicoptères de combat.

Après le renversement du président Kabbah par des militaires alliés au RUF, en mai 1997, Sandline a fortement concouru à rendre opérationnels les 10 000 soldats nigériens de l'Ecomog et les 30 000 miliciens Kamajors qui, neuf mois plus tard, ont chassé les intrus de la capitale et rétabli le pouvoir légitime. Outre l'armement et l'entraînement, Sandline a fourni des hélicoptères de combat Mi-17 et Mi-24, avec leurs pilotes<sup>273</sup>. Même si à Londres une partie de la majorité travailliste, de l'armée et des services secrets ont protesté contre ce fonctionnement parallèle<sup>274</sup>, il est certain que les "Anglo-Saxons" (Britanniques, Américains et Sud-Africains) ont joué à fond la carte de la restauration du pouvoir légal, sans se montrer trop regardants sur les moyens. Cela ne pouvait qu'exciter les réseaux françafricains.

Mais la question demeure : même provoqués, pourquoi ces réseaux choisissent-ils, invariablement, la politique du pire ?

<b>Insérer Carte 5 au début du chapitre 6</b>
---

---

<sup>273</sup>. Dont quelques anciens de l'"épopée" Tavernier-Mobutu-Élysée, début 1997 dans l'ex-Zaïre. Cf. *Sierra Leone/G.B. : Milices et forces du marché*, in ACf du 26/10/1998. Les sociétés mercenaires ne redoutent pas les contradictions : ainsi, EXO-Sandline est très investie en Ouganda, ce qui ne l'empêche pas de travailler aussi sur les sites miniers de l'ennemi soudanais.

<sup>274</sup>. Les Services classiques « voient d'un mauvais œil la privatisation du deuxième plus vieux métier du monde » (*Armées privées, relations publiques*, in ACf du 01/06/1998). Cependant, les Douanes britanniques ont subi des pressions considérables pour laisser tomber l'enquête sur Sandline qu'elles avaient déclenchée le 10 mars 1998, et la mission d'enquête indépendante obtenue par les députés a produit en juillet 1998 un rapport très lacunaire. Cf. *Tempête sur Londres et Milices et forces du marché*, in ACf des 18/05 et 26/10/1998.

## 5. Rechutes dans les Grands Lacs.

« S'il y a des mœurs et des coutumes à respecter, il y a aussi des haines et des rivalités qu'il faut démêler et utiliser à notre profit, en opposant les unes aux autres, en nous appuyant sur les unes pour mieux vaincre les autres ».

Maréchal Louis-Hubert Lyautey, colonisateur du Maroc.

### Machine infernale, mécaniciens en guerre

En Afrique centrale, dans un périmètre allant du Sud-Soudan à l'ouest de la Tanzanie et mordant largement sur l'ex-Zaïre, un terrifiant conflit se poursuit depuis 1990 - stigmatisé par le génocide de 1994 au Rwanda<sup>275</sup>. Environ huit cent mille Tutsis furent massacrés en trois mois, plus de 85 % de ceux qui vivaient en ce pays. Par quelque deux millions de Hutus. Le "peuple majoritaire" a été enrôlé pour ce concours d'atrocités<sup>276</sup> par les tenants d'un racisme délirant, le *Hutu power*. Ce slogan, étrangement anglais, a mû le projet de "solution finale". Il a rassemblé la mouvance qui le porte. Il continue de la désigner.

Au cœur de cette mouvance, un noyau de fanatiques a conçu et propagé l'éradication de ceux qu'ils appelaient les « *cancrelats* », les Tutsis "allogènes" - jusqu'aux petits enfants, aux bébés, aux fœtus. Avant, pendant et après le génocide, la FrancAfrique s'est alliée à ce *Hutu power*, qui continue de se régénérer et de mûrir le même dessein<sup>277</sup>. L'inexistence, l'excessive lenteur, la faiblesse ou la duplicité des réactions internationales, militaires et judiciaires, ne cessent de favoriser chez les Tutsis la carrière des partisans de la force, de la loi du talion - au grand dam des tenants d'une logique civile, contraints de s'incliner devant des choix qu'ils jugent parfois catastrophiques. Cela permet au *Hutu power* de renouveler ses adeptes et son capital de sympathie, en Afrique, en Europe, et ailleurs. Une machine infernale, l'équivalent d'un stock d'armes nucléaires.

Depuis mi-1998, le choix a été fait d'introduire ces armes dans la guerre qui, de nouveau, agresse l'ex-Zaïre, avec des risques d'extension à une partie du continent. Alors qu'il faudrait jeter sur ce conflit un maximum de "liquide de refroidissement", alors que la France, vu son passif dans la région, devrait pour le moins s'abstenir de tout nouvel engagement militaire, les fournitures d'armes, de mercenaires, de "conseillers" et "instructeurs" ne cessent de resurgir, sur fond de rivalité franco-américaine. Au nom de cette concurrence, Paris manifeste un soutien de plus en plus explicite au régime de Khartoum, dont l'intégrisme a fait périr plus d'un million et demi de personnes au Sud-Soudan. En partenariat avec le Soudan et la Libye du colonel Kadhafi, les réseaux français équipent, aident et conseillent la coalition pro-

<sup>275</sup>. Pour l'histoire du génocide, le rapport *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, Karthala, 1999, publié par Human Rights Watch (HRW) et la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH), constitue l'ouvrage de référence. Cf. aussi Colette Braeckman, *Rwanda, Histoire d'un génocide*, Fayard, 1994 ; Jean-Pierre Chrétien (sous la direction de), *Rwanda, Les médias du génocide*, Karthala, 1995 ; Dominique Franche, *Généalogie d'un génocide*, Mille et une nuits, 1997 ; Gérard Prunier, *Rwanda 1959-1995 : le génocide*, Dagorno, 1997.

<sup>276</sup>. Le raffinement dans la cruauté était fréquemment au programme. On reste sans voix devant certains discours qui prônent l'oubli de ce déluge d'horreur ou dénoncent son évocation comme l'exploitation d'un "fonds de commerce". Certes, toute émotion humaine peut être exploitée, d'autant plus qu'elle est forte. Et la désignation des participants au crime ne préjuge pas de leur degré de culpabilité. On n'enrôle pas plusieurs millions de personnes pour un massacre sans un conditionnement extraordinaire. Mais nous devons aux victimes de ne pas escamoter ce qui s'est passé : les victimes d'hier, et celles qui pourraient survenir demain parce que nous aurions refusé de comprendre.

On le devine, la "question rwandaise" est en France extraordinairement polémique. Même les mots sont piégés. Cela m'obligera plusieurs fois, dans ce chapitre et le suivant, à préciser notre position par des notes assez longues.

<sup>277</sup>. Sur cette alliance, cf. notamment le rapport HRW-FIDH, *Aucun témoin ne doit survivre*, p. 140-146 et 762-801 ; Agir ici et Survie, *Rwanda. La France choisit le camp du génocide*, in *Dossiers noirs n° 1 à 5*, L'Harmattan, p. 9-26, 1996 ; Mehdi Ba, *Rwanda, 1994 : un génocide français*, L'esprit frappeur, 1997 ; Jean-Paul Gouteux, *Un génocide secret d'État*, Éd. sociales, 1998 ; F.X. Verschave, *Complicité de génocide*, La Découverte, 1994.

Les trois tomes d'*Enquête sur la tragédie rwandaise (1990-1994)*, le rapport de la mission d'information parlementaire française (12/1998), comportent nombre d'indications, propos et documents utiles. Mais l'analyse est biaisée par la volonté d'absoudre la France, affichée dès le départ par le président de la mission Paul Quilès. Il s'agissait de réduire sa complicité criminelle à de simples « erreurs », et donc de s'interdire d'examiner les fonctionnements officiels, illégaux, souterrains. Bref d'ignorer l'existence et l'action des réseaux. Cf. F.X. Verschave, *Une Mission sous haute surveillance*, in Observatoire permanent de la Coopération française, *Rapport 1999*, Karthala, et le chapitre 26.

Kabila, dont les soldats et miliciens du *Hutu power* (entre 15 000 et 30 000) composent l'avant-garde. Ce dont s'indigne et s'alarme très vivement une commission internationale d'enquête de l'ONU, dans un langage peu diplomatique<sup>278</sup>: « Cette relation nouvelle [leur] a conféré une certaine légitimité [...]. Un tel état de choses est profondément révoltant ». Ce faisant, on pousse la région des Grands Lacs vers « une catastrophe avec des conséquences incalculables ».

Il ne m'est pas possible ici de dresser le tableau d'une région aux évolutions infiniment complexes<sup>279</sup>. La plupart des acteurs, bien entendu, ont leur part de responsabilité dans la marche en avant vers la « catastrophe ». En dehors des États et rébellions africains, la France, la Chine et les États-Unis sont les principaux intervenants - les deux premiers souvent associés, de fait, contre le troisième. Sous la présidence de Clinton, les Américains se sont choisis des alliés (Ouganda, Rwanda, Afrique du Sud, Angola) et des ennemis (Soudan, Libye, Kabila) en fonction d'une vision discutable, parfois incohérente : l'Angola, par exemple, combat aux côtés de Kabila au Congo-Kinshasa, contre les troupes rwandaises. L'incohérence majeure est en fait la logique de guerre. Le frêle accord de paix de Lusaka, en juillet 1999, a voulu opposer à cette logique un principe, l'intégrité territoriale du Congo-K, et deux garde-fous : le désarmement des forces du génocide et le dialogue national congolais - pour échapper au cycle des dictatures successives, dont les dégâts s'étendent aux pays voisins.

Les militaires du Pentagone ne sont guère plus soucieux de la volonté congolaise que leurs collègues parisiens : l'unité du pays et le dialogue démocratique sont, pour les uns et les autres, des considérations secondaires. Du coup, c'est l'autre enjeu qui marque la différence : la disqualification ou le renforcement des groupes armés animés d'un projet génocidaire<sup>280</sup>. La confrontation a lieu dans l'ombre, comme l'affectionne la Françafrique. Celle-ci n'a pas été dénoncée par la mission parlementaire sur le Rwanda. Elle a donc tout loisir pour récidiver.

Puisque les députés n'ont pas fait leur travail - sauf une minorité de la mission, qui fut l'objet de pressions incroyables -, il faut bien que le citoyen s'intéresse à ce flirt prolongé, inavouable et inavoué, avec des régimes ou mouvances à l'idéologie ouvertement raciste. Un tabou pour les médias français.

## Reconstitution de ligue dissoute

Préserver de la déroute par l'opération militaro-humanitaire *Turquoise*, le camp du génocide (officiers, soldats, miliciens, administrateurs, idéologues) a pu se réorganiser au Kivu, dans l'est du Zaïre<sup>281</sup>, puis en diverses capitales africaines ou occidentales. Rackettant l'aide internationale aux réfugiés<sup>282</sup>, recrutant dans les camps de nouvelles troupes, il n'a été qu'à demi-défait en 1997 lors de la guerre du Zaïre - où il s'est trouvé de nouveau l'allié de la France<sup>283</sup>. Il a aidé l'ami Sassou Nguesso à reconquérir le Congo-Brazzaville. Il a recommencé en 1997 à massacrer les Tutsis au Rwanda. Les tracts qu'il distribuait en cette occasion ne laissent aucun doute sur la continuité du dessein génocidaire. Cela fait d'autant moins problème

<sup>278</sup> Commission internationale d'enquête des Nations unies sur les livraisons illicites d'armes dans la région des Grands Lacs, présidée par l'Égyptien Mahmoud Kassem. Rapport final du 18/11/1998.

<sup>279</sup> Pour une approche générale, cf. C. Braeckman, *Terreur africaine et L'enjeu congolais*, Fayard, 1996 et 1999. Dans *Le défi de l'ethnisme* (Karthala, 1997), J.P. Chrétien pointe le principal péril.

<sup>280</sup> Tant que le *Hutu power* bénéficie de soutiens massifs - dont celui de la France -, il n'est guère possible d'échapper au raisonnement résumé en septembre 1994 par un dirigeant américain : « *Trois choix s'offraient à nous : soutenir le gouvernement génocidaire, ce qui était impossible ; soutenir le FPR, ce qui était possible ; ne soutenir aucun des deux ce qui était inacceptable, car les génocidaires auraient alors pu revenir et gagner* ». Cité par HRW-FIDH, *Aucun témoin ne doit survivre*, op. cit., p. 849. Le Front patriotique rwandais (FPR), bien entendu, peut abuser de l'absence d'alternative. La responsabilité principale en incombe à ceux qui veulent remettre en selle les partisans du génocide.

<sup>281</sup> « Très rapidement, les "génocidaires" reconstituèrent leurs structures. Avec trois objectifs : garder la population des camps sous contrôle ; saper la crédibilité du nouveau pouvoir de Kigali ; reconquérir le Rwanda ». (Patrick de Saint-Exupéry, *Zaïre : deux ans sous la loi des milices hutues*, in *Le Figaro* du 20/11/1996). « La militarisation des camps s'est accompagnée de la multiplication des incursions à l'intérieur du Rwanda, des groupes de commandos menant des "safaris", afin d'éliminer des survivants ou des témoins du génocide » (C. Braeckman, *L'enjeu congolais*, op. cit., p. 32).

<sup>282</sup> Avant la guerre de 1996 au Zaïre, le montant total de cette aide se serait élevé à 2,5 milliards de \$ (1994-96). Cf. HRW, *Zaïre. Transition, guerre et droits de l'Homme*, 04/1997, p. 64.

<sup>283</sup> Le réarmement dans les camps de réfugiés rwandais du Kivu a permis de rendre opérationnels au moins 17 000 hommes, sous le commandement des généraux Augustin Bizimungu et Gratiens Kabiligi.



que, pour les partisans et supporters de cette mouvance, le génocide de 1994 est nié en tant que tel, ramené à un accès de fureur populaire, inextinguible<sup>284</sup>.

J'ai exposé dans *La Françafrique*<sup>285</sup> comment une France dépitée et revancharde a favorisé cette "reconstitution de ligue dissoute". Elle a permis au *Hutu power* de se replier avec armes et bagages, sous le parapluie de *Turquoise*. Elle a exfiltré le colonel Théoneste Bagosora, leader présumé de l'appareil génocidaire<sup>286</sup>, ainsi que le chef *Interahamwe* Jean-Baptiste Gatete et les troupes d'élite du *Hutu power*. À une partie de ces troupes, elle a proposé un entraînement dans une base militaire française en Centrafrique. Elle a organisé, avec de hauts gradés zairois, une noria de livraisons d'armes, via des compagnies d'avions-cargos enregistrées ou basées au Zaïre.

Avec plusieurs années de retard, quelques remontées d'information permettent de mieux comprendre ce dispositif. En avril 1994, Jacques Foccart s'était rendu personnellement à Gbadolite, le Versailles de Mobutu, pour resceller l'alliance France-Zaïre (avec la triple bénédiction de François Mitterrand, Jacques Chirac et Charles Pasqua). L'été suivant, l'officieux Paul Barril remplace auprès du maréchal Mobutu le trop voyant général Jeannou Lacaze, avec un rôle proche de celui de chef d'état-major<sup>287</sup>. Barril fait donc le lien avec ces « officiers de haut rang<sup>288</sup> » de l'armée zairoise qui supervisent le réarmement du *Hutu power*. Quelques semaines plus tôt, durant le génocide, ce même Barril avait été « engagé par le ministère rwandais de la Défense pour diriger un programme de formation de 30 à 60 hommes [...] au tir et aux techniques d'infiltration, une unité d'élite ». La commande « avait reçu le nom de code d'"opération insecticide", signifiant que l'opération se destinait à exterminer les inyenzi ou les "cafards"<sup>289</sup>, c'est-à-dire l'adversaire tutsi. Rémunération : 1 200 000 dollars.

De janvier à avril 1998, Patrick de Saint-Exupéry a publié dans *Le Figaro* une série d'articles retentissants. Il y révélait notamment que le chef de la Mission militaire de coopération, le général Jean-Pierre Huchon, avait maintenu un contact fréquent avec le lieutenant-colonel rwandais Cyprien Kayumba, chargé des achats d'armes du camp génocidaire, au moins jusqu'au 18 juillet 1994. Soit 15 semaines après le début des massacres, un mois après le début de l'opération *Turquoise*. Kayumba était basé à Paris. Il s'est rendu entre autres au Caire et à Tripoli. Il a acheté et livré quelque 28 millions de francs d'armements, via deux sociétés commerciales, la britannique Mil-Tec basée dans l'île de Man et la française DYL-Invest, basée dans les îles antillaises Turks et Caicos. Le patron de la seconde officine, Dominique Lemonnier, a mis en cause l'État français à la suite d'un litige financier avec Paul Barril - mêlé aussi à cette affaire d'achat d'armes. Il est mort peu après d'une crise cardiaque, en sortant d'un déjeuner d'affaires à Annecy<sup>290</sup>.

Patrick de Saint-Exupéry a transmis à la mission d'information parlementaire les documents en sa possession sur ce dossier explosif. La mission, qui s'était pressée de ne pas auditionner Barril, n'a pu faire autrement que de publier ces

<sup>284</sup>. Sur ce sujet, les débats internes à l'Église catholique, omniprésente au Rwanda, sont d'une grande importance. Le 12 décembre 1997, l'épiscopat rwandais a supplié les « individus et groupes armés qui sont à l'origine de ces affrontements » de « renoncer à la logique de guerre ». Malheureusement, au Vatican, un fort courant défend - contre la quasi totalité des spécialistes - la thèse du « double génocide » : celui des Tutsis en 1994 ne ferait que répondre à un génocide des Hutus commencé en 1990 (cf. *Génocide rwandais : dernier acte*, in *L'Osservatore Romano* du 19/05/1999).

C'est un des principaux mérites du rapport parlementaire *Enquête sur la tragédie rwandaise (1990-1994)* que d'éviter soigneusement cette impasse.

De son côté, à Arusha, le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) a rendu une sentence décisive. Il a condamné pour génocide et puni d'emprisonnement à vie Jean Kambanda, Premier ministre du gouvernement intérimaire (GIR) qui "administra" le projet d'extermination des Tutsis. En plaçant coupable, le condamné aura rendu un service considérable à l'histoire de son pays, contre tous les révisionnistes.

Dans les attendus de son jugement, le TPIR établit nettement la responsabilité de ce gouvernement, composé à l'intérieur même de l'ambassade de France avec les conseils de l'ambassadeur Marlaud. Paris ne cessa de reconnaître le GIR et de lui apporter son soutien, au moins diplomatique, durant tout le génocide. La condamnation du chef de cette instance établit donc un premier pan de la complicité française dans le génocide de 1994.

<sup>285</sup>. P. 239-248.

<sup>286</sup>. Confirmé par Sam Kiley, *A French Hand in Genocide*, in *The Times* du 09/04/1998.

<sup>287</sup>. Selon Stephen Smith, *La France reste vigilante*, in *Libération* du 05/11/1994.

<sup>288</sup>. Cf. HRW, *Rwanda/Zaire : Réarmement dans l'impunité*, 05/1995.

<sup>289</sup>. HRW-FIDH, *Aucun témoin ne doit survivre*, op. cit., p. 774-775.

<sup>290</sup>. D'après P. de Saint-Exupéry, *France-Rwanda : des silences d'État*, in *Le Figaro* du 14/01/1998. Cf. aussi *Aucun témoin ne doit survivre*, p. 759 et 770.

documents, tout au bout des annexes de son rapport. Sans commentaire. On y lit le détail des armes achetées par le colonel Kayumba, y compris la cargaison de 753 645 dollars expédiée le 18 juillet pendant l'opération *Turquoise*. Comme plusieurs autres, elle a été livrée au *Hutu power* via l'aéroport de Goma, sous contrôle français<sup>291</sup>.

Dans un courrier du 13 juillet 1994 à Lemonnier, Paul Barril se pose en représentant du Gouvernement intérimaire rwandais (GIR), sous l'autorité duquel viennent d'être quasi exterminés les Tutsis vivant au Rwanda. Reprochant à son interlocuteur de n'avoir livré qu'une partie des armes commandées et de ne pas restituer un trop payé, Barril l'accuse d'avoir mis ainsi le GIR « dans l'impossibilité de répondre aux besoins humanitaires de ses populations et d'atténuer les souffrances qu'elles ont endurées ». C'est donc le chevalier de cette conception assez spéciale de l'humanitaire qui devient le premier conseiller militaire de Mobutu. Le vieux maréchal sait bien, explique la journaliste belge Colette Braeckman (celle, sans doute, qui l'a le plus longuement observé), que la présence des réfugiés « autorisée sur l'insistance de la France, est le prix à payer pour sa réhabilitation politique<sup>292</sup> ». Barril est là pour le lui rappeler.

On ne peut dès lors s'étonner de la suite : les livraisons d'armes hebdomadaires via l'aéroport de Goma, au moins jusqu'à la mi-mai 1995<sup>293</sup> ; les opérations de la DGSE, tel ce convoi aérien (3 Mirage et 4 appareils de transport), parti du Loiret le 9 juin 1995<sup>294</sup> ; les contacts réguliers avec le général Augustin Bizimungu, chef d'état-major des ex-FAR (Forces armées rwandaises), l'un des principaux responsables du génocide<sup>295</sup> ; la mise en cause de deux filiales du groupe public français d'armement Giat, Luchaire et la Fabrique nationale belge d'Herstal, ... Et finalement le front commun pro-mobutiste de 1996-97, avec l'embauche par le village franco-africain de la "crème des mercenaires", serbes ou d'extrême-droite<sup>296</sup>. À leurs côtés, 6 000 combattants hutus se battent en première ligne pour la défense de Kisangani, au printemps 1997<sup>297</sup> - en tirailleurs de la Françafrique.

### **Le fan-club du *Hutu power***

Chef du service infos de VSD, Jean-Paul Cruse est un journaliste atypique, passé par *Libération* et *L'Idiot international*<sup>298</sup>. Il connaît très bien Paul Barril. Il fut son "nègre" pour la rédaction de *Guerres secrètes à l'Élysée*. Fin 1998, il a publié une enquête très "renseignée", *Un corbeau au cœur de l'État*<sup>299</sup>, sur un curieux chantage qui a défrayé la chronique des premières années du septennat de Jacques Chirac. Le "corbeau" est un informateur anonyme qui, de juin 1995 à septembre 1997, a adressé à des magistrats, notamment le juge Halphen, un copieux échantillon d'une armoire de "notes blanches" des Renseignements généraux (RG). Les circuits de financement occulte des principaux leaders et courants politiques français, et particulièrement de la mouvance chiraquienne, y sont observés à la loupe, avec en prime des numéros de comptes en Suisse. Ces notes blanches ont été établies par la commissaire Brigitte Henri, adjointe du patron des RG Yves Bertrand. Concluant son enquête, Jean-Paul Cruse écrit<sup>300</sup> :

« Le "corbeau" n'est pas un homme seul. C'est un groupe d'officiers de renseignements, français, disposant de "correspondants" au sein des Renseignements généraux, de la magistrature, de la PJ, et de la presse, et de très

<sup>291</sup>. HRW, *Rwanda/Zaire : Réarmement dans l'impunité*, rapport cité.

<sup>292</sup>. *L'enjeu congolais*, op. cit., p. 35.

<sup>293</sup>. Amnesty International, *Arming the perpetrators of the genocide*, 13/06/1995, p. 4.

<sup>294</sup>. La "fuite" de cette information, via un journaliste, est en elle-même significative.

<sup>295</sup>. Il fut porté à la tête de l'armée rwandaise par les officiers qui conçurent le génocide. Le rapport HRW/FIDH, *Aucun témoin ne doit survivre*, montre que l'armée joua un rôle primordial dans le programme d'extermination - plus important encore que le gouvernement provisoire ou les milices (p. 261-308).

<sup>296</sup>. Cf. *La Françafrique*, p. 253-279.

<sup>297</sup>. D'après Stephen Smith, *La chute de Kisangani sonne le glas du pouvoir zaïrois*, in *Libération* du 17/03/1997).

<sup>298</sup>. Il se définit comme "gaullo-maoïste". Il a probablement connu Serge July, futur directeur de *Libération*, dans la mouvance de la Gauche prolétarienne, après 1968. Journaliste à *Libération*, il était responsable de la section CGT. Puis c'est devenu un admirateur de Charles Pasqua (cf. chapitre 22).

<sup>299</sup>. Éd. du Rocher, 1998.

<sup>300</sup>. Les citations qui suivent sont extraites des pages 260 à 263 d'*Un corbeau au cœur de l'État*.

gros moyens. Ils connaissent absolument tout du financement illégal de la vie politique française, jusque dans les moindres détails. Ils [...] ont joué un rôle, aussi, dans l'affaire des "écoutes de l'Élysée", dans les divers ennuis de François Léotard, et dans l'enchaînement de circonstances qui a entraîné la mort tragique de François de Grossouvre<sup>301</sup>».

Jean-Paul Cruse précise l'objectif de ce groupe d'officiers, idéologiquement proche de Charles Pasqua et familier du capitaine Barril :

« Leur but était [...] de semer la panique, et de faire savoir que, disposant d'informations, pour certains domageables, ils pouvaient en acquérir d'autres, par les mêmes moyens, [...] et étaient disposés à les utiliser [...] si certaines conditions n'étaient pas remplies. Leur chantage, car c'en est un, et il est énorme, se développe [...] après l'élection de Jacques Chirac, et la nomination d'Alain Juppé, dont ils suspectent les intentions dans des domaines précis, qui les touchent de très près. Leur but est de protéger certains d'entre eux, qui ont pris de très grands risques sur plusieurs théâtres d'opérations, dans une guerre mondiale du renseignement qui bat son plein, et atteint un niveau d'intensité et de violence qu'on n'imagine pas. Les "coups tordus" concernent la lutte pour d'importants contrats [militaires et civils] [...]. Pressions, espionnage, chantages, attentats, meurtres - partout, la guerre économique court à la guerre tout court. Mais les conflits les plus violents se situent, évidemment, sur les lignes de fracture de conflits armés ouverts, ou à demi-ouverts : dans les Balkans, au Proche-Orient, et au centre de l'Afrique.

**L'action de militaires français des forces spéciales, et d'officiers de renseignements, dans le secteur de l'Afrique des Grands Lacs, et au-delà, des confins du Soudan aux immenses provinces de l'ancien Zaïre, en passant par le Rwanda, le Burundi, et l'Ouganda, avec une extension vers le Congo et l'Angola, est au centre du problème**<sup>302</sup>. Les enjeux sont énormes. Inspirée, au départ, [...] par la volonté de déstabiliser le Soudan musulman de Hassan Tourabi, puissance potentiellement considérable, [...] la politique de l'administration américaine dans cette région du monde s'est appuyée très vite sur l'Ouganda. Ils ont alors joué, comme dans les Balkans et au Proche-Orient, la carte inadmissible des manipulations ethniques, flattant une minorité mue par un fort appétit de domination régionale, issu d'une longue tradition féodale, les Tutsi [...]. Il est certain donc, qu'en 1995, le gouvernement Juppé, influencé par le conformisme ambiant sur les "Droits de l'homme", est tombé dans le piège de la "diabolisation" des Hutus du Rwanda, comme si l'on pouvait extraire le "génocide" de 1994 de l'effroyable enchaînement de tueries et de coups d'État qui l'a précédé. La tentation a été grande, alors, d'ouvrir certains dossiers, **au risque de compromettre des officiers français de très grande valeur, qui ont fait leur devoir dans les circonstances d'une guerre civile hors normes, notamment après la signature des inadmissibles accords d'Arusha, imposés par la communauté financière internationale** - et de les livrer en pâture à l'hypocrisie médiatico-judiciaire du Tribunal pénal international ».

Ce texte de tonalité "souverainiste" projette une lumière crue. Il mérite quelques commentaires. Autour du mot génocide, les guillemets ne sont pas un point de détail. L'hebdomadaire *Marianne*, dont la ligne éditoriale se laisse parfois tenter par la même idéologie, compte le "génocide" rwandais parmi les « idées fausses de notre temps »<sup>303</sup>. En 1993, les « inadmissibles » accords de paix d'Arusha furent l'ultime tentative d'endiguer la guerre civile et de prévenir le déferlement de la haine ethnique. Ils furent sabotés par les extrémistes du *Hutu power*. En avril 1994, lors de la reprise des affrontements et du déclenchement du génocide, certains militaires français haut gradés défendirent avec encore plus de fermeté l'idée que les combattants du Front patriotique rwandais (FPR) étaient les « *Khmers noirs* ». L'un d'eux a déclaré à un chercheur : « *Arusha, c'est Munich* »<sup>304</sup>. Il est assez étrange, enfin, d'entendre ce groupe d'officiers accuser les Américains de « *jouer la carte inadmissible des manipulations ethniques* » : les stratèges militaires français de la

<sup>301</sup>. "Suicidé" à l'Élysée le 7 avril 1994, au lendemain de l'attentat contre l'avion du général Habyarimana.

<sup>302</sup>. C'est moi qui souligne.

<sup>303</sup>. 24/08/98. *Marianne* compte parmi ses principaux financeurs un proche du roi Hassan II, Robert Assaraf (cf. Thierry Meyssan, *L'énigme Pasqua*, Éd. Golias, 2000, p. 51).

<sup>304</sup>. HRW-FIDH, *Aucun témoin ne doit survivre*, op. cit., p. 762-763.

colonisation et de la tutelle néocoloniale n'ont jamais joué que celle-là<sup>305</sup>.

### L'Élysée à la remorque

La journaliste Julia Ficatier avait anticipé le récit de Jean-Paul Cruse. Selon elle, accédant au pouvoir en mai 1995, le tandem Chirac-Juppé « avait au départ la ferme intention » (ou plutôt la velléité) de reconnaître le génocide rwandais. Il s'apprêtait « à engager par là même de nouvelles relations avec le Rwanda. Il en aurait été empêché par une partie de la hiérarchie militaire après avoir été mis au fait des imbrications françaises au Rwanda<sup>306</sup> ».

Si l'enjeu politique central est la guerre économique des grands contrats archi-commissionnés, à mener à n'importe quel prix contre les États-Unis et leurs valets de la « communauté financière internationale », alors tout est permis : s'allier avec le régime anti-américain de Khartoum, fût-il l'un des plus criminels de la planète ; soutenir envers et contre tout le *Hutu power* et son idéologie génocidaire ; saboter en 1993 la paix d'Arusha, dernier rempart avant le génocide ; pratiquer les pires « coups tordus » durant ce génocide que Jean-Paul Cruse préfère appeler une « guerre civile hors normes », au défi de toutes les lois de l'humanité ; entraver par tous moyens la naissance d'un Tribunal pénal international, visant à sanctionner les transgresseurs de ces lois<sup>307</sup> ; manipuler la justice française avec de croustillantes notes blanches des RG. Et fabriquer de faux documents à l'intention de la mission d'information parlementaire sur le Rwanda - comme s'en sont plaint les rapporteurs. Le travail de la mission, selon Gérard Prunier, « s'est trouvé engluyé dans une série [...] de combats d'arrière-garde menés par des gens qui, au Rwanda, se sont mouillés au-delà de l'imaginable<sup>308</sup> ».

L'exécutif français, ajoute l'africaniste, a été au Rwanda à la remorque d'« intérêts en partie fantasmatiques, en partie privés ». On ne saurait mieux résumer la mixture des motivations françafricaines. Lorsque le fantasme perdure, gare à la paranoïa ! Sur le thème « À quoi pense-t-on au milieu d'un génocide ? », il est intéressant de relire un éditorial de *La Lettre de l'Océan Indien* paru le 14 mai 1994 :

« Paris redoute l'extension de l'influence régionale de l'Ouganda derrière laquelle se dissimulerait une volonté déstabilisatrice anglo-saxonne. Pour surréaliste qu'elle paraisse, cette "thèse" n'en est pas moins sérieusement défendue par les principaux responsables du dossier rwandais : les généraux Jean-Pierre Huchon et Jeannou Lacaze, installés à la Mission militaire du ministère de la Coopération [...]. Pour ces deux militaires, comme d'ailleurs pour les conseillers Afrique de la présidence (Bruno Delaye et l'ex-premier conseiller de l'ambassade de France à Kinshasa, Dominique Pin), l'Ouganda n'est qu'un pion de l'impérialisme anglo-saxon et le FPR une simple marionnette de Kampala.

Les autorités françaises ont donc fait un accueil complaisant aux récentes "révélations" du communiqué de presse de l'Uganda Democratic Coalition, daté du 12 avril à Washington et largement diffusé à Paris. D'après ce texte, le président rwandais aurait été assassiné à la suite d'un complot organisé, entre autres, par la sous-secrétaire d'État adjointe à l'Afrique au département d'État américain, Prudence Bushnell, la directrice de la section Afrique centrale de l'administration américaine, Arlene Render, la responsable du bureau des réfugiés du Pentagone, Patricia Irvin, et le président Yoweri Museveni. Noué à la mi-mars 1994 lors de la visite de ces trois fonctionnaires américains à Kampala, le complot aurait été exécuté de concert par le FPR et les troupes belges de la MINUAR [*Mission des Nations unies au Rwanda*]. [...] Ce texte émane d'un groupe marginal d'opposants ougandais. [...] À Paris, [...] certains veulent y voir la "preuve" d'un complot anglo-saxon contre le Rwanda francophone ».

Les officiers en uniforme ou des services secrets qu'évoquent Jean-Paul Cruse et

<sup>305</sup>. Cf. la maxime du maréchal Lyautey placée en exergue et la phrase de Jean-François Bayart citée plus haut, sur l'« instrumentalisation de l'ethnicité au service de la coopération militaire, dans la plus pure tradition coloniale ». Cf. aussi *La Françafrique*, p. 106-107.

<sup>306</sup>. *La France en porte-à-faux*, in *La Croix* du 16/11/96.

<sup>307</sup>. Voir chapitre 18.

<sup>308</sup>. Entretien à *Politique internationale*, hiver 1998-99.

*La Lettre de l'Océan Indien* ont prôné sans retenue l'alliance avec le camp génocidaire. Beaucoup sont encore en fonction ; quelques-uns, plus ou moins retraités, ont laissé la place à leurs seconds, de la même école. Ainsi continue de se forger la politique française dans la région des Grands Lacs. La diabolisation du Front patriotique rwandais, au pouvoir à Kigali, hante les esprits<sup>309</sup>, elle sous-tend les analyses et inspire les journalistes amis. Les militaires activistes sont mal contenus, par un pouvoir exécutif complaisant ou distrait. Rappelons l'avertissement de Jean-François Bayart : « L'armée française a une autonomie à peu près complète sur le terrain en Afrique [...]. Il y a toute une circulation d'argent [...] qui n'est pas contrôlée. Cet argent sert à financer des opérations dont nous n'avons pas la moindre idée ».

Et cet expert très informé de conclure par une litote : « Pour le Rwanda même, rien ne dit que le budget de la coopération militaire ne continue pas à financer les anciennes forces armées rwandaises basées au Zaïre<sup>310</sup> ». Colette Braeckman évoque de son côté la « récupération des Hutus rwandais par le Soudan islamiste (et sans doute par certains services français qui auraient envoyé des instructeurs et parachuté des armes) ». Elle signale le « discret soutien [...] accordé à la guérilla hutue »<sup>311</sup>. La discrétion est en effet de mise.

### Stratégies de reconquête

Avec la chute de Mobutu, l'armée du *Hutu power* a perdu ses installations agréées - les camps de réfugiés du Kivu. Elle s'est scindée. Une partie traverse tout le Zaïre, mêlée aux réfugiés hutus désarmés - mais sans connaître le même drame. Dans le camp provisoire de Tingi-Tingi, parmi 150 000 civils affamés, on pouvait voir des milliers de combattants bien nourris. Selon un rapport interne de l'ONU, « des armes, des uniformes et des munitions étaient livrées quotidiennement ». Par la logistique franco-zaïroise.

Les hommes du général Bizimungu rejoignent le Congo-Brazza, juste à temps pour la guerre civile de juin 1997. Ils y renforcent le favori de la Françafrique, Sassou Nguesso. En septembre 1998, une partie d'entre eux retraverse le fleuve Congo pour combattre l'ennemi rwandais avec l'armée de Kabila.

Un grand nombre de miliciens hutus et de recrues entraînés dans les camps de réfugiés n'ont pas voyagé si loin. Ils ont pris position dans les massifs montagneux proches de la frontière orientale de l'ex-Zaïre - en particulier le plateau de Masisi, à 35 km au nord-ouest de Goma, et le parc national des Virunga. Longue de plus de deux mille kilomètres, cette frontière jouxte six pays (Soudan, Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie, Zambie), ce qui ouvre bien des perspectives. Rapidement, une majorité de ces combattants se rangent sous l'autorité d'officiers plus jeunes, avec une nouvelle appellation, l'ALIR (Armée de libération du Rwanda). Cette armée-là reçoit sans retard des moyens importants. Elle multiplie les contacts et les alliances avec les groupes rebelles de la région, ougandais, burundais ou congolais. La plupart se réclament de l'"identité bantoue" et affichent une idéologie marquée par la haine ethniste. Les pogromes de 1993 au Burundi et dans l'est du Zaïre avaient creusé cette haine.

Les Forces nationales de libération burundaises, par exemple, sont la branche armée d'un parti extrémiste, le Palipehutu. Leur émissaire, l'abbé Athanase Robert Nyandwi, adresse en novembre 1997 un memorandum au chef d'état-major de l'ALIR. Il y propose une « collaboration » en vue « de résoudre pour toujours le problème séculaire Hutu-Tutsi dans notre sous-région<sup>312</sup> »...

Chez un certain nombre de groupes combattants congolais, appelés génériquement "Mayi-Mayi", le ressort ethnique s'est revêtu de nationalisme dès lors que les convulsions rwandaises ont débordé dans le Kivu. Selon Colette Braeckman, une délégation conjointe de rebelles Mayi-Mayi et hutus rencontre début

<sup>309</sup>. Dénoncer cette diabolisation qui permit le génocide n'est pas, faut-il le rappeler ?, donner quitus au FPR de ses actes et de sa politique.

<sup>310</sup>. J.F. Bayart, *La France au Rwanda*, in *Les temps modernes*, 07/1995.

<sup>311</sup>. *L'enjeu congolais*, op. cit., p. 208 et 345.

<sup>312</sup>. Memorandum du 20/11/1997, cité par *La Libre Belgique* du 26/09/1998.

1998 une sommité des services secrets mobutistes, le colonel Boluka. Celui-ci leur remet quelque 150 millions de francs, de quoi armer 22 000 rebelles<sup>313</sup>. À ce niveau stratégique et financier, la possibilité d'une connexion françafricaine vaut d'être envisagée.

Côté stratégique, Colette Braeckman a recueilli un témoignage important :

« Le 19 mai [1997, juste après l'arrivée de Kabila à Kinshasa], dix-neuf anciens dignitaires mobutistes dirigés par le trio Baramoto-Nzimbi-Mavua se réunissent en Afrique du Sud pour créer le Rassemblement congolais pour la démocratie, RCD ».

« Ils ont mis au point une stratégie de reconquête du pouvoir. Les généraux Baramoto, [...] Nzimbi [...] [et] l'amiral Mavua étaient alors appuyés par des officiers [de l'ancien régime] rwandais, les généraux Kabiligi et Bizimungu, ainsi que par d'autres militaires rwandais montés en grade dans les camps. Leur calcul stratégique, qui nous sera révélé par un transfuge, était simple : ils allaient tenter de harceler le pouvoir en place à Kigali, le renverser ou au moins le retourner contre Kabila, afin de provoquer la chute du nouveau régime à Kinshasa<sup>314</sup> ».

Ces généraux zaïrois et rwandais n'ont jamais cessé de frayer avec les réseaux françafricains. Leur stratégie sera d'autant plus vite mise en application qu'une partie des troupes rwandaises reconstituées dans les camps de réfugiés était opérationnelle dès l'automne 1996, avec la triple bienveillance des services secrets français, zaïrois et soudanais. Un an plus tard donc, rassemblées sous la bannière de l'ALIR, ces forces hutues déclenchent une furieuse guérilla au nord-ouest du Rwanda. Nombre de leurs combattants sont issus de cette région. Ils y enrôlent, de gré ou de force, quantité de civils. Pour Aldo Ajello, envoyé permanent de l'Union européenne dans la région des Grands Lacs, il s'agit d'une constante : « *Les maîtres à penser de cette idéologie génocidaire ont cherché et cherchent encore à y mêler les masses pour diluer la culpabilité*<sup>315</sup> ».

Durant près d'un an, l'ALIR va mener une stratégie de la terreur, tant auprès des rescapés du génocide, témoins gênants, que des autorités administratives et de tous les Hutus qui ne rallient pas sa cause<sup>316</sup>. Elle dispose de plusieurs dizaines de milliers d'hommes, « imprégnés de l'idéologie et des méthodes du génocide<sup>317</sup> ». Confrontée à cette guerre civile, qui est aussi une guerre de civils, l'armée de Kigali conduit une répression brutale. Elle commet des massacres. Certains militaires sont sanctionnés, publiquement. D'autres discrètement. D'autres non.

On peut et on doit dénoncer les crimes de guerre commis par l'Armée patriotique rwandaise (APR) lors des conflits où elle a été successivement impliquée, au Rwanda (1990-94, 1995 à Kibeho, 1997-98) ou au Congo-Zaïre (1996-97 et 1998-99)<sup>318</sup>. En 1997, le massacre au Zaïre de dizaines de milliers de réfugiés hutus<sup>319</sup> relève du crime contre l'humanité, imprescriptible. Les noms des officiers responsables sont connus. Il y a grave péril à les laisser, impunis, participer à d'autres guerres dans l'Afrique des Grands Lacs. C'est un handicap énorme pour la crédibilité intérieure et internationale du régime rwandais, voire une épée de Damoclès - en dépit de certaines réussites incontestables dans la reconstruction

<sup>313</sup>. C. Braeckman, *Grands Lacs : les rebelles ont-ils fait leur jonction ?*, in *Le Soir* du 10/03/1998.

<sup>314</sup>. *L'enjeu congolais*, op. cit., p. 343 et 231.

<sup>315</sup>. Discours du 07/04/1998 à Bisesero, Rwanda.

<sup>316</sup>. Systématisant ce qui s'était passé dans les camps de réfugiés. La stratégie est constante, depuis le génocide de 1994. Elle vise à « casser de manière profonde les possibilités de [...] rapprochement [entre Hutus et Tutsis], tout en multipliant le nombre des tueurs à un point tel que la culpabilité partagée ait débouché sur l'innocence a priori des responsables. Cette stratégie du bouclier humain a donc été à la fois physique et morale. [...] "*Le peuple, voilà le vrai bouclier*" clamait la RTLM [Radio des Mille Collines] dès le 3 avril [1994] » (J.P. Chrétien, *Le nœud du génocide rwandais*, in *Esprit*, 07/1999).

<sup>317</sup>. C. Braeckman, *Grands Lacs : les rebelles ont-ils fait leur jonction ?*, in *Le Soir* du 10/03/1998. Sur cette guerre civile, cf. African Rights, *Rwanda. L'insurrection dans le Nord-Ouest*, 1998. Ce long rapport, résultat d'une année d'enquêtes sur le terrain, contient de nombreux témoignages, souvent poignants. Il a été unanimement salué par le corps diplomatique présent à Kigali. Le nombre des assaillants hutus infiltrés y est évalué à plus de 30 000.

<sup>318</sup>. Le rapport HRW-FIDH, *Aucun témoin ne doit survivre*, contient une quarantaine de pages sur les exactions commises en 1994 par le FPR (p. 805, 808 et 817-853). Dans un article de *Libération*, ces passages ont été présentés comme « la » révélation de ce livre de 928 pages (S. Smith, *Rwanda : des tueries à l'ombre du génocide*, 31/03/1999) - alors qu'en cinq ans ce quotidien a consacré plus d'espace aux crimes commis par le FPR qu'au génocide lui-même, avec une amplification et une insistance remarquées. Devançant de 24 heures l'embargo sur le rapport HRW-FIDH, l'article brûlait la politesse aux confrères désireux de traiter le sujet principal : le génocide, ses auteurs et ses complices. Ce même article a été brandi peu après au Tribunal d'Arusha, par un "expert" burundais, à l'appui de la thèse du "double génocide" (*Ubutabera*, 12/04/1999).

civile du pays<sup>320</sup>.

Mais Gérard Prunier, peu suspect de complaisance envers le FPR, pointe avec raison une donnée vitale :

« Les Hutu peuvent exterminer les Tutsi ; le contraire est impossible. [...] Or la tentative même d'éliminer un groupe dans sa totalité a un impact psychologique massif sur le groupe en question. [...] Les Hutu ont probablement perdu 300 000 des leurs depuis 1994, sans pour autant souffrir du complexe de génocidé car ils savent qu'ils ne disparaîtront jamais<sup>321</sup>. Les Tutsi, eux, ont peur du néant. [...] Psychologiquement, ce harcèlement [*la persistance des incursions de rebelles hutu*] relève de la continuation du génocide, au ralenti. [...] La guérilla tue systématiquement tous les civils tutsi qu'elle croise. [...] Les Tutsis ne peuvent baisser la garde : ils savent que ceux d'en face n'ont pas renoncé à les éliminer jusqu'au dernier<sup>322</sup>».

Ils ont aussi pu vérifier qu'à l'ère du tout-renseignement, la "communauté internationale" était parfaitement capable de laisser procéder à une extermination.

L'assaut du Rwanda lancé en 1997 par les rebelles de l'ALIR a échoué. La population du nord-ouest, presque exclusivement hutue, a finalement rejeté une stratégie qui la plaçait entre le marteau et l'enclume. Refoulés, les militaires et miliciens du *Hutu power* ont trouvé ou retrouvé des repaires dans les reliefs et forêts à l'est du Congo, ou dans les pays voisins (Soudan, Centrafrique). Ils vont y être réarmés et basculer, comme la plupart de leurs sponsors, dans le camp de Kabila.

### Et le nerf de la guerre ?

Un intermède financier peut s'avérer instructif. Une piste affleure dans un rapport confidentiel envoyé à son ministère par l'ambassadeur de Belgique au

---

Refusant l'impunité, les auteurs du rapport HRW-FIDH sur le génocide des Tutsis ont pris, avec raison, le parti de ne pas cacher les crimes adverses. Ils abordent ainsi le sujet : « Le Front patriotique rwandais mit fin au génocide de 1994 en infligeant une défaite aux autorités civiles et militaires responsables des campagnes de tueries. [...] Dans sa poursuite d'une victoire militaire et de l'arrêt du génocide, le FPR tua des milliers de gens, aussi bien des non combattants que des troupes gouvernementales et des miliciens. En cherchant à établir leur contrôle sur la population locale, ils tuèrent aussi des civils par de nombreuses exécutions sommaires et des massacres. Il semble qu'ils aient tué des dizaines de milliers de gens durant les quatre mois de combat, entre avril et juillet. Les tueries diminuèrent en août et se réduisirent nettement après la mi-septembre » (p. 805).

Selon un témoin, ancien soldat du FPR, considéré comme crédible et convaincant, des milliers de prisonniers civils, attachés, ont été tués à coups de marteau ou d'instruments contondants, puis leurs corps brûlés, au quartier général du service des renseignements militaires à Masaka, ou au camp de l'armée de Gabiro, dans le parc national d'Akagera (p. 837-838).

« Les pressions exercées par Annan, ainsi que par les États-Unis, et peut-être par d'autres en coulisse, [...] renforcèrent au sein du gouvernement la position des modérés qui voulaient mettre un terme aux attaques visant les civils » (p. 850).

Bien qu'il soit très difficile d'établir le nombre approximatif de personnes tuées par le FPR jusqu'à fin 1994, l'ouvrage avance, sur la base « d'indications, partielles et non confirmées, [...] un nombre de victimes compris au minimum entre 25 000 et 30 000 [...] ». Il est impossible de dire combien de ces victimes avaient participé activement au génocide, ou combien étaient engagées dans des opérations militaires contre le FPR, au moment où elles furent tuées » (p. 852).

<sup>319</sup>. 20 000 ? 50 000 ? On ne le sait toujours pas : la commission d'enquête des Nations unies a été paralysée par la guerre et les enjeux politiques. Le chiffre de 200 000 tués, complaisamment répété dans la presse française, relève de la propagande. Fût-il cautionné par des universitaires (René Lemarchand, Filip Reyntjens). Leurs écrits sur le sujet (*La politique des Etats-Unis dans l'Afrique des Grands Lacs*, manuscrit, 1999 ; *A Dubious Discourse on Rwanda*, in *African Affairs*, vol. 98, n° 1, 1999, p. 121) déforment les propos des sources humanitaires qu'ils citent en référence : les 200 000 réfugiés « manquant à l'appel » fin 1997 (effectivement massacrés, ou tués dans diverses circonstances, ou morts de faim, de maladie, d'épuisement, ou dispersés, cachés quelque part au Zaïre ou en Afrique centrale, en partie réapparus depuis) deviennent 200 000 victimes « de mort violente » chez Reyntjens, puis « massacrés » chez Lemarchand (et en de nombreux articles de *Libération*).

Dans *L'enjeu congolais*, op. cit., p. 124-134, Colette Braeckman traite excellemment de ce sujet - des faits, et du « caractère écœurant de la polémique » sur les chiffres qui s'en est suivie. Tandis que les Américains préféraient escamoter le crime, les Français voulaient l'enfler démesurément, pour nourrir la thèse du "double génocide". Le crime est là, sordide. Reste à en cerner mieux l'ampleur, et en juger les responsables - ce qui suppose une extension du mandat du TPIR, souhaitée par son ancien procureur Louise Arbour.

<sup>320</sup>. Le représentant spécial pour le Rwanda de la Commission des droits de l'homme de l'ONU va jusqu'à indiquer, dans un rapport discuté en novembre 1999, que le pays est en train de sortir de l'ombre du génocide et de jeter les bases pour une société démocratique. C'est aller un peu vite...

<sup>321</sup>. Au Rwanda comme au Burundi, les Hutus sont près de six fois plus nombreux que les Tutsis. Au Rwanda, les morts du génocide ont été en partie remplacés par d'anciens exilés. La "perte" de 300 000 Hutus évoquée par Gérard Prunier n'est pas composée que de victimes des guerres ou de représailles (en 1994-95 au Rwanda, en 1997 au Zaïre, en 1997-98 dans la guerre du Nord-Ouest). Il y a aussi les victimes du choléra au Kivu (été 1994), les morts de faim ou d'épuisement lors de l'exode des réfugiés au Zaïre (1996-97), aux côtés de miliciens bien nourris. Sans parler des opposants et récalcitrants hutus tués au Rwanda ou au Zaïre par le *Hutu power*.

<sup>322</sup>. Entretien à *Politique internationale*, Hiver 1998-99, p. 370.

Luxembourg, le 26 novembre 1996. Il explique qu'existe au Grand duché « un circuit dans lequel de "l'argent criminel" est blanchi ». Il passe par la Banque Continentale du Luxembourg (BCL), ou "Conti". Celle-ci a appartenu conjointement à Paribas et au groupe Auchi de 1982 à octobre 1994. À cette date, Paribas a repris les parts de son associé, avant de céder le sulfureux établissement en 1996 à une consœur flamande, la Kredietbank (KB)<sup>323</sup>. Selon la note diplomatique belge, « des analystes financiers au Luxembourg ont l'impression que, via la "Continentale", de grandes banques telles que la [...] KB, Paribas, Suez, ... profitent chacune à leur tour de ce circuit noir ».

Longtemps copropriétaire de la "Conti", Nadhmi Auchi en était aussi l'ingénieur financier. Ce multimilliardaire irako-britannique partageait avec Pierre-Philippe Pasqua un grand ami commun : Étienne Leandri, évoqué plus haut<sup>324</sup>, décédé en 1995. Le trio représentait un capital exceptionnel d'expérience dans les ventes d'armes et leur financement. Auchi a commencé sa fortune en construisant des pipelines en Irak avec une filiale d'Elf, puis s'est transformé en financier international, jonglant entre les paradis fiscaux. Ce qui ne l'aide pas à réfuter les allégations répétées de blanchiment dont il a été l'objet.

Le rapport de l'ambassadeur belge a suscité une enquête de l'hebdomadaire bruxellois *Le Soir Illustré*<sup>325</sup> :

« Sous "l'ère Auchi", la Banque continentale du Luxembourg a accueilli les comptes en banque de dictateurs notoires : Saddam Hussein, Bokassa, Houphouët-Boigny, Bourguiba, Kadhafi et l'inévitable Mobutu. [...] Plusieurs holdings de droit luxembourgeois auraient été créés par un de ses hommes de confiance [...] Jean-Pierre Bemba, le fils du patron des patrons zaïrois : Saolona Bemba [*aujourd'hui ministre de Kabila*]. [...] La tristement célèbre Radio Mille Collines [...] était financée par des capitaux provenant des comptes ouverts auprès de la Banque Continentale du Luxembourg qui possède, soit dit en passant, des filiales au Zaïre et au Rwanda. [...] La Conti semble donc être le passage obligé, depuis une quinzaine d'années, d'opérations de blanchiment à l'échelle internationale ».

La Kredietbank est très proche du parti social-chrétien flamand, le CVP, qui a de fortes adhérences avec le *Hutu power*. Auchi est un relais considérable des réseaux français. Paribas, on l'a vu à propos du Congo-Brazza, est fortement engagée dans leurs acrobaties financières. Jusqu'à son absorption en 1999 par la BNP, son actionnaire de référence était... Nadhmi Auchi, avec 7,1 % du capital. La BCL donc, filiale de Paribas et de la nébuleuse Auchi, a été mêlée aux épisodes les plus sombres de la région des Grands Lacs, avec une forte clientèle mobutiste. Simples coïncidences ?

### Réarmement immoral

Comment le *Hutu power* est-il réarmé ? D'abord par des parachutages au nord-est du Congo-K, le long de la frontière ougandaise, non loin du Soudan d'où décollent les avions.

On comprend bien pourquoi le régime soudanais facilite les opérations du *Hutu power* et de ses alliés : ce sont les ennemis de ses ennemis. Ils combattent Kigali, associé de celui qui fut l'ennemi juré de Khartoum, l'Ougandais Museveni<sup>326</sup> - chez qui la rébellion sud-soudanaise avait ses bases arrière. La passion génocidaire intacte du *Hutu power* ne trouble pas plus les islamistes soudanais que les "souverainistes" français. Selon la Commission internationale d'enquête des Nations unies sur les livraisons illicites d'armes dans la région des Grands Lacs, le Soudan apporte un soutien multiforme :

« [*La Commission*] a été informée de différentes sources qu'entre 5 000 et 8 000 éléments des ex-FAR avaient été localisés dans le sud du Soudan et qu'ils étaient à l'entraînement dans des camps à Juba, Yambio, Amadi et Ngangala [...] ainsi que

<sup>323</sup>. Devenue KBC suite à une fusion avec Cera Bank et l'assureur ABB.

<sup>324</sup>. Chapitre 2. Sur ces liens d'amitié, cf. Julien Caumer, *Les requins*, Flammarion, 1999. Cf. aussi le chapitre 19.

<sup>325</sup>. Jean-Frédéric Delière et Philippe Brewaeys, *Cocktail explosif autour de la KB et Paribas*, 02/03/1999.

<sup>326</sup>. Une réconciliation officielle, dont il est trop tôt pour mesurer la profondeur et la durée, est survenue fin 1999.



dans la capitale, Khartoum. La Commission a aussi été informée de plusieurs sources que le Gouvernement soudanais avait transporté des fournitures, y compris des armes et du matériel connexe, pour livraison aux ex-FAR et Interahamwe dans la République démocratique du Congo ».

Khartoum a peu de ressources propres. Les sympathies françaises ne lui sont pas marchandées<sup>327</sup>, mais l'aide directe, financière ou militaire, ne peut trop s'afficher. Observons que le régime soudanais garde deux très riches soutiens, le Qatar et les Émirats Arabes Unis. Comme par hasard, ces deux pays sont étroitement liés à la France, par des accords de défense sans équivalent...

Pour alimenter la déstabilisation de l'Ouganda et du Rwanda, et poursuivre sa propre guerre civile, la junte de Khartoum s'est par ailleurs branchée sur la Chine : Pékin réduit les effectifs de son armée, ce qui laisse des surplus colossaux - qui équipent beaucoup plus souvent les alliés de la France que ceux des États-Unis.

Mais la voie soudanaise est loin d'être la seule, ni Pékin le seul fournisseur. Durant la guerre de 1996-97 au Zaïre, des informations ont transpiré sur les fournitures d'armes au camp mobutiste, dont le *Hutu power* était l'un des piliers : autant de brefs aperçus sur l'atlas des gisements, filières et itinéraires utilisés par les Services et les réseaux pour leurs livraisons occultes.

« Avec les encouragements de l'Élysée », la Libye comme le Soudan a servi de point de passage aux armes chinoises destinées à la coalition mobutiste - avec escale sur l'aéroport tchadien de Faya-Largeau, contrôlé par des militaires tricolores. Des monceaux d'armes biélorusses ont transité par Marseille-Marignane et des matériels français par l'aéroport belge d'Ostende - sous couverture humanitaire. Des fournitures et armements serbes sont passés par l'Égypte<sup>328</sup>.

Plus récemment, l'ONU a identifié une filière animée par deux Russes, Andreï Kossalopov et Victor Budd (ou Bout). Leurs compagnies d'aviation Air Pass et Air Cess approvisionnent en armes le RUF sierra-léonais, l'Unita angolaise et le *Hutu power*. Air Cess est enregistrée dans les Émirats arabes unis, alliés de la France. Air Pass avait son QG opérationnel en Afrique du Sud. Expulsée, elle s'est établie en Centrafrique<sup>329</sup> - dont nous allons bientôt parler.

Selon la Commission d'enquête de l'ONU sur les livraisons d'armes dans la région des Grands Lacs, les rébellions hutues rwandaises ont été également regarnies via les camps de réfugiés au nord du Kenya<sup>330</sup> :

« C'est depuis Nairobi, leur QG, que les partisans de l'ancien régime continuent à réunir des fonds, rechercher des soutiens extérieurs, recruter des soldats et se procurer des faux passeports. [...] La Commission avait découvert qu'«à Nairobi et dans le camp des réfugiés de Kakuma, des personnalités proches de M. Sendashonga recrutait activement des jeunes gens qui étaient ensuite envoyés dans des camps d'entraînement militaire en Tanzanie, à Lukole et Karagwa». Selon plusieurs sources interrogées par les enquêteurs, il apparaissait que «M. Sendashonga souhaitait créer une milice afin d'ouvrir un nouveau front dans l'est du Rwanda. Les recrutements et les entraînements se seraient poursuivis après la mort de l'ancien ministre de l'Intérieur»<sup>331</sup>.

Cette information troublante, qui met en cause la Tanzanie, est à mettre en rapport avec les accusations formulées par Kigali, selon lesquelles des miliciens hutus auraient été entraînés sur la base militaire de Kamina au Katanga. Ce grief fut invoqué l'été dernier [1998] lors du déclenchement de la rébellion [contre Kabila]. Or, c'est à Kamina également que se trouvaient 600 militaires tanzaniens, chargés de tâches de formation, et qui quittèrent les lieux dès le début des

<sup>327</sup>. Cf. Agir ici et Survie, *France, Tchad, Soudan, au gré des clans*, in *Dossiers noirs* n° 1 à 5, op. cit. Voir aussi plus loin chapitre 12.

<sup>328</sup>. D'après Eddy Surmont, *Ostende fait échec à Mobutu*, in *Le Soir* du 31/12/1996 ; *Sur le front et Livraisons d'armes libyennes via le Tchad*, in *LdC* des 09/01 et 23/01/1997 ; *Centrafrique/Congo-K. Encore des "Contras"*, in *ACI*, 23/02/1998 ; *La Françafrique*, p. 271-273.

<sup>329</sup>. Cf. *Busting the busters*, in *ACA*, 24/09/1999.

<sup>330</sup>. Signalons que la société Mil-Tec, qui approvisionna en armes les troupes du génocide, est « gérée par Anup Vidarthi et Rakeesh Gupta, tous deux Kenyans ». HRW-FIDH, *Aucun témoin ne doit survivre*, op. cit., p. 759.

<sup>331</sup>. Seth Sendashonga bénéficiait de nombreuses sympathies en France. Même si cet ancien ministre hutu passé par le FPR ne partageait pas l'idéologie génocidaire, était-il opportun de fournir un renfort militaire à une rébellion qu'anime majoritairement cette idéologie ?

hostilités<sup>332</sup>».

### Un goût de revanche

Si l'on veut connaître les sentiments que ce tableau inspire à l'Élysée, il suffit de lire un analyste qui en est très proche, Alexandre Adler - dans un commentaire "prémonitoire" du 5 février 1998, six mois avant la nouvelle guerre au Congo-Kinshasa :

« Les craquements se font terriblement sentir. [...] Les attaques de plus en plus audacieuses de groupes armés hutu au Rwanda, au Burundi, parfois mixtes dans l'ouest de l'Ouganda [...], ainsi qu'au Kivu [...], font peser une redoutable pression sur les deux régimes tutsi, et sur leur protecteur ultime, le président ougandais Museveni. [...]

À Kinshasa même, Kabila commence à se demander si l'heure ne serait pas venue de lâcher ses encombrants protecteurs tutsi. Il y a une solution de rattrapage toute trouvée : renouer avec la France, qui appuie la nouvelle alliance dans l'Atlantique Sud du Congo-Brazzaville de Sassou Nguesso et du Gabon avec le nouveau protégé d'Elf [...] l'Angola postcommuniste.

Ne serait-il pas temps pour Museveni de négocier enfin sérieusement une réconciliation véritable avec son opposition armée dans son pays, et une meilleure entente avec la France et la Tanzanie ?<sup>333</sup>».

Les attaques « audacieuses » des « groupes armés hutu » - qui déversaient alors sur le nord-ouest du Rwanda leur propagande génocidaire - sonnent ici comme une revanche jubilatoire. Le propos débouche sur une proposition de grande alliance antitutsie. Kabila est invité à la rallier, derrière le panache français.

Incohérence, inconséquence ou piège ? Mi-1998, Paris aurait fait passer un message à l'Ouganda et au Rwanda, via Omar Bongo et l'émissaire Michel Tshibuabua. Les deux pays, objets d'incessantes attaques depuis l'est du Congo, auraient été invités... à débarquer Kabila, qu'ils avaient porté au pouvoir. Selon Colette Braeckman<sup>334</sup>, Paris aurait « fait miroiter auprès du président ougandais Museveni une réconciliation avec l'Afrique francophone et promis la sécurité du Rwanda (avec la fin du soutien aux miliciens hutus ravitaillés depuis le Soudan et la République centrafricaine) »<sup>335</sup>.

La proposition à Museveni ne ferait que répéter celle émise par Alexandre Adler dans *L'Express*. Quant à la promesse au Rwanda, elle contiendrait l'aveu d'un secret de polichinelle : la Françafrique soutient le ravitaillement en armes des militaires hutus, non seulement depuis le Soudan, mais encore à travers la jungle végétale et politique du Centrafrique ! Une auto-accusation en quelque sorte.

Revenons à la fin du propos inspiré d'Alexandre Adler : Museveni devrait « négocier une réconciliation véritable avec son opposition armée dans son pays, et une meilleure entente avec la France et la Tanzanie ». On sait la nature de « l'opposition armée » ougandaise, ces trois guérillas suscitées, entraînées et approvisionnées par le Soudan<sup>336</sup> : la LRA (Lord's Resistance Army) enlève des enfants pour les transformer en machines à tuer ; l'un des leaders du WNBF (West Nile's Bank Front) est le fils d'Amin Dada ; et les ADF (Allied Democratic Forces) ont intégré des éléments du *Hutu power*.

Notons qu'une « entente avec la France » est présentée dans le même mouvement et au même niveau syntaxique qu'une réconciliation susceptible d'arrêter les agressions des rebelles... comme si Paris pouvait répondre de l'attitude de leur sponsor soudanais. Constatons que la Tanzanie se trouve associée à la France dans l'offre d'entente, alors que l'ONU signale la présence dans ce pays de camps d'entraînement de rebelles hutus<sup>337</sup>. Rappelons ce que dit Gérard Prunier<sup>338</sup> des armes fournies aux guérillas ougandaises, passant par le nord-est du Congo-K, aux confins

<sup>332</sup>. C. Braeckman, *Les opposants rwandais ne manquent pas d'armes*, in *Le Soir* du 08/10/1998.

<sup>333</sup>. *Les Grands Lacs et la France*, in *L'Express* du 05/02/1998.

<sup>334</sup>. *Dix questions pour comprendre la guerre au Congo*, in *Le Soir* du 19/09/1998.

<sup>335</sup>. Le fait qu'il y ait parmi les décideurs franco-africains plusieurs écoles, l'une anti-Kabila, l'autre pro-Kabila, peut laisser penser à une incohérence. Cela ressemble plutôt aux mâchoires d'un piège.

<sup>336</sup>. Cf. *La Françafrique*, p. 237-239.

du Centrafrique et du Soudan :

« Cet endroit est intéressant, car c'est le lieu où transitent les armes, y compris celles payées par les Français. Car les Français trempent leurs mouillettes dans cet œuf pourri et il y a des armes qui transitent par la République centrafricaine. Évidemment, ce ne sont pas des armes françaises, mais des armes achetées comme d'habitude dans le bloc de l'Est. On ne sait pas par qui, mais on est sûr qu'elles transitent par le territoire français - parce que la République centrafricaine, c'est un territoire français ».

### Desseins

À la fin de l'été 1998, le poker s'enrichit d'un ardent rapprochement entre Paris et Tripoli, nouvel épisode d'une liaison tumultueuse, qui contribua déjà à allumer la guerre civile au Liberia<sup>339</sup> :

« Les deux pays sont passés en quelques mois de relations au niveau des services secrets à une normalisation diplomatique, avec la visite cet été au Quai d'Orsay du ministre libyen des affaires étrangères. [...] Avec l'attribution en août d'un important contrat au groupe Suez-Lyonnaise des Eaux et, surtout, la visite à Tripoli de son patron Jérôme Monod, un proche du président Jacques Chirac [...].

Après avoir reçu à plusieurs reprises ces dernières semaines le Congolais Laurent-Désiré Kabila puis le Soudanais Omar El Béchir, le "Prince du désert" finance aujourd'hui une vaste coalition militaire régionale [...] composée du Tchad [...], du Soudan qui a déjà engagé des hommes dans les combats [au Congo-K] en appui aux ex-FAR de l'ancien président Habyarimana, du Centrafrique qui a toujours laissé passer les troupes de Khartoum pour prendre à revers la rébellion soudanaise de John Garang et du Niger<sup>340</sup> qui abrite à Niamey les anciens généraux mobutistes Baramoto et Nzimbi. C'est "l'union sacrée"...<sup>341</sup>».

Ce cocktail un peu serré, mêlant hardiment la "grande politique" et les affaires, peut secouer ceux que laissent pantois les apparentes volte-face de la France en Afrique. La coalition pro-Kabila, qui aime les alliés de la Françafrique, bénéficie donc d'un parrainage franco-libyen. Elle inclut le *Hutu power* : la branche militaire réfugiée au Congo-B a rejoint la coalition dès la mi-septembre 1998 ; ses principaux officiers, à commencer par le général génocidaire Augustin Bizimungu, sont associés à l'état-major de Kabila ; la branche regroupée et entraînée au Soudan a été transportée au Congo-K par le gouvernement de Khartoum<sup>342</sup>. Elle est soutenue par des troupes soudanaises, financées par la Libye...

Auparavant, un autre contingent des ex-FAR avait été autorisé par Kabila à s'entraîner sur la base katangaise de Kamina, « à côté » de 600 instructeurs tanzaniens - fournissant plus qu'un prétexte à l'offensive ougando-rwandaise d'août 1998. Les Tanzaniens se sont envolés, mais ils ont été remplacés par les mercenaires de la firme sud-africaine Executive Outcomes. Le 28 septembre, trois éminences des ex-FAR ont rejoint leurs troupes à Kamina, à bord d'un avion immatriculé au Kenya<sup>343</sup>.

Après tout cela, le questionnement du ministre belge des Affaires étrangères, Erik Derycke, ressemble à une figure de style :

« J'aimerais bien savoir qui a armé ces miliciens hutus qui se battent désormais pour Kabila. Ils sont en train de former une véritable armée. J'en ai parlé à Mme Ogata [Haut-Commissaire de l'ONU aux réfugiés], elle s'en arrache les cheveux<sup>344</sup>».

### Certitudes et première brèche

<sup>337</sup>. La Tanzanie réfute cette accusation. Elle déclare s'opposer à l'installation de tels camps d'entraînement, qui peuvent trouver des recrues parmi les nombreux réfugiés. Sur la question du soutien aux rébellions hutues, les positions sont partagées en Tanzanie. Et les relations tanzano-rwandaïses sont ambivalentes.

<sup>338</sup>. Conférence du 11/02/1997 à la Fondation Médecins sans frontières. Cité in *La Françafrique*, p. 238-239.

<sup>339</sup>. Cf. *La Françafrique*, p. 206-211, 218-221, 255, 323.

<sup>340</sup>. Alors dirigé par le général foccartien Baré Mainassara.

<sup>341</sup>. *Paris et Tripoli, nouvelle idylle au Congo*, in *LdC* du 08/10/1998.

<sup>342</sup>. Rapport de la Commission internationale d'enquête des Nations unies sur les livraisons illicites d'armes dans la région des Grands Lacs, 18/11/1998.

<sup>343</sup>. Cf. *Michel Van Krut*, in *LdC* du 08/10/1998.

<sup>344</sup>. Interview au *Standaard* du 26/12/1998.

On s'interroge moins chez les génocidaires, comme l'a découvert avec effarement un avocat de Marmande, Philippe Reulet<sup>345</sup>. Il est allé au Rwanda fin 1998, avec l'association Avocats sans frontières, pour y défendre des prévenus. Certains accusés, le sachant français, se sont laissé aller à des confidences : « *On aurait dû finir le boulot, voilà l'erreur* ». On lui proposa d'assurer la défense d'un instituteur et d'un bourgmestre qui avaient conduit un groupe d'"assaillants" à assassiner environ sept cents personnes. M<sup>e</sup> Reulet a dû déclarer forfait :

« Jamais je n'aurais imaginé caler ainsi dans l'exercice de mon métier ! Mais là, c'était trop. Me voyant français, ces deux types ont tout de suite pensé que j'étais envoyé par des Hutus de France pour les sortir de là. Ils étaient dans une logique de défense procédurale, cherchant à gagner du temps dans l'espoir d'un revirement politique. "*Qu'est-ce qu'on nous reproche ? Tous ces gens enfermés dans le dispensaire, on les a finis à la grenade et au fusil-mitrailleur. Ils peuvent nous être reconnaissants de ne pas les avoir anéantis à la machette !*". [...] »

Ils n'arrêtaient pas de me faire des compliments sur Mitterrand et Balladur, qu'ils qualifiaient de "*Hutu blanc*" ! Je me suis engueulé avec eux et je suis parti. Je ne pouvais plus supporter qu'ils m'associent dans leurs crimes sous prétexte que j'étais français ».

Il est dommage pour ces deux accusés qu'ils n'aient pas réussi à s'enfuir en France - longtemps très accueillante à leurs semblables. Nombre de présumés responsables ou complices du génocide y résident. À la mi-novembre 1999, aucun d'entre eux n'avait encore été traduit en justice ou expulsé. Pierre Henry, directeur de France Terre d'asile, s'est ému du cas de François Harelimana, haut-fonctionnaire du ministère de l'Intérieur rwandais durant le génocide, auquel la Commission de recours du droit d'asile hésitait à accorder ce droit :

« Ces gens sont arrivés ici avec toutes les autorisations nécessaires. Ils ont bénéficié d'un sauf-conduit en bonne et due forme pour quitter leur pays. Qui les a aidés ? Pourquoi ont-ils pu échapper à la vigilance habituelle de l'administration française ? De quelles complicités ont-ils bénéficié ?<sup>346</sup> ».

Harelimana se tient sur la face émergée de l'iceberg. Il a eu le culot de solliciter le droit d'asile, ce dont se dispensent des compatriotes plus impliqués que lui. S'il fallait juger Harelimana, on risquerait de devoir juger un certain nombre de responsables français.

Peut-être est-ce pour éviter cette contagion que le ministre du Gouvernement intérimaire rwandais Jean de Dieu Kamuhanda a été arrêté à Bourges le 26 novembre 1999, à la demande du Tribunal d'Arusha ? Cette notabilité sera ainsi jugée en Tanzanie, loin de Paris... On peut quand même se réjouir de cette nouvelle brèche dans le béton de l'impunité, la première sur le sol français.

<sup>345</sup>. L'épisode est relaté par Dominique De Laage, *Balladur, le « Hutu blanc »*, in *Sud-Ouest* du 14/12/1998.

<sup>346</sup>. Cité par *Libération* du 18/09/1999.

## 6. Kabila, nous voilà !

« La France se retrouve à nouveau de plain-pied sur le continent grâce à “*cette même Afrique des Grands Lacs qui l’avait mise à l’écart sur l’air de « Paris, c’est fini »*”, souligne tout réjoui un proche du président Jacques Chirac ».

Julia Ficatier, *La Croix*, 27 novembre 1998.

Au début de l’été 1998 régnait une conviction assez unanimement partagée, et en partie erronée : le régime personnel de Laurent-Désiré Kabila n’a pas d’assise populaire, et il multiplie ses ennemis extérieurs.

Kabila n’a pas vraiment rompu avec les pratiques de Mobutu (le népotisme, la captation des ressources publiques, les polices secrètes, ...), ni avec son personnel. Il s’est attaché par exemple les services du “faiseur d’image” Dominique Sakombi, qui sut durant tant d’années enchaîner les Zaïrois à leur “Guide” dans un rapport d’incroyable fascination<sup>347</sup>. Il récupère peu à peu et laisse prospérer une partie de la nomenclatura sécuritaire et prédatrice, des “superflics” Leta ou Atundu Lyeko jusqu’à l’emblématique patron des patrons, Saolona Bemba. Cela ternit son aura de libérateur. De leur côté, ses “parrains” africains (l’Ouganda, le Rwanda, mais aussi l’Angola) constatent qu’il ne les aide guère à combattre les rébellions qui, depuis le territoire congolais, préparent ou lancent des assauts de plus en plus menaçants. Ils le soupçonnent même de double jeu à cet égard.

Dans les pays occidentaux enfin - y compris aux États-Unis, qui favorisèrent la victoire de Kabila -, une double déception se conjugue : l’opinion publique, à la suite des militants des droits de l’homme, trouve le nouvel autocrate congolais aussi peu estimable que son prédécesseur ; les milieux d’affaires déchantent, face à un régime jugé imprévisible et peu “fiable”.

Bref, le pronostic est alors général : ce régime va droit dans le mur. De bonnes âmes, bien intentionnées ou très intéressées, multiplient les conciliabules pour abrégé l’agonie - rencontrant ainsi forcément les cercles mobutistes restés hostiles à Kabila.

Un essaim de pouces baissés cerne le vieux chef de guerre, tel un gladiateur vaincu. En Occident, tous les services de renseignement, et donc les principaux décideurs politiques, savent que le coup de grâce va être donné. Nul, ou presque, ne s’y oppose. Les Américains préparent un soutien logistique.

Quant à la France, elle suit avec intérêt les manœuvres anti-Kabila ourdis par ses amis de l’ancien régime zaïrois. Elle se dispose à agir, ou réagir, depuis son balcon de Brazzaville. Sous le regard attentif de ses vassaux africains.

### Mauvais calculs

Dans ce concert, le Rwanda et l’Ouganda sont très et trop pressés. Pour des raisons avouables, et pour d’autres qui le sont moins. Ils ont compris que Kabila ne cesse d’accroître sa distance à leur égard, mais la rupture bien compréhensible du cordon ombilical tourne au conflit œdipien : ils ne laissent pas assez d’indépendance, militaire notamment, tandis que Kabila la veut à n’importe quel prix, fût-ce celui d’une marée xénophobe. De quoi, dans un contexte post-génocidaire, dramatiser l’antagonisme.

Sur un autre registre, une partie des chefs militaires ougandais et rwandais, certains convertis à l’affairesme, ont eu les yeux plus gros que le ventre : ils estimaient que leur soutien décisif à la victoire de Kabila, en 1997, valait, sinon un butin, du moins un droit de préemption sur certaines richesses agricoles et minières de l’est du Congo.

Ces *warlords* voient leur influence renforcée par l’état de guerre. Ils sont trop tolérés par la face légale des régimes de Kigali et Kampala. Leur arrogance mène à l’aveuglement - donc à de graves erreurs. Et au mépris. Certains sont allés jusqu’au

<sup>347</sup>. Comme le montre le film de Thierry Michel, *Mobutu, roi du Zaïre*, 1999.

massacre, comme en 1997 avec les réfugiés hutus au sud de Kisangani.

À force de croire que tout se règle par les armes, on en vient à omettre des facteurs politiques décisifs. Au moins trois de ces facteurs ont renversé le pronostic d'une chute rapide de Kabila :

- La neutralité de l'Angola était indispensable à la conquête-éclair de Kinshasa à partir de l'ouest. Tête de pont de l'offensive, la base aérienne de Kitona est proche de ce pays. Or, à force de traiter par-dessous la jambe l'ex-allié de 1997, le "feu orange" de Luanda, considéré comme acquis, a viré au rouge.

- Les chefs de guerre rwandais ne voulaient pas voir à quel point le comportement de certains d'entre eux, se conduisant comme en pays conquis depuis leur contribution décisive à la chute de Mobutu un an plus tôt, suscitait de rejet dans la population congolaise. Ils montraient chaque jour que leur victoire militaire ne s'accompagnait d'aucun projet politique crédible.

- Ce rejet aurait pu être atténué par l'image de quelques démocrates qui, désireux de renverser Kabila, ont tôt rejoint le front des rebelles. Mais, à trop privilégier le langage militaire<sup>348</sup>, la constitution tardive d'une plate-forme politique a fait l'effet d'un coup d'épée dans l'eau.

Côté avouable, le passage à l'acte du Rwanda a coïncidé avec la transmission à Kigali d'informations selon lesquelles le régime de Kabila entraînait 10 000 *Interahamwe* - les miliciens du génocide et "assimilés". À Kinshasa, cet entraînement est nié par les milieux militaires. Mais une personnalité politique affirme en tenir la preuve<sup>349</sup>. De curieuses accointances sur la base katangaise de Kamina, évoquées au chapitre précédent, tendent à lui donner raison. De mai 1997 à juillet 1998, l'état-major de Kabila était de plus en plus divisé entre rwandophones et Katangais. Or, au Kivu, des militaires katangais sont allés jusqu'à escorter vers la frontière rwandaise des colonnes de miliciens hutus partant relancer la guerre à l'intérieur du Rwanda...<sup>350</sup>

## L'échec de la guerre-éclair

L'offensive contre Kabila a démarré en deux temps :

- Un putsch (au moins) est tenté à Kinshasa mi-juillet, impliquant des militaires rwandais ; Kabila évite le piège<sup>351</sup> et renvoie du Congo les troupes rwandaises.

- L'échec du putsch déclenche prématurément un scénario de guerre-éclair, à partir de Goma et surtout de la base de Kitona (au sud-ouest de Kinshasa), conquise par voie aérienne.

Acculé, Kabila joue deux coups imparables :

- Sur le mode du bouc émissaire, il déchaîne l'antitutsisme latent de la population congolaise, nourri depuis plusieurs décennies par certains milieux médiatiques, artistiques, associatifs, et même religieux<sup>352</sup>. L'un de ses plus proches conseillers, Abdoulaye Yerodia - un psychanalyste lacanien, qui sait donc ce que parler veut dire - invite les habitants de la capitale à « éradiquer » la « vermine<sup>353</sup> ». Comme souvent,

<sup>348</sup>. C'est un général ex-mobutiste qui fut le premier porte-parole des anti-kabilistes.

<sup>349</sup>. Cf. C. Braeckman, *Dix questions pour comprendre la guerre du Congo*, in *Le Soir* du 19/09/1998.

<sup>350</sup>. Selon C. Braeckman, *L'enjeu congolais*, op. cit., p. 336.

<sup>351</sup>. Des proches affirment qu'il a été prévenu par... la CIA. Ce qui tendrait à prouver (puisque le Pentagone a fourni une aide logistique aux rebelles) que le France n'est pas seule à mener des politiques incohérentes - ou à double détente...

<sup>352</sup>. Cet antitutsisme multiforme n'est pas sans évoquer l'antisémitisme de Maurras, ou de Céline, ou le Protocole des Sages de Sion (à propos du complot Hima-Tutsi). Il conteste l'authenticité de la nationalité des Tutsis congolais comme, en France, on contestait celle des Juifs. Sous l'appellation "hima", il englobe dans son ressentiment toute une série de populations est-africaines d'inclination pastorale, comme en Europe on visait les "sémites".

Lors d'assises organisées fin septembre 1999 à Kigali sous les auspices de la Ligue des droits de l'homme des Grands Lacs (LGDL), un participant congolais a posé la question : « *Tutsis, dites-nous pourquoi on vous hait partout ?* » (cité par l'agence ARI, 21/10/1999).

Mais il y a des réactions, telle celle du pasteur Philippe Kabongo-Mbaya, représentant extérieur de l'Église réformée du Congo-K : « *Je suis Congolais et, en cette qualité, je me demande, horrifié : à qui le tour ? Car l'ivresse de la haine est plus redoutable que les métastases cancéreuses ! Les responsables religieux du Congo [...] devront réagir clairement à cette culture de haine et à cette séduction du fascisme. [...] Les propos inqualifiables du directeur de cabinet présidentiel, Yerodia Ndombasi [...] ont atteint un seuil radical. [...] [C'est] un appel génocidaire* ». Interview à *Jeune Afrique Économie* (14/09/1998).

<sup>353</sup>. Cité par C. Braeckman, *Kinshasa fait bonne figure dans le malheur*, in *Le Soir* du 02/09/1998.

le schéma raciste fait un triomphe. D'autant que nombre de Congolais en ont assez de subir les contrecoups du drame rwandais. Le "président autoproclamé" se mue en "sauveur" légitimé.

« À Kinshasa, la résistance populaire qui sauve la ville charrie des actes de génocide, et la haine contre les Tutsis qui s'est emparée de la population emprunte son vocabulaire au Rwanda de 1994 ».

« Les soldats tutsis, d'origine rwandaise ou congolaise, qui [...] [quinze mois] auparavant avaient traversé ces mêmes quartiers en marchant sur les pagnes que les femmes avaient jeté au sol pour les accueillir, sont traqués, immolés par le supplice du collier. [...] Confondus avec les rebelles infiltrés, plusieurs centaines de civils tutsis sont ainsi lynchés, massacrés par la foule. Des Burundais, et même des ressortissants d'Afrique de l'Ouest font aussi les frais de cette colère, aveugle, mais encouragée par les autorités ».

« Kabila et les siens expliqueront par la suite qu'il s'agissait pour eux de mobiliser la population par tous les moyens <sup>354</sup>».

- Le président congolais convainc son homologue angolais que la coalition anti-kabiliste fraye trop avec les mobutistes <sup>355</sup> pour ne pas favoriser l'alliée de ces derniers, l'Unita de Jonas Savimbi - ennemi n° 1 de Luanda. En s'engageant au côté de Kabila, la puissante armée angolaise retourne la situation.

En même temps, le vétéran des guérillas congolaises mobilise ses vieilles amitiés chinoises, à commencer par le leader zimbabwéen Robert Mugabe. Il joue aussi des jalousies régionales, flattant les présidents fâchés par l'aura des Mandela et Museveni : puisque ces deux dirigeants sont bien vus des médias occidentaux, s'en désolidariser ou les combattre démontre un anti-impérialisme de bon aloi...

### Chacun suit sa logique

La rébellion et ses alliés étrangers ont donc subi une cuisante défaite à l'ouest du Congo et à Kinshasa. De quoi réjouir les "légitimistes" et flatter la fierté congolaise. Assez pour que puisse être tentée l'extinction d'un si dangereux conflit. C'était l'occasion de rechercher un équilibre plus durable, prenant en compte les revendications légitimes des pays voisins et des forces politiques internes. Encore fallait-il que de bons raisonnements l'emportent sur les calculs et les passions, que suffisamment de leaders lucides, surmontant leurs différends, calment les pyromanes. Malheureusement, les pourparlers de paix ont duré près d'un an avant d'aboutir au très fragile accord de Lusaka. Entre-temps, la machine de guerre a eu le temps de s'emballer, presque à l'échelle du continent. Évincée du Zaïre, la Françafrique a vu se rouvrir un immense champ de manœuvres.

Au lieu de profiter de sa toute nouvelle popularité pour laisser les Congolais adhérer plus librement à son régime, Kabila choisit avec ses propagandistes d'user jusqu'à la corde la fibre nationaliste qui a contribué à le sauver. Non seulement il n'entend pas orienter le processus constitutionnel dans un sens plus démocratique <sup>356</sup>, mais il démontre publiquement que les appels au pogrom antitutsi n'étaient pas un simple moment de colère : au milieu des discussions de paix en Zambie, il revendique la légitimité d'une mobilisation des *Interahamwe* pour chasser de Kigali un « régime d'apartheid ». Le *casus belli* incertain devient une alliance assumée, dans une fuite en avant qui, si elle n'est enrayée, ne peut que relancer la spirale génocidaire. Il ne faut pas être devin pour anticiper ce que cela entraînerait : une guerre totale, embrasant une grande partie de l'Afrique, et peut-être au-delà.

Les premiers alliés de Kabila ne poussent pas davantage à l'apaisement. L'Angola a aussi ses *warlords*, généraux corrompus par l'or noir et les commissions

<sup>354</sup>. C. Braeckman, *L'enjeu congolais*, op. cit., p. 357 et 379.

<sup>355</sup>. Car les mobutistes, vaincus en 1997, n'ont pas tous choisi le même parti chez leurs vainqueurs. Beaucoup ont choisi Kabila. D'autres, pour renverser Kabila, se sont alliés à l'Ouganda ou au Rwanda. Ainsi la famille Bemba : le père devient ministre de Kabila tandis que le fils prend la tête d'une branche de la rébellion - tous deux en lien avec la Françafrique.

<sup>356</sup>. « Au lieu d'élargir sa base en direction de l'opposition démocratique, [...] le régime préfère accueillir d'anciens mobutistes, qui se coulent plus facilement dans un moule autoritaire ». (C. Braeckman, *Neuf questions pour aider à comprendre le casse-tête congolais*, in *Le Soir* du 02/11/1999).

sur les achats d'armes<sup>357</sup>. Jouant habilement des contradictions franco-américaines, ils profitent des guerres civiles dans les deux Congos pour étendre jusqu'à la frontière du Gabon leur protectorat militaro-pétrolier. Au Zimbabwe, le dictateur usé Robert Mugabe rêve avec ce conflit de retrouver une nouvelle jeunesse. Il s'imagine en Bolivar du continent africain, tandis que son entourage réalise d'énormes profits sur les fournitures de guerre à Kinshasa et se fait attribuer un gros morceau du gâteau minier congolais.

L'extension de la guerre se dessine dès la fin de l'été 1998. Puissamment aidée par les armées ougandaise et rwandaise, la rébellion conquiert progressivement le nord-est du pays, sur 40 % de sa superficie. Elle met la main sur des mines d'or et de métaux précieux, qui vont alimenter son trésor de guerre mais aussi pourrir les relations entre ses diverses composantes. Les Américains fournissent des matériels de télécommunication, des conseils stratégiques et des instructeurs. Leurs Services favorisent sûrement l'approvisionnement en armes.

Le régime angolais ayant choisi le camp de Kabila, l'Unita de Jonas Savimbi, son ennemi intérieur, se trouve poussée dans les bras de la coalition adverse. C'est loin d'être un mouvement inconnu de Washington, qui l'a soutenue plus de quinze ans avant de se rapprocher des autorités de Luanda - pétrole oblige. Ainsi, l'Ouganda va fournir des armements lourds à l'Unita... tandis que son allié américain, en accord avec Paris, Moscou et Lisbonne, aide l'armée angolaise dans son "offensive finale" contre Savimbi. Ces sacs de nœuds ne sont pas exceptionnels : jusqu'en 1999 au moins, Elf et Total finançaient les deux belligérants angolais, au prix d'innombrables victimes civiles.

De son côté, Kabila va à Khartoum ressusciter l'axe zaïro-soudanais. Le Soudan envoie 2 000 soldats. Entraînés dans ce pays, des réfugiés congolais demandent à combattre aux côtés de Kabila. Ils veulent mener la *djihad* : contre l'Ouganda, qui aide les Sud-Soudanais animistes et chrétiens à se défendre du fantasme intégriste (l'islamisme et la *charia* obligatoires) ; contre le Satan américain, allié de Kampala et de Kigali. Ce même Satan venait d'être "châtié" par les deux attentats meurtriers contre ses ambassades à Nairobi et Dar-es-Salam, commandités par l'ami du Soudan, l'islamiste radical Oussama ben Laden...

Khartoum est un allié de choix. C'est l'appui le plus constant des guérillas qui taraudent l'Ouganda et le Rwanda. Fin politique, Kabila dessine le paysage idéologique d'une coalition susceptible de rallier à la "revanche" congolaise non seulement les résurgences du *Hutu power*, mais le réseau de leurs soutiens européens, les diverses branches de "l'internationale islamiste" qu'Hassan el Tourabi rassemble régulièrement à Khartoum, et plus généralement tous ceux dont l'antiaméricanisme prime toute considération sur le génocide. La Chine est intéressée, elle va fournir des armes ; la Corée du Nord est enthousiaste, d'autant qu'elle se passionne pour l'uranium congolais ; le Libye, on l'a vu, est aux premières loges. La Françafrique ne peut que débouler.

### Champagne à Paris

Il a fallu quelques ajustements. Depuis plus de vingt-cinq ans, lorsque Jacques Foccart n'a plus été seul maître à bord, la Françafrique s'est divisée et subdivisée en plus d'une dizaine de réseaux et lobbies<sup>358</sup>. Même s'ils savent former de larges coalitions lorsque l'intérêt commun est évident, ils ne marchent pas au même pas, ne suivent pas les mêmes sillons, n'exploitent pas les mêmes filons. Lorsque le vent tourne trop rapidement, les changements de cap peuvent être pagailleux, ce qui n'est pas toujours une tare : si un vaincu redevient vainqueur, il est utile que certains n'aient pas eu le temps de s'en désolidariser. Il a fallu du temps à quelques-uns pour s'apercevoir que Laurent-Désiré Kabila, symbole de l'humiliation qu'ils avaient subie en 1997 aux côtés de Mobutu, pouvait devenir un formidable allié dès lors qu'il divorçait de ses sponsors<sup>359</sup>.

À Kinshasa de même, tout le monde n'a pas immédiatement saisi le changement

<sup>357</sup>. Voir chapitre 17.

<sup>358</sup>. Cf. *La Françafrique*, p.285-297.



de donne. Au début de la guerre, durant l'été 1998, la propagande kinoise a estimé qu'il valait mieux avoir au feu plusieurs boucs émissaires. Elle a dressé la population non seulement contre les Tutsis, mais contre la France - qui fut effectivement l'ennemie de Kabila et mûrissait son éviction. Mais à mesure que la République "démocratique" du Congo (RDC) retrouvait les principaux alliés de Paris dans la région (l'Angola, le *Hutu power*, le Soudan, le Tchad, ...), le ton a changé à Kinshasa. Un "besoin de France" s'est exprimé de plus en plus clairement. Antoine Bayande, conseiller en communication de Kabila, a cru nécessaire de montrer que celui-ci n'était « certainement pas » francophobe : « à preuve, il se déplace à l'aide d'une cinquantaine de Safrane, modèle français haut de gamme, achetées comptant à l'occasion du premier anniversaire de sa prise du pouvoir <sup>360</sup> ».

En septembre 1998, lors de leurs visites successives à N'Djamena, le chef d'état-major Kelche et le ministre Josselin confirmaient la présence et la coopération militaires françaises au Tchad. Coïncidence ? Idriss Déby envoyait aussitôt au Congo-K un renfort de deux mille soldats. Ce genre de troupes, on le verra, n'a pas un passé exemplaire. Elles s'illustreront d'ailleurs par un massacre <sup>361</sup>. Le rédacteur en chef de *N'Djamena Hebdo* signale l'arrivée, sur l'aéroport de la capitale tchadienne, de 24 avions-cargos congolais. Une confirmation de la fonction d'escale des aéroports tchadiens dans l'approvisionnement venu de Libye. Ces escales ne peuvent fonctionner sans l'assistance technique de l'armée française.

Dès le 3 octobre 1998, Jacques Chirac dépêche auprès de Kabila son "Monsieur Afrique" officiel Michel Dupuch, avec un message aimable et une invitation au sommet franco-africain du Louvre, fin novembre. Omar Bongo, se montre tout aussi avenant. Directeur de cabinet de Kabila, futur ministre des Affaires étrangères, Abdoulaye Yerodia pousse l'avantage :

« Je le confirme, [*Kabila viendra à Paris*] à l'invitation de Jacques Chirac. Sans m'immiscer dans les affaires françaises, j'ai l'impression que le président de la République a quelque peu damé le pion à Lionel Jospin. Kabila n'est pas renversé, il a désormais le soutien de la plupart des pays africains, Jacques Chirac a compris que la situation changeait, mais apparemment pas la gauche. À elle de réagir, il n'est pas trop tard ! <sup>362</sup> ».

D'un côté Jacques Chirac, dans la plus pure tradition monarchique élyséenne, continue de jouer à la guerre en Afrique : il a favorisé l'envoi au Congo-K des corps expéditionnaires tchadien et soudanais, sur financement de l'ami Kadhafi ; les officiers zimbabwéens sont venus se servir largement chez les offices français d'armement <sup>363</sup> - à très bon compte sans doute, puisque leur gouvernement déclare que « son intervention militaire en République démocratique du Congo est financée par la France, l'Angola et la Libye <sup>364</sup> ». En face, Lionel Jospin et son gouvernement temporisent. Mais ils vont finir par céder aux "évidences" géopolitiques. Le ministre de la Coopération Charles Josselin ira à Kinshasa en octobre 1999 célébrer des « retrouvailles qui n'ont que trop tardé <sup>365</sup> ». Ça, c'est pour la France officielle. La Françafrique, elle, étale joyeusement ses sentiments onze mois plus tôt, dès le Sommet du Louvre :

« Les troupes et l'armement de l'Angola - qui a changé de camp - mais aussi du Zimbabwe et de la Namibie, ont permis à Laurent-Désiré Kabila de garder

<sup>359</sup>. Exemple. Des "spécialistes" français avaient soutenu jusqu'au bout le combat de la Division spéciale présidentielle de Mobutu. Ils la replièrent au Congo-B en mai 1997 et la mobilisèrent en faveur de Sassou Nguesso. Persistant dans une option anti-Kabila, ils organisèrent début 1999 le débarquement au Congo-K de 256 militaires et 40 tonnes d'équipement, sur la péniche "Ville de Mpouya". La troupe a été aisément capturée par les hommes de Kabila. D'aucuns suggèrent qu'elle leur a été livrée, dans le cadre des échanges Paris-Brazza-Kinshasa (cf. *Congo News* du 24/03/1999 et le communiqué du CERDEC du même jour).

<sup>360</sup>. Cité par *La Croix* du 09/09/1998.

<sup>361</sup>. Début janvier 1999, lors de la reprise de Businga dans la province de l'Équateur, selon une source fiable citée par le Réseau France-Congo. Des témoins ont confirmé à l'AFP (14/11/1999) que cette contre-offensive avait fait plus de 300 victimes civiles.

<sup>362</sup>. Interview à *L'Événement* du 29/10/1998.

<sup>363</sup>. Cf. *Robert Mugabe le francophile*, in *LdC* du 19/11/1998.

<sup>364</sup>. *BBC News*, 07/01/1999. Diverses indications suggèrent que le Zimbabwe alimente en armes lourdes et légères les milices hutues opérant dans ou depuis l'ex-Zaïre, au sein de la coalition pro-Kabila. La filière passe par la Zambie et le lac Tanganyika.

<sup>365</sup>. Cité par Caroleine Dumay, « *Retrouvailles* » *Paris-Kinshasa*, in *Le Figaro* du 23/10/1999.

Kinshasa. Une aubaine transformée en belle revanche par les autorités françaises. [...]

La réconciliation entre la France et la RD Congo [est] ressentie par les autorités françaises comme un véritable pied-de-nez à Washington. Les commentaires vont bon train : « Ah, les Américains avaient annoncé la fin de l'influence française en Afrique. Ils se sont bien trompés ! Voyez, toute l'Afrique accourt à Paris pour parler de « la sécurité en Afrique ». Quel beau succès pour ce que les Américains appellent le paternalisme à la française »<sup>366</sup>.

Le « syndrome de Fachoda » (la phobie séculaire des visées anglo-saxonnes en Afrique) apparaît plus virulent que jamais. Et la drogue françafricaine finit par produire une régression mentale. La motivation des choix stratégiques s'apparente aux réflexes de cour de récréation : reprendre les billes du voisin et lui faire un pied-de-nez, adopter une conduite et y persister pour la seule raison que le rival la critique. Plutôt que de se demander si ce qui menace l'influence de Paris en Afrique ne serait pas le « paternalisme à la française » (appellation diplomatique d'un néocolonialisme impénitent), on préfère creuser cette approche qui attire toujours les dictateurs africains et permet de savourer d'éphémères revanches sur Washington.

Durant ce même sommet, Kabila égrenait les stéréotypes racistes. À l'hôtel Intercontinental, il se lâche devant ses compatriotes :

« Les Tutsis sont traditionnellement sanguinaires. [...] Beaucoup d'hommes ont été tués [à Kinshasa] parce qu'on leur prenait leurs femmes. Comme vous le savez, il y a trop de belles femmes chez nous, et ils n'en ont pas chez eux ! [...] Ils ont amené 1 500 soldats séropositifs pour violer les femmes congolaises »<sup>367</sup>.

Un haut responsable parisien tentera de se justifier : si la France fait la guerre aux côtés de Kabila, c'est « sans illusion sur le personnage, mais par respect pour le droit international »<sup>368</sup>. Un respect tout neuf !

### La démocratie n'est pas au programme

En fait, entre deux principes juridiques, la non-agression d'un État souverain et la mise hors la loi de groupes génocidaires, l'Élysée a choisi celui qui l'arrangeait, sans consulter le Parlement. Pour défendre la souveraineté congolaise, il a choisi aussi de renforcer un autocrate qui rallume sa popularité à la haine ethnique<sup>369</sup>, et entend la verrouiller par la généralisation des « Comités de pouvoir populaire » : « créateurs de l'ordre nouveau en RDC », ils sont « venus mettre fin à la politisation que connaît notre société civile », dicit Kabila<sup>370</sup>. Ces Comités sont animés par le stratège de l'aliénation mobutiste, Dominique Sakombi. L'histoire du maquis de Kabila est aussi celle d'un pouvoir absolu, fondé sur une conception maoïste du peuple et son instrumentalisation. Je faisais partie de ceux qui ont espéré quelques mois, en vain, que le successeur de Mobutu saurait entendre les fortes aspirations congolaises à un autre mode de gouvernement.

Comme à Brazzaville, une Conférence nationale souveraine (CNS) a tenté à partir de 1990 d'établir les règles d'un jeu politique plus civilisé, et plus respectueux des diversités régionales. Malgré les manipulations de Mobutu, un certain nombre de points d'accord ont émergé, les « acquis de la CNS », ainsi qu'une figure symbolique de la résistance à la dictature, Étienne Tshisekedi. Kabila n'a cessé de dénigrer les uns et de reléguer l'autre. Il bloque l'activité des partis politiques. Il maltraite la presse. Il malmène les associations dont le tissu est l'une des richesses du pays, la société zaïroise ayant dû apprendre à survivre sans rien attendre d'un État déliquescence. En tout cela, il ne diffère pas de Mobutu. Ni des parrains ougandais et rwandais de la rébellion, qui n'autorisent pas davantage la démocratie ou la libre expression dans les zones qu'ils contrôlent.

<sup>366</sup>. Julia Ficatier, *Le sommet de la revanche de Paris en Afrique*, in *La Croix* du 27/11/1998.

<sup>367</sup>. Cité par *Le Figaro* du 30/11/1998.

<sup>368</sup>. Cité par *LdC (La France au secours de Kabila)*, 06/05/1999.

<sup>369</sup>. En octobre 1999, la télévision officielle diffusait chaque soir avant le journal télévisé un clip dénonçant « l'expansionnisme néonazi des Rwandais et des Ougandais ». (*Le "combat" TV de Kabila*, in *Libération* du 09/10/1999).

<sup>370</sup>. Cité par *Info-Congo/Kinshasa (Montréal)* du 07/05/1999.

En une série de réunions tenues hors du Congo-Kinshasa, notamment à Anvers et Montréal, la “société civile” congolaise a élaboré début 1999 des « voies d’issue » raisonnables<sup>371</sup>. Elle a vigoureusement dénoncé les effets désastreux de la logique belliciste : oppression, exactions, massacres, dévastation. Devant l’Assemblée générale des Nations unies, à la session d’automne 1999, le rapporteur spécial des droits de l’homme Roberto Garreton a constaté que la situation « *s’était détériorée de manière très significative* », des deux côtés. Plusieurs massacres imputés à la rébellion pourraient constituer « *des crimes potentiels contre l’humanité* »<sup>372</sup>. Au nord-est du Congo-K, dans un climat de génocide, des groupes surexcités de miliciens Lendu ont littéralement taillé en pièces plusieurs milliers de voisins Hema - une population considérée comme “cousine” des Tutsis<sup>373</sup>. Un rapport de l’association congolaise Asadho dresse la liste impressionnante des crimes économiques commis par les deux camps, pillant et bradant les ressources du pays<sup>374</sup>.

Des deux côtés, de détestables raisons l’emportent sur les défendables. La rébellion réclame la démocratie, mais veut plutôt un partage du gâteau. À Kigali et chez son incertain allié de Kampala, on affiche des raisons de sécurité contre les forces sans cesse réarmées du *Hutu power* et leurs associées, les guérillas ougandaises. Mais certains militaires influents poursuivent des ambitions expansionnistes, économiques sinon territoriales, évidemment irrecevables par les Congolais. En face, Kabila affiche son cynisme par son alliance précoce avec la nébuleuse génocidaire : il l’équipe, l’entraîne, et surtout la relégitime dans le combat contre “l’envahisseur” - imité en cela par l’allié zimbabwéen. Même sans être très regardant sur le choix des moyens, c’est celui de trop. Du coup, l’adversaire n’a d’autre issue que la guerre à outrance.

Après tout, c’est peut-être ce qui plaît à Kabila, le guérillero au long cours : il espère gagner à l’usure, il connaît par cœur les ressources politiques, idéologiques et financières des conflits chroniques<sup>375</sup>. Malheureusement, à Kinshasa comme à Kigali et Kampala, ce genre de conflit promeut les profils les moins intéressants, un mixte d’aventuriers, de prédateurs et de criminels de guerre aux antipodes d’une évolution démocratique.

Vu les dégâts, vu les cataclysmes géopolitiques prévisibles, considérant qu’aucun des deux camps n’est “politiquement correct”, la pression a monté durant le premier semestre 1999 pour enrayer « la guerre que toute l’Afrique blâme<sup>376</sup> ». L’ONU, l’OUA, Nelson Mandela, la Zambie, l’Égypte et même Kadhafi s’y sont employés. À l’usure, un texte de paix a été accepté en juillet à Lusaka.

Mais la question de la signature des représentants de la rébellion a mis à nu le clivage croissant entre l’Ouganda et le Rwanda, qui parrainent chacun une ou deux

<sup>371</sup>. Cf. par exemple *Société civile et crise congolaise*, 3 p. 18/01/1999. La démarche s’est poursuivie et confortée à Kinshasa du 4 au 9 octobre 1999, lors d’un “Atelier national des Églises et de la société civile de la RDC”. Le concept de société civile est très discuté, et assez souvent galvaudé. Au Congo-Kinshasa en particulier, nombre d’organisations qui s’en réclament relaient les haines attisées par les politiciens. Mais il faut constater qu’en la plupart des réunions plénières organisées sous ce label, les organisations conscientes de ce danger ont su imposer un langage de responsabilité.

<sup>372</sup>. Cité par *Info-Congo/Kinshasa*, 03/12/1999. Il s’agit notamment des massacres de Kasika et Makobola, au second semestre 1998.

<sup>373</sup>. Cf. Robert Minangoy, *Le nord-est du Congo en proie à des massacres interethniques*, in *Le Monde* du 30/01/2000. On notera la différence entre le titre de la rédaction du *Monde*, qui renvoie dos à dos les parties en conflit, et le contenu, qui montre que les tensions intercommunautaires ont changé de nature et d’échelle depuis que les *Interahamwe* ont gagné cette région. R. Minangoy est journaliste à *France 3*.

<sup>374</sup>. *Rapport annuel 1998*, p. 36-39. Cf. aussi Frédéric Chambon, *Affairisme, diamants, cobalt, comment M. Kabila paie ses soutiens étrangers*, et Marc Roche, *Le nouvel homme fort de la Gécamines est désormais un Zimbabwéen*, in *Le Monde* du 13/01/1999. On y apprend que Victor Mpoyo, ministre d’État et intermédiaire de Kabila, « a longtemps travaillé pour Elf ».

<sup>375</sup>. Symptomatique à cet égard est la conclusion d’un article de *La Référence Plus* de Kinshasa, le 1<sup>er</sup> février 2000 : « Au Sud-Kivu, la guerre contre les Tutsi sera longue, totale et populaire » (Théo Kimpanga et Ktungano Milenge, *12 Congolaises décapitées près de Kisaka*). Cette conclusion ponctuait le récit de crimes de guerre, bien possibles même si nous n’avons pu les vérifier : ils se multiplieront, mimétiquement, si sont mises en application de telles déclarations mobilisant la population sur une base raciale. Bien sûr, l’armée rwandaise n’est pas à sa place au Sud-Kivu. Mais elle s’y accrochera d’autant plus si ce genre de discours prospère à la frontière du Rwanda. Un cercle parfaitement vicieux. Nous ne reprochons pas à Kabila de vouloir en sortir. Nous contestons les stratégies choisies, de part et d’autre. Cela nous concerne, comme tous les êtres humains, parce que cette guerre s’inscrit dans un paysage de génocide et d’autres crimes contre l’humanité.

<sup>376</sup>. Titre d’un article de C. Braeckman, *Le Soir*, 23/12/1998.

rébellions congolaises. Une bataille rangée s'est déroulée en août à Kisangani, faisant plusieurs centaines de morts militaires et civils. Même si l'Ougandais Museveni et le Rwandais Kagame, qui partagèrent les mêmes combats dans les années quatre-vingt, ont décidé de calmer le jeu, le ressentiment s'est installé entre leurs armées. La paix de Lusaka a été signée, mais Kabila et la Françafrique ont entrevu une occasion unique d'en finir avec le pouvoir rwandais - en ménageant l'Ouganda, d'ailleurs en bons termes avec Kadhafi.

### Les amis de Kabila sont nos amis

Cela faisait un moment que Paris avait repris son aide à Kinshasa, accentuant sa présence humaine. Herman Cohen est le plus célèbre des émissaires américains en Afrique, tantôt complice, tantôt adversaire de Jacques Foccart. Début janvier 1999, il déclare sur *Voice of America* que « *la présence des Libyens et des Français à Kinshasa a compliqué la situation au Congo*<sup>377</sup> ». Paris, bien sûr, a démenti<sup>378</sup>. Cohen n'est certes pas un parangon de vérité. Mais on se demande pourquoi il signifierait une présence qui n'existerait pas.

Comme au temps de Mobutu, une partie de l'armement des troupes de Kabila transite par les aérodromes tchadiens - sous supervision française. Des avions-cargos géants aux couleurs libyennes transitent par la base française d'Abéché. Il faut ensuite les réceptionner à Kinshasa, dispatcher leur contenu, voire diffuser les modes d'emploi... Allait-on inverser la vapeur après l'accord de Lusaka, jouer le jeu du refroidissement général des ardeurs guerrières - quitte à dénoncer publiquement les États-Unis s'ils ne tempéraient pas leurs alliés ? C'est le contraire qui s'est profilé à l'automne.

Kabila signe en septembre 1999 un contrat de près d'un milliard de dollars avec la société d'armements chinoise Norinco. Selon *La Lettre du Continent*,

« [ce contrat porte] sur la fourniture d'une cinquantaine de chars modernes avec leurs pièces de rechange, de transports de troupes blindés, d'artillerie lourde, de munitions et d'une bonne quantité d'armes légères. [...] Le paiement est prévu en or, diamant, cobalt et uranium. Pour utiliser et "instruire" des soldats congolais sur des équipements chinois, "on" recrute actuellement à tour de bras en France. Des anciens des CRAP (Commandos de recherche et d'action en profondeur) sont déjà sur le terrain en mission d'évaluation, et un ancien de la cellule antiterroriste à l'Élysée (non, pas Barril !) recherche une cinquantaine d'instructeurs avec une société de sécurité bien connue de la place<sup>379</sup> ».

« On recrute à Paris en ce moment parmi les instructeurs privés sur l'initiative de Dominique E. (avec des anciens du REP [*Régiment étranger de parachutistes*]) et de Roland C. (société de sécurité privée)<sup>380</sup> ».

« Sous le commandement de Philippe M., une quarantaine d'anciens légionnaires du Deuxième REP sont [...] venus "instruire" des soldats de Kabila [...]. Ils ont été précédés par une mission d'évaluation de six anciens CRAP [...] recrutés par une société de sécurité privée proche de la Porte Dorée à Paris<sup>381</sup> ».

Parallèlement, les Rwandais acquièrent des vieux chars soviétiques T-55, transformés en engins de déminage, et des hélicoptères d'assaut Mi-17MD, renforçant leur menace sur la capitale du diamant, Mbuji-Mayi<sup>382</sup>.

Le très spécial homme d'affaires Jean-Yves Ollivier, pivot du soutien français au régime de Brazzaville, initie une opération de "diplomatie secrète". Il vise un accord entre Kabila, le mobutiste Jean-Pierre Bemba, leader d'une fraction rebelle soutenue par l'Ouganda, et un groupe de politiciens de l'ex-Zaïre choyés par Paris. Ollivier réussit même à rapprocher deux alliés de Bemba : son ami Sassou II, pivot de la

<sup>377</sup>. Repris par *New Vision* (Kampala), 09/01/1999.

<sup>378</sup>. Via l'ambassadeur de France au Zimbabwe. Comme d'habitude, *Le Monde* publie le démenti sans vraiment présenter la thèse infirmée (12/01/1999).

<sup>379</sup>. *Français pour armes chinoises* in *LdC* du 30/09/1999. Opportunément, c'est un spécialiste des "affaires humanitaires" et de la région des Grands Lacs, le général Pierre Joana, qui a été porté mi-1999 à la tête des Forces spéciales de l'armée de terre (*Les nouveaux Africains de la DGSE*, in *LdC* du 15/07/1999).

<sup>380</sup>. *Paris, bouée de sauvetage ?* in *LdC* du 14/10/1999.

<sup>381</sup>. *Sur les fronts...* in *LdC* du 09/12/1999.

<sup>382</sup>. *À l'assaut de Mbuji-Mayi* in *LdC* du 09/12/1999.

Françafrique, et le président ougandais Museveni, jadis présenté comme le “pion des Américains”. Ils seraient désormais « au mieux<sup>383</sup>».

À Paris, Ollivier est branché au plus haut niveau : l'Élysée. Son action, “secrète”, s'accorde à ce moment avec la diplomatie du ministre de la Coopération Charles Josselin, qui entreprend du 18 au 22 octobre 1999 une tournée dans la région des Grands Lacs. Il se rend notamment en Ouganda « pour concocter une Pax Bemba/Kabila en échange d'une négociation avec Khartoum, bien vu à Paris ». La manœuvre poursuit le scénario esquissé par Alexandre Adler, au chapitre précédent. Son but : « isoler le Rwanda, toujours le pays *is-no-good* à Paris<sup>384</sup> ». De fait, le pacifique Charles Josselin évite alors ostensiblement Kigali.

Auparavant, le contrôleur général des armées Raymond Germanos avait rencontré à Libreville Victor Mpofo, ministre d'État très proche de Kabila, pour discuter du retour d'officiers de la DGSE au Congo-Kinshasa. Début décembre 1999, le général Jeannou Lacaze, conseiller militaire de Mobutu et de presque tous les généraux-présidents françafricains, vient rempiler à Kinshasa, auprès de Kabila...<sup>385</sup>

Le jeu est transparent. Surtout pour ceux qui ont suivi l'épisode précédent, la guerre de 1996-97<sup>386</sup>. Assoiffée de revanche, polarisée par son anti-américanisme, la Françafrique est prête à s'engager corps et âmes dans une alliance de terrain avec une coalition où le *Hutu power* combat en première ligne. Les CRAPuleries peuvent recommencer<sup>387</sup>.

### Inconsciences franco-américaines

Certes, le jeu de Washington dans la région est plus que discutable. Les Américains ont tort de laisser croire à leurs alliés qu'ils pourraient, par la force des armes, transformer en protectorats des morceaux de l'ex-Zaïre. Mais si la France choisit de combattre les États-Unis par procuration sur le sol congolais, ce ne sera pas pour promouvoir la dignité des Africains. Il suffit d'observer les régimes qu'elle a jusqu'ici installés, choyés ou confortés : ceux des Eyadéma, Biya, Déby, Bongo, el Bechir, Mobutu...

La logique d'un affrontement franco-américain inavoué est celle d'une escalade logistique et stratégique, ou d'un conflit sans fin. Plutôt que de chercher une fois de plus à faire pire que la CIA, il serait moins coûteux pour tout le monde, et moins indigne pour la France, de contester les USA dans les enceintes internationales. Et de militer pour que les Nations unies remplissent leur part de l'accord de paix de Lusaka : le mandat et le financement d'une vraie force d'interposition.

Si on estime à Paris que Washington aide trop les adversaires de Kabila, on pourrait même “balancer” des informations gênantes : ce serait une utilisation moins meurtrière de nos brillants services secrets. Au moins ce type de joute ou de révélation permet de mettre à nu les vrais enjeux, “géopolitiques” ou miniers. Trop d'initiés, sans doute, y perdraient fiefs et butins. Alors, on s'apprête à une troisième manche de guerre secrète (après celles de 1990-94 et 1996-97), sur le dos des Congolais et des Rwandais<sup>388</sup>. Tout en continuant de briser le Congo-Brazzaville.

À ce train, il faudrait une dizaine de missions d'information parlementaires pour s'auto-absoudre de tout le sang versé. J'ai mis un conditionnel car je veux espérer

<sup>383</sup>. *Grand jeu dans les Grands Lacs* in *LdC* du 28/10/1999.

<sup>384</sup>. *Paris, bouée de sauvetage ?* in *LdC* du 14/10/1999.

<sup>385</sup>. *Jeannou Lacaze* in *LdC* du 09/12/1999.

<sup>386</sup>. Cf. *La Françafrique*, p. 227-282.

<sup>387</sup>. CRAP = Commandos de recherche et d'action en profondeur. Ces forces spéciales furent très présentes dans l'environnement des mercenaires pro-Mobutu, en 1996-97.

Gérard Prunier a raison lorsqu'il dit : « *Les bisbilles entre Français et Américains sur l'Afrique s'apparentent à des disputes de voyous dans une arrière-cour* ». Il a moins raison quand il poursuit : « *Ce sont de petites histoires, dont les acteurs sont de petites gens* », car les « *petites histoires* » prennent trop souvent une dimension dantesque. Enfin, l'interférence constante de l'Élysée et de l'État-major infirme (au moins côté français) sa conclusion : « *On peut parler, de part et d'autre, de dérives africaines, avec des initiatives prises à des niveaux de responsabilité très bas, pour la bonne et simple raison que les supérieurs hiérarchiques et politiques ne s'intéressent pas à la question* » (Entretien à *Politique internationale*, hiver 1998-99). Prunier veut dire sans doute que les supérieurs ne s'intéressent pas assez à l'exécution. Mais ils insufflent leurs intérêts, leurs fantasmes et leurs passions.

<sup>388</sup>. À moins qu'on ne s'achemine vers un *deal* à leurs dépens, comme au Congo-Brazza. Le mobutiste Jean-Pierre Bemba pourrait être le dénominateur commun.

que les inflexions de janvier 2000 marquent une retenue salubre : la visite de Charles Josselin à Kigali<sup>389</sup>, la session spéciale de l'ONU sur la paix au Congo-K, la fraîcheur avec laquelle a été reçu Kabila lors de son "escale technique" à Paris. Mais la question demeure : la France officielle contrôle-t-elle les pulsions françafricaines ?

Aidée des journalistes qui honorent leur profession et des contre-pouvoirs associatifs, l'opinion africaine et internationale doit insister sur la mise en application évolutive de l'accord de Lusaka, permettre que la désescalade remette en jeu les forces civiles. Colette Braeckman, qui est plus indulgente que nous à l'égard de Kabila, parvient à une conclusion que nous faisons nôtre :

Il faut « regarder du côté des forces obscures qui continuent à encourager cette guerre afin de déstabiliser Kigali et de faire pièce à l'influence américaine dans la région.

Ni le Congo, ni le Rwanda ne peuvent être laissés seuls à faire face aux séquelles du crime contre l'humanité commis en 1994 : c'est la communauté internationale toute entière qui doit s'attacher à rechercher une solution, c'est-à-dire le désarmement des milices, la fin des approvisionnements en armes<sup>390</sup>.

Il est impressionnant de constater l'unanimité des délégations africaines, y compris celles de Kinshasa et Kigali, lors de la session des Nations unies sur la résolution des conflits en Afrique, le 15 décembre 1999 : toutes ont convenu que le processus de paix de Lusaka constituerait un test décisif de la volonté des Nations unies. Le président ougandais Museveni déclare encore quarante jours plus tard, dans la même enceinte : « *Le coût de l'inaction, comme on a pu le voir au Rwanda, sera trop horrible, bien plus élevé et moralement répugnant* ». Les Africains soulignent à juste titre l'espèce de "double standard" qui conduit à n'engager sur leur continent que des moyens toujours trop faibles, beaucoup plus faibles qu'ailleurs. Comme si l'Afrique demeurait exclue du champ d'application des droits humains fondamentaux.

Comment pourrait-il en être autrement, tant que des pays comme la France et les États-Unis traiteront ce continent comme une réserve où exercer leurs comportements les plus inavouables ?

**Insérer Carte 6 au début du chapitre 7.**

<sup>389</sup>. Le 15 janvier 2000. « *Je suis convaincu que nos rapports entrent dans une nouvelle phase* », a estimé le ministre. « *Cette visite représente quelque chose d'assez important* », a admis le général Paul Kagame, au terme d'un entretien d'une heure et demie (cf. Baudouin Bollaert, *Timide rapprochement entre la France et le Rwanda*, in *Le Figaro* du 17/01/2000).

<sup>390</sup>. C. Braeckman, *L'enjeu congolais*, op. cit., p. 414.

## 7. Les Comores à l'encan

« Je suis un homme qui a passé dix ans aux Comores, qui a apporté beaucoup de choses à ce pays ».

Bob Denard, interview à *La Une*, août 1998.

- Accusé Bob Denard, le président comorien Abdallah a été abattu d'une rafale de mitraillette en son palais durant la nuit du 25 au 26 novembre 1989. Seuls étaient présents son garde du corps, vous-même et deux de vos adjoints. Qu'avez-vous à dire pour votre défense ?, interroge le président de la Cour d'assises de Paris.

- La faute à pas-de-chance, un quiproquo d'armes automatiques. Le garde d'Abdallah me visait, je me suis couché instinctivement, la rafale a tué le président Abdallah, derrière moi. Guerrier, mon adjoint, a tué le garde. Dans un geste de légitime défense.

Pour les Comoriens, une décennie après les faits, l'acquittement de Bob Denard a sonné comme l'absolution d'un quart de siècle de "protectorat" mercenaire. Cette tutelle a littéralement décomposé leur pays, traité comme base multimodale de toutes sortes de trafics. Pour mieux jouer de cette plate-forme d'un genre spécial, les réseaux françafricains ont poussé à son émiettement, via la sécession de deux îles sur trois, Anjouan et Mohéli - après le détachement de Mayotte dès 1975. Et ils continuent de tirer les ficelles d'un État mort-né, réduit à une sorte de pantin désarticulé.

*La Lettre du Continent* nous propose un clip à haute charge symbolique<sup>391</sup> : le 15 mars 1999, l'un de ses correspondants aurait surpris Bob Denard attablé au bar du *Méridien*, Porte Maillot ; avant même d'être jugé et acquitté, il aurait mijoté sans beaucoup se cacher un nouveau coup d'État. Il est bien possible qu'il s'agisse du putsch réussi six semaines plus tard par un colonel comorien à peine sorti de l'École de guerre, à Paris...<sup>392</sup>. Brève chronique d'une caricature de Françafrrique.

### SCI Comores

À mi-route de Madagascar et du continent africain, dans le canal du Mozambique, les quatre îles principales de l'archipel des Comores (la Grande Comore, Anjouan, Mohéli, Mayotte) devaient former en 1975 un État indépendant. Lors du référendum d'autodétermination, le colonisateur mal repenti imposa un décompte par île. Contre l'histoire et la géographie, la France conserva Mayotte, dont une majorité d'habitants avait préféré le maintien dans le giron français. Le président Giscard d'Estaing validait ainsi une dissension cultivée par des ambitions et intérêts locaux ou régionaux. Je reviendrai sur le mode opératoire de cette amputation, dont le petit État comorien (650 000 habitants, sur un territoire grand comme les Yvelines) ne s'est jamais remis. D'autant que lui fut vite signifié qui restait son maître.

Durant deux décennies (1975-1995), c'est le mercenaire Bob Denard, homme de main de la DGSE et de Jacques Foccart, qui a installé ou fait le lit des présidents comoriens successifs (Ali Soilihi, Ahmed Abdallah, Saïd Mohamed Djohar, Mohamed Taki). Lorsqu'ils cessaient de plaire, ils étaient abattus, par pitié ou inadvertance (en 1978 et 1989), ou seulement remisés, comme Djohar en 1995. On pourrait dire "débarqués" : deux de ces renversements furent consécutifs à un abordage par voie maritime. C'est l'une des techniques préférées du « corsaire de la République » - le titre dont il se pare.

Les présidents comoriens n'ont décidément pas de chance lorsqu'ils croisent Bob Denard. En 1978, il débarque avec 43 mercenaires et destitue le prédécesseur d'Abdallah, Ali Soilihi. Lors du procès de 1999, il dit toute sa sollicitude pour le perdant : « *Un soir, je lui ai dit que s'il se faisait juger, il serait lapidé. Nous nous estimions. J'ai laissé la porte ouverte en lui disant : tu peux jouer ta chance. À peine étais-je sorti, j'ai entendu la rafale de kalachnikov* ». Denard avait placé un

<sup>391</sup>. R.A.S. aux Comores, 03/06/1999.

<sup>392</sup>. Si l'on en juge par l'attitude du commandant Combo, relais de Denard aux Comores. Voir ci-après.

homme de son « *commando noir* » dans le couloir. « *Un geste humanitaire, je lui ai laissé le choix de sa mort*<sup>393</sup>».

De 1978 à 1989, Denard considère les Comores comme son domaine personnel<sup>394</sup>. Il crée une Garde présidentielle (GP) de six cents hommes, dont vingt à trente Européens, payée par l'Afrique du Sud<sup>395</sup>. Car en réalité ce domaine n'est laissé à Denard qu'en usufruit, par un réseau franco-sud-africain. Au service de l'apartheid, mais aussi de toutes sortes d'opérations et trafics peu avouables.

L'Afrique du Sud, pour miner les arrières de combattants anti-apartheid, entretenait d'effroyables guerres civiles en plusieurs pays de la "ligne de front", comme l'Angola et le Mozambique. Ce dernier fait face aux Comores. En contrepartie d'une aide matérielle et d'une contribution financière à la "Garde présidentielle"<sup>396</sup>, le régime de Pretoria installe sur la Grande Comore une station d'écoute et de décryptage des télécommunications régionales. L'île lui sert de point de départ pour des raids contre le Mozambique, et d'escale pour les livraisons d'armes chinoises à l'Unita angolaise, son alliée. On laisse Denard prélever sa dîme au passage<sup>397</sup>. Plus largement, une noria aérienne transite par l'aéroport comorien d'Hahaya pour contourner le boycott anti-apartheid. Et l'État comorien procure de vrais-faux passeports à de discrets voyageurs sud-africains.

Denard a compris très vite tout le parti à tirer de la création et du contrôle d'une Garde présidentielle : « *L'idée, c'était d'avoir sous la main, en permanence, des hommes et du matériel, de façon à pouvoir intervenir rapidement*<sup>398</sup>», y compris sur d'autres points chauds en Afrique.

« Créer une GP, c'est développer un appareil sécuritaire parallèle qui échappe aux contrôles parlementaires ou citoyens. C'est s'assurer d'un financement constant indépendant des incertitudes ou des avatars budgétaires nationaux [...].

Faire fonctionner une GP, c'est [...] être amené à diversifier ses activités et s'impliquer dans le commerce, l'industrie et la politique. C'est aussi s'intégrer dans un réseau militaire en créant une officine prête à coopérer avec des services spéciaux de pays amis avec, en retour, l'espoir d'une rétribution (finances, appuis politiques, renseignements)<sup>399</sup>».

Remarquablement entraînée et équipée, la GP constitue la seule force armée crédible aux Comores. L'instrument n'est pas gratuit. Pour accroître ses recettes, Denard crée la Sogecom (Société générale comorienne), en vue d'accueillir deux établissements de la chaîne hôtelière Sun. Le plus important est le luxueux Galawa à Mitsamiouli, haut lieu du business et du renseignement. Le lieutenant Didier, chargé des relations publiques de la GP, bras droit de Denard à la Sogecom, assure la sécurité de l'hôtel et le transport des touristes<sup>400</sup>. Attraction : un casino blanchisseur d'argent sale, qualifié de « maillon de l'économie internationale du crime » par Jean-François Bayart<sup>401</sup>. Au total, sur onze années (1978-89), le chiffre d'affaires du "groupe Denard" aux Comores dépasserait les 250 millions de francs.

Tandis que les mercenaires mènent une vie de sultan, dans de somptueuses villas avec piscine, les Comoriens doivent se contenter de moins de 1 800 calories par jour, l'une des rations les plus basses de la planète. La bourgeoisie et la classe dirigeante sont soigneusement espionnées par des femmes de ménage, des domestiques ou des chauffeurs appartenant à un vaste réseau de renseignement contrôlé par la GP. Le

<sup>393</sup>. Cité par Marc Pivois, *Bob Denard invente le mercenaire humanitaire*, in *Libération* du 10/05/1999.

<sup>394</sup>. Même s'il avait peu d'influence sur la société comorienne, habituée à vivre hors l'appareil d'État.

<sup>395</sup>. Cf. *Foccart parle*, tome 2, Fayard/Jeune Afrique, 1995, p. 434 ; Philippe Chapleau et François Misser, *Mercenaires S.A.*, Desclée de Brouwer, 1998, p. 75.

<sup>396</sup>. L'Afrique du Sud fournissait de l'armement, des tenues de combat, des véhicules. En 1985 par exemple, sa participation au fonctionnement de la GP a été de 20 millions de francs. Pour tout ce paragraphe, cf. Ph. Chapleau et F. Misser, op. cit., p. 76-77.

<sup>397</sup>. Ainsi, il récupéra pour "sa" Garde présidentielle 500 des 5 000 paquetages complets achetés à la Chine par le régime de Pretoria pour armer l'Unita.

<sup>398</sup>. Bob Denard, cité par Ph. Chapleau et F. Misser, op. cit., p. 73.

<sup>399</sup>. Ph. Chapleau et F. Misser, op. cit., p. 72-73 - auquel empruntent aussi les deux paragraphes suivants (p. 58 et 75-79). Paul Barril avoue, à propos des Gardes présidentielles : « L'abondance des moyens, l'ivresse de tout savoir, les capacités d'action illimitées créent une forme de griserie » (*Guerres secrètes à l'Élysée*, Albin Michel, 1996).

<sup>400</sup>. Cf. Bob Denard, *Corsaire de la République*, Fixot, 1998, p. 387.

<sup>401</sup>. *L'Afrique en voie de malversation*, in *Croissance*, 01/1996.



management mercenaire inclut la torture des opposants politiques<sup>402</sup>. Voire des “salariés” récalcitrants : les corps suppliciés de trois Comoriens de la GP ont été rendus à leur famille dans des sacs en plastique, a-t-il été rappelé lors du procès Denard<sup>403</sup>.

Il ne faut pas oublier qu’une bonne partie des mercenaires participent d’une idéologie proche de la droite extrême, assez peu soucieuse de droits de l’homme et de démocratie. Parmi ceux qui sont intervenus aux Comores dans le sillage de Denard, on trouve François-Xavier Sidos, conseiller de Jean-Marie Le Pen pour les affaires africaines et la coopération (!), le para-commando Gilles Rochard, militant du Front national en Haute-Savoie, ou Didier Grandière, membre de la secte Ordre du Temple<sup>404</sup>. Les milieux d’extrême-droite française se servent également des Comores comme d’un relais commode pour leurs trafics d’armes.

### L’ombre d’Ollivier

Derrière les arrangements entre l’Afrique du Sud et Denard se profile un personnage beaucoup plus influent que le chef mercenaire : Jean-Yves Ollivier, celui-là même qu’on a vu surgir en 1997 à Brazzaville, au côté de son vieil ami Sassou Nguesso. Négociateur et négociant tous azimuts, Ollivier a commencé sa carrière d’“homme d’affaires” en Afrique du Sud au milieu des années soixante-dix. Il fonde une société de commerce pétrolier, la Comoil<sup>405</sup>. Boycotté à l’époque, le régime d’apartheid a grand soif de pétrole. Ollivier s’investit aussi dans l’exportation du charbon local, “victime” de l’embargo. Simultanément, il révèle ses dons pour les tractations secrètes, en liaison avec son mentor Michel Roussin - ancien haut responsables des Services devenu le bras droit de Jacques Chirac, entre RPR et mairie de Paris.

Peu à peu, Ollivier s’impose comme l’un des pivots du triangle Paris-Pretoria-Moroni<sup>406</sup>. En récompense des services rendus, il obtient 20 % des parts de l’hôtel Galawa Sun. Certains prétendent que ses amples négociations, à cheval entre commerce et politique, le mêlent à des ventes d’armes contestables. Le journaliste Yves Loiseau<sup>407</sup> lui impute un « Grand troc » entre pétrole iranien et armes sud-africaines, via les Comores. Son nom surgit comme par hasard lorsque des journalistes du *Figaro* interrogent le principal intermédiaire sud-africain d’une livraison d’armes au “cerveau” présumé du génocide rwandais, le colonel Théoneste Bagosora<sup>408</sup>.

L’étendue de ses connexions sud-africaines est telle qu’Ollivier va franchir sans dommage la fin de l’apartheid. Mais cela suppose quelques accommodements. En 1989, Denard fait tache dans le paysage d’une Afrique australe en voie de transformation. Le milieu mercenaire aux Comores n’est-il pas suspecté d’avoir fourni, l’année précédente, les assassins de Dulcie September, la représentante à Paris du parti anti-apartheid (l’ANC)<sup>409</sup> ?

Le 28 juillet 1989, Ollivier convie trois personnes à déjeuner en son domicile parisien : son associé et ami comorien Saïd Hilali, le fils et conseiller de François Mitterrand, Jean-Christophe, et le président Abdallah. Les trois premiers convainquent le quatrième de remercier son encombrant protecteur<sup>410</sup>. C’est dans ce contexte périlleux qu’Abdallah va être tué. Bob Denard n’échappera pas à une mise

<sup>402</sup>. Cf. Pascal Perri, *Comores. Les nouveaux mercenaires*, L’Harmattan, 1997, p. 44-45 et Pierre Péan, *L’homme de l’ombre*. Jacques Foccart, Fayard, 1990, p. 534.

<sup>403</sup>. Par les avocats de la partie civile. Cf. Marc Pivois, *Bob, soldat de fortune pour un salaire coquet*, in *Libération* du 11/05/1999.

<sup>404</sup>. Cf. *Les Comores, zone franche pour fachos et barbouzes*, in *Charlie-Hebdo* du 17/04/1996 ; *NIRV*, 01/09/1999.

<sup>405</sup>. Cf. *Jean-Yves Ollivier*, in *LdC* du 14/04/1994.

<sup>406</sup>. Selon P. Perri, « il a joué un rôle déterminant dans les relations entre la France et tous les pays du cône africain, Comores comprises » (op. cit., p. 61).

<sup>407</sup>. Dans le livre du même nom, *Le Grand troc*, Hachette, 1988.

<sup>408</sup>. Cf. Caroline Dumay et Patrick de Saint-Exupéry, *Les armes du génocide*, in *Le Figaro* du 03/04/1998.

<sup>409</sup>. Cf. *La Françafrique*, p. 199. Le chef des escadrons de la mort sud-africains, Eugene De Kock, a affirmé en avril 1998 devant la commission Vérité et Réconciliation que « les deux hommes qui ont “appuyé sur la détente” étaient des membres de la garde présidentielle des Comores. “De Kock désigne l’un d’eux comme étant Jean-Paul Guerrier (alias capitaine Siam)” » (Karl Laske, *Des mercenaires français ont-ils tué Dulcie September ?*, in *Libération* du 19/02/2000).

<sup>410</sup>. D’après P. Perri, op. cit., p. 46-47.

en examen. Son procès n'intervient qu'en 1999, après que le "corsaire" impénitent ait commis ou tenté quelques récidives putschistes. Pour beaucoup de Comoriens, son passage en cour d'assises était hautement symbolique. Ils estiment que la France leur a servi une caricature de justice. Il faut donc y revenir.

### **Denard-Abdallah, à armes inégales**

Commençons par les faits incontestés. Depuis l'été 1989, la tension monte entre la GP dirigée par Denard et les Forces armées comoriennes (FAC). Le 26 novembre 1989 dans la soirée, des membres de la GP attaquent le palais présidentiel. Vers minuit, Denard y pénètre avec deux de ses adjoints, Jean-Paul Guerrier ("capitaine Siam") et Dominique Malacrino ("commandant Marques"), armés de kalachnikovs. Le président Abdallah est dans son bureau, au premier étage. Seul son garde du corps, le sergent-chef Jaffar, est dans les parages. Les mercenaires veulent faire signer au Président un ordre de désarmement total des FAC, qui leur laisserait le champ libre. À leur sortie du palais, le Président et son garde sont morts, criblés de balles. L'ordre de désarmement est signé, la GP va prendre le contrôle de l'archipel.

Selon la dernière version des accusés, qui en ont proposé plusieurs, l'attaque du palais par la GP était une simulation, un "plastron" : il s'agissait de faire croire à Abdallah que les FAC corrompues se mutinaient, et obtenir ainsi l'autorisation de les désarmer. Abdallah aurait été victime de la précipitation de son garde du corps Jaffar, embrumé par le haschich. Le cerbère, croyant son Président menacé par Denard, serait accouru en braquant son arme. Le chef mercenaire se serait jeté à terre, dans un réflexe salutaire. La rafale aurait atteint le Président, assis derrière Denard, dans l'axe du tir. Guerrier aurait abattu le garde, dans un mouvement de légitime défense. Il a quand même préféré l'exil à un jugement aux assises - à la différence de Malacrino et Denard.

Ce dernier a longtemps soutenu que le palais avait été attaqué par les FAC, et non par la GP. Cette version des faits était une « imbécillité », concède-t-il au président de la cour d'assises Yves Corneloup. Elle s'est avérée en effet intenable. Denard niait aussi la présence de Jean-Paul Guerrier. « *Je ne voulais pas le trahir* », s'explique-t-il au procès<sup>411</sup>.

Une toute autre version fait la quasi unanimité aux Comores<sup>412</sup>. Depuis l'été 1989, tout montre à Denard qu'on veut l'écarter. Mais il s'accroche. Il entend imposer sa GP comme seule force armée sur l'archipel. Pour la bonne forme, il veut obliger Abdallah à signer l'ordre de démantèlement de son armée - une forme de démission. Piégé et menacé, Abdallah appelle son garde du corps, occupé à faire des photocopies au rez-de-chaussée, grâce à une sonnerie dissimulée. Jaffar aurait été neutralisé à l'arme blanche par Malacrino. Puis le Président aurait été abattu par Guerrier, avec la mitraillette de Jaffar. Le corps de Jaffar aurait été mitraillé et déplacé pour accréditer la version des mercenaires.

Celle-ci a été contredite lors du procès par le témoignage de l'oncle du garde du corps. Examinant la dépouille de son neveu, il a « *vu quatre balles devant, et un coup de couteau derrière*<sup>413</sup> ». Mais que vaut la parole d'un vieux pêcheur comorien contre le verbe impressionnant des défenseurs de Denard, Maîtres Varaut père et fils ?

À la barre, l'expert en balistique Michel Malherbe revient sur les conclusions initiales de son mémoire, qui ôtaient toute plausibilité à la thèse des accusés : puisqu'aucun impact de balle n'a été trouvé derrière le corps de Jaffar, il semblait évident que le corps avait été déplacé. Après avoir beaucoup réfléchi, l'expert pense que les balles de kalachnikov ont pu rester dans le corps de Jaffar. Quant aux trous dans le fauteuil du président et aux balles qui l'ont tué (on n'en a retrouvé que 3 sur

<sup>411</sup>. Cf. M. Pivois, "J'ai compris qu'il allait tirer. Je me suis couché instinctivement", in *Libération* du 12/05/1999. Jean-Paul Guerrier a été formé à Saint-Cyr. Passé par les régimes d'apartheid rhodésien et sud-africain, où il aurait collaboré avec les services spéciaux, accusé par le chef de l'un de ces services d'avoir exécuté Dulcie September, responsable de la sécurité dans un prestigieux établissement du groupe Sun, il en sait probablement trop pour être lâché. L'ambassadrice d'Afrique du Sud à Paris s'est étonnée que le gouvernement français n'ait rien fait pour empêcher sa fuite. Cf. K. Laske, art. cité, in *Libération* du 19/02/2000.

<sup>412</sup>. D'après P. Perri, op. cit., p. 49-50.

<sup>413</sup>. Cité par M. Pivois, *La nuit la plus longue pour Bob Denard*, in *Libération* du 17/05/1999.

5), il n'y aurait rien à en tirer. Les corps des deux victimes n'ont pas été autopsiés. Le doute profitant aux accusés, Denard est acquitté, comme Malacrino. Au long du procès, il a croulé sous les éloges de la Françafrique la plus branchée (les Maurice Robert, Jeannou Lacaze, Paul Aussaresses, Michel Roussin), louant un parcours exemplaire de quatre décennies, au service loyal et constant des intérêts de la France<sup>414</sup>.

Auparavant, les pressions n'avaient pas manqué pour tenter de vider le dossier. La famille Abdallah était la première visée. Le fils, Salim, a retiré la plainte qu'il avait déposée contre Denard. Suite à une tentative de coup d'État contre le président Djohar, successeur de son père, deux de ses frères ont été arrêtés en 1992 et condamnés en 1994 à la réclusion perpétuelle. Salim dit être allé demander conseil au ministère de la Coopération et à la cellule africaine de l'Élysée. « *Un certain Serge m'a dit : "La seule solution, c'est Denard, mais il y a la plainte, il faut le mettre à l'aise" »*. Désormais, le fils Abdallah soutient la version des mercenaires. Ses premières déclarations la contredisaient ? « *J'ai mélangé des faits et des on-dit* »<sup>415</sup>.

La justice n'en restera peut-être pas là. La famille du sergent Jaffar s'est résolue à porter plainte<sup>416</sup>. Or le jugement de Denard n'a porté que sur la mort d'Abdallah.

### Série BD

En 1989, la fin tragique du président Abdallah secoue l'archipel. Les sponsors sud-africains et français de Denard rapatrient le plus discrètement possible ce gérant trop voyant. Ils remplacent Abdallah par Saïd Mohamed Djohar, à la suite d'un scrutin truqué. Un officier français qui avait dénoncé la magouille électorale est assassiné<sup>417</sup>.

En août 1991, le président Djohar ne doit son salut qu'à l'intervention d'un lieutenant-colonel français. Après la tentative de coup d'État du 26 septembre 1992, assortie de la mutinerie d'une partie de l'armée comorienne, c'est une aide logistique tricolore qui permet aux forces de l'ordre présidentiel de reprendre l'initiative. Les conseillers militaires français prennent le commandement de fait des troupes comoriennes. Certains sont installés au camp de Kandani, où sont incarcérés dans des conditions déplorables plusieurs des officiers mutins...

Mais Djohar finit par lasser, à son tour - comme le feuilleton des "affaires" qui ternissent sa présidence. Son gendre Mohamed Saïd Mchangama, son fils Saïd Salim Djohar, et l'ancien ministre du Transport Saïd Ali Youssouf mènent une danse incroyable avec les deniers publics et l'aide internationale. Ils impliquent quantité de profiteurs ou escrocs de la Françafrique orientale (celle qui court du Liban à l'Afrique du Sud via l'Égypte, Djibouti, Madagascar, etc.), mais aussi la coopération italienne<sup>418</sup>, qui a longtemps battu des records de coulage.

Les réseaux trop avides de contrôler l'archipel sont placés devant une contradiction insoluble : s'ils propulsent une personnalité dotée de quelque autonomie, elle va tôt ou tard contrarier leurs trafics ; s'ils installent un corrompu, il va trop piquer dans l'assiette, et son régime va se discréditer au point d'en devenir indéfendable. D'où la tentation d'en revenir à la formule Denard, quasi coloniale.

Le « corsaire » débarque donc de nouveau en Grande Comore à l'automne 1995, et renverse aisément le président Djohar. À Paris, Jacques Chirac est à l'Élysée depuis mai. Forcément prévenu de ce que préparait Denard, il est resté volontairement passif. À l'annonce du putsch, le Premier ministre Juppé se montre scandalisé. Une expédition punitive est déclenchée. Denard est arrêté en douceur. Djohar reste évincé... Je ne reviendrai pas sur cette opération rocambolesque, narrée dans *La Françafrique*<sup>419</sup>, ni sur les multiples complicités dont elle a bénéficié dans

<sup>414</sup>. Sur ce parcours, cf. *La Françafrique*, p. 318-326.

<sup>415</sup>. Propos cités par. M. Pivois, in *Libération* du 17/05/1999. La suggestion de "Serge" (?), si elle est exacte, s'ajoute aux nombreux indices montrant que le coup d'État de 1995 contre le président Djohar était "souhaité" au plus haut niveau.

<sup>416</sup>. D'après *Bob Denard ne dort que d'un œil*, in *LdC* du 30/09/1999.

<sup>417</sup>. Cf. *La Françafrique*, p. 11 et 323.

<sup>418</sup>. P. Perri, *Comores*, p. 115 et suivantes.

<sup>419</sup>. P. 323-326.

les Services. Rien d'étonnant : la DGSE détient la réalité du pouvoir aux Comores, admet son ancien directeur Claude Silberzahn<sup>420</sup>.

Globalement, la double expédition est un plein succès pour la Françafrique : un scrutin présidentiel permet d'introniser "démocratiquement" Mohamed Taki, le candidat des réseaux<sup>421</sup> - qui depuis trois ans songeait au coup de force avec Bob Denard. En fait, ce dernier semble avoir fait les frais du divorce Chirac-Balladur. Ses sponsors appartenaient plutôt au camp Balladur-Pasqua<sup>422</sup>, dont les sondages ont longtemps promis la victoire à l'élection présidentielle du printemps 1995. Le tandem victorieux Chirac-Juppé s'est fait un plaisir de les contrer : ils n'auront donc pas toute la latitude envisagée, jusqu'à transformer les Comores en paradis financier offshore.

Pour les Comoriens, l'affaire se solde par une humiliation supplémentaire, mais qui s'en soucie ? Saïd Hilali, le partenaire d'Ollivier, se retrouve une fois de plus conseiller à la présidence. Éric Denard, le fils de Bob, est autorisé à diriger une "société de sécurité" aux Comores et à y gérer le patrimoine familial - ou plutôt le butin. Selon SOS Démocratie aux Comores, une association plutôt bien informée, Éric Denard serait pourtant « fiché par Interpol qui le suspectait de tremper dans les affaires de drogue et de prostitution<sup>423</sup> ».

### Sire Taki

Taki est un vieux routier de la politique comorienne, sensible aux sirènes intégristes et aux appétits mafieux. Rapidement, il engage son régime sur une pente totalitaire. La captation des rentes étatiques au profit d'un clan de la Grande Comore attise les rivalités entre les îles. La répression ouvre la voie à une aventure sans issue : la sécession des deux autres îles, Anjouan puis Mohéli, sur laquelle je reviendrai.

La Grande-Comore n'est pas non plus "aidée" par les correspondants des réseaux. Les conseillers français René Dulac et Jacques Lallemand, prêtés au président Taki par le "doyen" Bongo, ne poussent pas vraiment le pouvoir vers la démocratie et le bien commun... Ni les éminences grises locales : Mouzaoir Abdallah, impliqué dans tous les coups d'État "mercenaires" qui ont escamoté, telles des marionnettes, les présidents comoriens successifs ; Mtara Maecha, ex-ministre des Affaires étrangères, qui fut en affaires avec Jean-Christophe Mitterrand.

Tandis que le pays est démembré, que l'État est en faillite<sup>424</sup> et que les forces de l'ordre en viennent à tirer sur les manifestants, Taki a des éclairs de lucidité. Dans *Jeune Afrique Économie*<sup>425</sup>, il dénonce sans détour les lobbies français « *qui tirent les ficelles de la crise comorienne* » : « *s'ils veulent utiliser Anjouan comme plaque tournante pour le blanchissement de l'argent sale, non ! Et je crois que c'est ce qu'ils veulent* ». Le 10 octobre 1998, il limoge son trop envahissant directeur de cabinet Saïd Hilali<sup>426</sup>. Il meurt le 6 novembre, d'une crise cardiaque qui laisse dubitatif un certain nombre de Comoriens.

### Un pouvoir à la ramasse

De Paris, on supervise une succession cafouilleuse. Le président intérimaire

<sup>420</sup>. Dans *Au cœur du secret*, Fayard, 1995.

<sup>421</sup>. Il a été adoubé par une galaxie d'amis RPR, chiraquiens (Jean-François Charrier, Robert Bourgi, Fernand Wibaux, ...) ou pasquaiens comme Jean-Jacques Guillet, animée à Paris par l'incontournable Saïd Hilali.

<sup>422</sup>. Cf. Charles Sopi, *Les Comores, zone franche pour fachos et barbouzes*, in *Charlie-Hebdo* du 17/04/1996. Alain Carion signale que la logistique du putsch a été financée via la holding de droit suisse Wittsun SA, gérée par International Business Services ; il évoque des intérêts sud-africains et des proches du Parti républicain, dont l'homme d'affaires Étienne Lorenceau de Prienne, avec des passerelles vers l'affairisme mitterrandien - Roger-Patrice Pelat, Gérard Colé, ... (*De Mitterrand à Chirac : Les affaires*, Plein Sud, 1996, p. 86). D'autres mentionnent le réseau Pasqua, le régime libyen, des clans marocains. Selon que l'on est mathématicien ou cinéphile, on estimera que les Comores ressemblent à un point d'accumulation ou un nid de coucou.

<sup>423</sup>. *Démocratie-Info*, 01/1998.

<sup>424</sup>. La Banque mondiale relève que plus de 70 % des dépenses publiques vont au train de vie de la superstructure politique. Tandis que les salaires des fonctionnaires n'avaient pas été payés depuis plusieurs mois, on apprenait que le président Taki importait trois voitures de luxe, et se faisait expédier par avion, depuis les pays du Golfe, les matériaux d'une somptueuse résidence (*AE*, 18/05/1998).

<sup>425</sup>. Du 05/01/1998.

<sup>426</sup>. Cf. *Exit Saïd Hilali*, in *La Lettre de l'Océan Indien (LOI)* du 17/10/1998.

Massounde Ben Saïd désigne un Premier ministre, Abbas Djoussouf, doté d'une coalition ingérable, apparemment incapable de traiter la crise extrême où est plongé le pays. La voie est ouverte à un nouveau coup de force. Dans *La Croix* du 23 février 1999, Adrien de Mun écrit un article prémonitoire :

« Selon un diplomate comorien, les mercenaires conservent des atouts dans le jeu politique comorien. “*Les élections aux Comores, c’est impossible*”, explique-t-il. “*Un coup d’État bien préparé est préférable à une guerre civile*”. [...] “*Vous savez, ironise un Comorien, les hommes de Denard sont trop vieux, fatigués, et donc moins risqué-tout ! Alors, ils limitent leurs rêves aux Comores*”. Bon nombre de légionnaires, en particulier ceux qui sont basés à Mayotte, rêvent de devenir eux aussi des “*affreux*”, à la solde de n’importe quel pouvoir. Plusieurs d’entre eux se sont mariés avec des Comoriennes et entendent jouer un rôle politique <sup>427</sup>».

Surprise ! Le 23 avril 1999, le gouvernement Djoussouf parvient à signer avec les délégations d’Anjouan et de Mohéli les accords d’Antananarivo, qui devraient permettre de surmonter le problème le plus grave, la crise sécessionniste. S’en suivent à Moroni, capitale de la Grande Comore, des manifestations hostiles aux originaires d’Anjouan, que l’armée prend bien soin de laisser s’exacerber (si elle ne les a pas encouragées).

Prétextant ce désordre, le colonel Assoumani Azzali prend le pouvoir. Il vient de suivre un enseignement à l’École de guerre, à Paris - comme le firent avant lui d’autres putschistes galonnés, les colonels ou généraux Idriss Déby (Tchad), Théoneste Bagosora (Rwanda), Ibrahim Baré Maïnassara (Niger), etc. À croire que l’amitié de leurs maîtres et condisciples français leur a facilité les choses. Et à se demander ce qu’on leur enseigne.

La claire condamnation émise par des représentants de la nombreuse communauté comorienne en France concorde avec celles de l’ONU et de l’OUA. Deux proximités aident à situer le mutin. Il est politiquement proche du gendre de Djohar, Mohamed Saïd Mchangama, devenu président du Parti républicain comorien (PRC) : ce fut jusqu’en 1995, on l’a vu, un pilier de la corruption. Le commandant Combo d’autre part, âme damnée de Denard sur l’archipel et jusqu’alors ennemi juré d’Azzali, est devenu soudainement son allié <sup>428</sup>.

Pourtant, il semble y avoir de la friture sur la ligne. Comme si l’action des réseaux avait trop bousculé les instances officielles de l’exécutif parisien. Mi-mai, la France suspend sa coopération militaire et rappelle ses dix instructeurs. Seul demeure un médecin militaire. Lors du départ de l’ambassadeur Le Paudert, les autorités comoriennes interdisent la diffusion de son interview sur *Radio Comores* <sup>429</sup>. Aurait-on décidé d’arrêter la fuite en avant ?

### À qui profitent les déchirures ?

La pratique politique de Mohamed Taki n’avait rien d’attirant. L’argent public et celui de l’aide internationale s’éloignaient le moins possible de son palais ou de ses comptes en banque. Il était facile dans ce contexte d’attiser chez les habitants d’Anjouan le sentiment d’être des laissés pour compte. De fil en aiguille, de protestations en répression, une manifestation inattendue se produit le 6 juillet 1997 à Mutsamudu, la capitale anjouanaise, à l’occasion du vingt-deuxième anniversaire de l’indépendance des Comores : des drapeaux français sont déployés, pour réclamer non seulement la séparation d’avec Moroni, mais le rattachement à la France. Lequel est officiellement demandé le 18 juillet par le leader sécessionniste, Abdallah Ibrahim. En attendant, l’île proclame le 3 août son indépendance. Elle est bientôt imitée par l’île de Mohéli, plus petite mais aussi insatisfaite.

Taki réagit brutalement. Alors que des négociations sont en cours sous l’égide de l’OUA, il envoie trois cents soldats à l’assaut d’Anjouan. Il n’en fallait pas plus pour mobiliser contre lui la population, qui peut compter sur un certain nombre

<sup>427</sup>. Adrien de Mun, *Et... l’ombre de “l’affreux” Bob Denard plane toujours sur la Grande Comore*, in *La Croix* du 23/02/1999.

<sup>428</sup>. Cf. *Coup d’État militaire à Moroni. Le colonel Azali devient chef de l’État*, in *AE* du 06/05/1999.

<sup>429</sup>. Cf. *Paris rappelle ses coopérants militaires*, in *LOI* du 22/05/1999.

d'anciens de l'armée française ou de la Garde présidentielle denardienne. Le corps expéditionnaire de Moroni est mis en déroute, il compte une quarantaine de tués<sup>430</sup>. Le 26 octobre 1997, un plébiscite entérine le choix de l'indépendance - la France n'ayant nulle envie de recoloniser officiellement Anjouan. Fin du premier acte, assez simple à comprendre en apparence.

Puis on s'aperçoit que cette sécession a fonctionné comme une aubaine. Pour les milieux de l'extrême-droite française, très influents localement, qui nourrissent le fantasme d'une autre Mayotte. Pour le réseau français qui contrôle le marché des essences locales de parfumerie, et certains milieux financiers franco-africains :

« [Ils] ont vu l'intérêt d'une émancipation d'Anjouan. [...] Anjouan indépendante et libre de traiter directement des contrats, c'était [...] pour les instigateurs du projet une sérieuse économie : plus besoin de soudoyer les grandes familles commerçantes de Grande Comore ou de s'entendre avec le gouvernement chroniquement désargenté de Mohamed Taki. [...]

En outre a resurgi la vieille idée de Bob Denard de créer une zone franche dans l'archipel<sup>431</sup>».

La "coordination" qui a pris le pouvoir à Anjouan est conseillée par un magma monarcho-lepéniste. Elle reçoit les vibrants encouragements d'*Action française* ou de la presse du Front national. Elle a constitué une milice, *Ambargo*, entraînée par des mercenaires et des retraités de l'armée française<sup>432</sup>, qui lui permet de bâillonner toute opposition.

Le gouvernement français ne fait pas grand-chose, c'est le moins que l'on puisse dire, pour enrayer la division de l'archipel. Philippe Boisadam est préfet de Mayotte, l'île "française". Il aide Anjouan via une "ONG", Humanis, vraiment très introduite : elle est représentée dans l'île sécessionniste par le directeur de cabinet du leader séparatiste Abdallah Ibrahim ; à Mayotte, le responsable des Renseignements généraux parle pour elle ; et elle est largement subsidiée par la cellule d'urgence du Quai d'Orsay. Arrivés à Anjouan le 12 décembre 1997, ses émissaires rencontrent les responsables séparatistes. Ils expliquent que leur objectif est d'éviter une intervention militaire de l'OUA, souhaitée par la population : « *La communauté internationale vous regarde, il serait dommage que ce que vous avez acquis en un an [de sécession] se perde en une semaine* ». Selon des agents hospitaliers anjouanais, les caisses d'"envois humanitaires" ne contenaient pas que des médicaments<sup>433</sup>.

Philippe Boisadam résume ainsi le point de vue français : « *L'unité des Comores est une construction artificielle de l'histoire coloniale. Il n'y a pas de race comorienne*<sup>434</sup> ». Faut-il rapatrier ce haut fonctionnaire, pour venir nous parler de l'unité raciale de la France ? L'ambassadeur de France à Moroni, Gaston Le Paudert, est sur la même longueur d'onde. Avec son premier conseiller, ils ont, devant le médiateur de l'OUA Pierre Yéré, « *relevé les différences d'origine entre les habitants de la Grande Comore et ceux d'Anjouan : les premiers viennent d'Afrique de l'Est, alors que les seconds sont d'origines perse et arabe*<sup>435</sup> ». Il n'y a pas qu'au Rwanda d'Habyarimana que les ambassadeurs de France ont une grille d'interprétation ethniste !

Mais le divisionnisme est un processus sans fin. Une fois séparée du reste de l'archipel, Anjouan se scinde en fiefs claniques. Avant qu'en 1999 ne s'impose un officier de réserve de l'armée française, le colonel Abeïd, les milices des deux localités voisines de Mirontsy et Mutsamudu s'étaient lancées dans des querelles meurtrières, qui firent au moins soixante morts. La milice de Mirontsy était commandée par Saïd Omar Chamasse, éphémère "Premier ministre" de l'île. Lui

<sup>430</sup>. Selon une source comorienne, ce débarquement maladroit et meurtrier serait le résultat d'un "coup tordu" initié par les Services français pour liquider une partie des Forces armées comoriennes et laisser le champ libre aux mercenaires.

<sup>431</sup>. Ph. Chapleau et F. Misser, op. cit., p. 91-92.

<sup>432</sup>. Cf. *Ya Komori Masiwa*, 11/1997.

<sup>433</sup>. D'après *Aide humanitaire française ou ingérence politique*, in *Démocratie Info* (Bulletin de SOS Démocratie aux Comores), 12/1998.

<sup>434</sup>. Déclaration devant le comité d'experts chargé d'étudier le futur statut de Mayotte. Citée par *Démocratie-Info*, 01/1998.

<sup>435</sup>. Rapport au Secrétaire général de l'OUA, 10/08/1997.

aussi est proche de l'extrême-droite française. Comme le colonel Abeïd, il est hostile aux accords de réunification d'Antananarivo. Alors qu'Abeïd est plutôt favorable à l'indépendance d'Anjouan, Chamasse prône le rattachement à la France. Un discours rétrograde, mais qui, chez une population malmenée, désespérée, séduit ceux qui envient le niveau de vie alloué à l'île voisine de Mayotte.

### **Mayotte emmaillotée**

Il est plaisant de lire un quart de siècle plus tard la missive adressée le 4 novembre 1974 par un jeune Premier ministre, Jacques Chirac, à son ami Pierre Pujol, leader de l'Action française monarchiste - lequel, en plein processus d'indépendance des Comores, plaidait pour que Mayotte demeure dans le giron français :

« En droit international, tout d'abord, il est constant que les territoires qui accèdent à l'indépendance conservent les frontières qu'ils avaient sous le statut colonial. La France, toujours respectueuse de ces règles, ne pouvait en l'occurrence y déroger.

Dans les faits ensuite, je crois qu'il aurait été contraire à notre vocation de créer, à la naissance du nouvel État, motif de dissension et de trouble. Notre mission est de conduire les peuples qui ont été soumis à notre juridiction à l'autodétermination et, s'ils le souhaitent dans leur majorité, à l'indépendance dans l'ordre et la paix. [...]

Au total, et sans mésestimer l'attachement des Mahorais à la France, je crois qu'il était conforme à la fois à notre vocation et aux intérêts des Comores de retenir la solution de l'unité de l'archipel. Je comprends fort bien tes réticences, mais je souhaite que tu puisses aussi reconnaître les justifications de notre position <sup>436</sup>.

L'Assemblée nationale venait de rejeter la veille, à une très large majorité, un amendement prévoyant le décompte des votes île par île lors du scrutin d'autodétermination à venir. Le 23 novembre, le Sénat vote un amendement qui organise un tel décompte, mais précise que la proclamation se fera de manière globale. L'Assemblée se rallie à cet amendement. Le 22 décembre, 95 % des habitants de l'archipel votent pour l'indépendance, mais 64 % des Mahorais sont contre. Il faut dire qu'on avait déporté en boutre, vers les autres îles, plusieurs milliers d'indépendantistes. Le 10 juin 1975, le Premier ministre Jacques Chirac présente un projet de loi qui accorde l'indépendance à l'ensemble de l'archipel. Le Parlement amende le texte. Il vote le 3 juillet une loi conditionnant l'indépendance à l'acceptation d'un projet de Constitution par chacune des quatre îles... Autrement dit, le gouvernement s'est laissé déborder sur sa droite. Le 6 juillet, humiliés, l'ensemble des députés comoriens (sauf les représentants de Mayotte, absents) proclament unilatéralement l'indépendance. Mayotte reste française, avec un statut indéfinissable.

L'histoire est à la fois surprenante et exemplaire : Jacques Chirac y tient un rôle auquel on n'est plus habitué ; mais il avait, et plus encore le président Valéry Giscard d'Estaing, tous les moyens d'imposer sa volonté au Parlement. Le tandem exécutif s'est donc laissé convaincre par les lobbies coloniaux qui travaillaient les législateurs. Cette complaisance a brisé l'essor de l'archipel - caractérisé par une communauté de langue, de culture et de religion.

Vingt-cinq ans après leur rattachement à la France, les trois-quarts des Mahorais ne parlent pas le français, langue officielle. Régulièrement condamnée par l'ONU et l'OUA, la présence française à Mayotte continue de déstabiliser l'État comorien. Dans la série des coups d'État organisés par des mercenaires français, l'île a souvent servi de relais. Selon le journaliste Pascal Perri, le Grand-Comorien Amir, entrepreneur à Mayotte, « a servi de point d'appui aux nombreux mercenaires qui écument la région en leur fournissant un soutien logistique <sup>437</sup> ». Un lobby d'extrême-droite poursuit à Mayotte son travail de division de l'archipel. Le déséquilibre

<sup>436</sup>. Annexe au dossier établi par Fraternité comorienne, le Groupe de réflexion sur le devenir des Comores et le Front démocratique de Mayotte, *Examen du projet de loi concernant l'avenir institutionnel de Mayotte*, 21/09/1999 - dont s'inspirent les paragraphes suivants.

<sup>437</sup>. P. Perri, op. cit., p. 85.

économique engendré par les flux financiers injectés par la France creuse l'écart entre les îles. Mayotte elle-même vit d'une économie artificielle, assistée : les exportations couvrent moins de 3 % des importations<sup>438</sup>. 41 % de la population active est au chômage. L'alcoolisme, la prostitution et la délinquance se développent.

L'argent de la métropole attire cependant les autres Comoriens ruinés par les aventures mercenaires. Mais il n'y a pas de libre circulation entre Mayotte et les îles-sœurs. Une sorte de mur de Berlin sépare de nombreuses familles. Ou plutôt un chenal de 70 kilomètres de largeur, traversé clandestinement sur de frêles embarcations, au prix de nombreuses noyades. Une fois la traversée finie, la peur de l'expulsion commence : plus de 6 000 Comoriens ont été expulsés de Mayotte en 1998 !

C'est cette situation qu'un projet de loi veut consacrer, ancrant davantage encore Mayotte à la France. Les mêmes lobbies qui ont poussé à la sécession initiale avec l'archipel comorien voudraient que le nouveau statut soit celui d'un département, comme la Réunion - une île qui ne parvient pas à échapper aux cercles vicieux de l'assistance. Pourtant, les accords d'Antananarivo dessinent une recombinaison possible de l'archipel, respectant une large autonomie des différentes îles. Avec un peu de l'imagination institutionnelle dont Paris a fait preuve en Nouvelle-Calédonie, il serait possible d'ouvrir la voie des retrouvailles.

L'alternative, c'est la désintégration de la société comorienne, pourtant admirable de solidarité, et le triomphe des sirènes islamistes, déjà fort insistantes : le Soudanais el Tourabi distille sa propagande. Avec d'inévitables effets chez les importantes communautés comoriennes installées dans l'Hexagone, à Marseille, Lyon, Dunkerque, ou en région parisienne.

Les responsabilités de la France sont accablantes. Il faudra bien, de leur côté, que les Comoriens se ressaisissent de leur histoire, qu'ils produisent un État compatible avec leur culture fort peu étatiste. Et que Paris, tuteur abusif, cesse de les en empêcher en déchaînant sur l'archipel ses mercenaires, ses Services et ses réseaux.

---

<sup>438</sup>. Selon l'AFP, 15/11/1999.



